

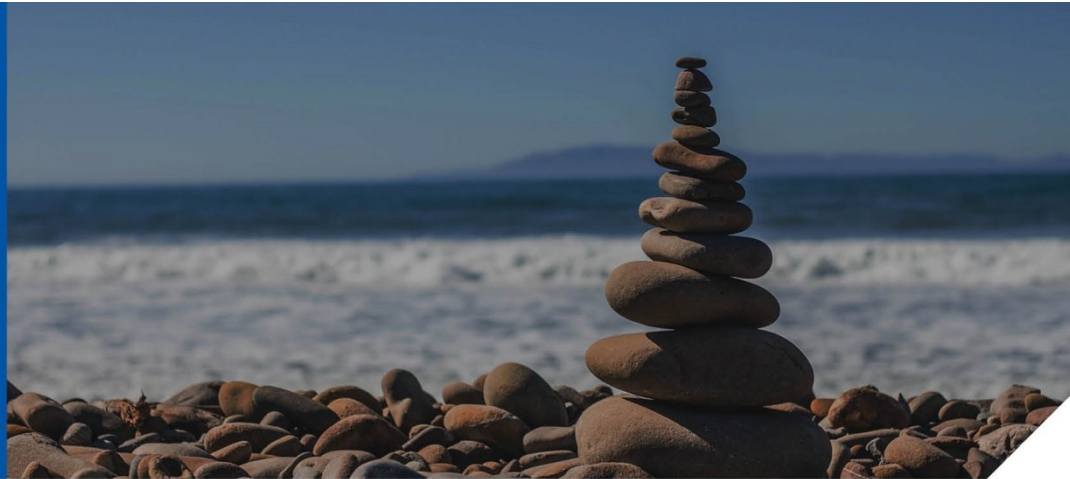


Organisation
internationale
du Travail

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



« EMPLOIS VERTS POUR LES JEUNES FACE A LA CRISE DES REFUGIES DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE »

ILO TC/SYMBOL: CIV/24/02/JPN

Type d'évaluation: Project

Horaire d'évaluation: Final

Mode d'évaluation: Interne

Pay(s): Côte d'Ivoire

Résultat(s) du P&B: Résultat 3

ODD(s): ODDs 1,8, 13 et 16

Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur: 17 April 2026

Bureau Administratif: CO-Abidjan

Bureau Technique: ROAF

Agences d'évaluation conjointes: N/A

Durée du projet: Mars 2025- Mars 2026

Donateur et budget: Japon, 1,000,000 USD

Nom(s) du consultant: Kouman Atta Kobenan Elisée

Gestion de l'évaluation: Clara Ramaromanana

Budget de l'évaluation: 14,600 USD

Mots clés: agriculture, emploi des jeunes, emplois verts, développement économique local, lutte contre la pauvreté, inclusion sociale, formation

Table des matières

Acronymes.....	3
Liste des tableaux et encadrés	4
Liste des figures	5
Liste des photos	5
Liste des graphiques et carte.....	5
Résumé exécutif.....	6
1. Contexte, description du projet et logique d'intervention	11
2. Cadre de l'évaluation.....	15
3. Critères & Questions de l'évaluation	17
4. Méthodologie et limites de l'évaluation.....	20
5. Résultats de l'évaluation	23
6. Conclusions	48
7. Recommandations	49
8. Leçons apprises et bonnes pratiques émergentes	51
9. Annexes	53

Acronymes

Acronyme	Définition
ADR	Animateur de Développement Rural
AEJ	Agence Emploi Jeunes
AG	Assemblée Générale
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
AVEC	Association de Valorisation et d'Entraide Communautaire
BFGD	Bureau de formation et de développement (Training and development Office)
BMC	Bureau du Marché Carbone
CC RD	Chef Cellule Recherche-Développement
CD RD	Chef de Division Recherche-Développement
CDN	Contributions Déterminées au niveau National
CTA	Conseiller Technique Principal (Chief Technical Advisor)
DAARA	Direction d'Aide et d'Aide aux Réfugiés et Apatrides
CV	Centre de Vulgarisation
CZ	Chef de Zone
DR	Direction Régionale
DWT	Équipe d'appui technique au travail décent (Decent Work Team)
EPI	Équipements de Protection Individuelle
EVV	Entité de Validation et Vérification
FBS	Farmer Business School
FGD	Groupes de discussion / Groupes de discussion avec les bénéficiaires (Focus Group Discussions)
GES	Gaz à Effet de Serre
HCR UNHCR)	(ou) Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IFAD	Fonds International de Développement Agricole (International Fund for Agricultural Development)
KII	Entretiens avec les informateurs clés (Key Informant Interviews)
KPI	Indicateurs clés de succès (Key Performance Indicators)
MINEDDTE	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique
MNV	Mesure, Suivi et Vérification
MRV	Mesure, Reporting, Vérification
NAP	Plan d'action national (National Action Plan)
NIP	Note d'Idée de Projet
OCDE/CAD	Comité d'Aide au Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques

ODD	Objectifs de Développement Durable
OFI	Olam Food Ingredients
OIT	Organisation Internationale du Travail
PI	Plateformes d'Innovation
PNA	Plan National d'Adaptation
PND	Plan National de Développement
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
ProDoc	Document de projet
S&E	Suivi et Évaluation
SECO	Société d'Exploitation Cotonnière Olam
SIYB	Programme de formation à l'entrepreneuriat de l'OIT (Start and Improve Your Business)
SST	Sécurité et Santé au Travail
TICAD	Conférence Internationale sur le Développement de l'Afrique de Tokyo (Tokyo International Conference on African Development)
ToT	Formation des Formateurs (Training of Trainers)
TSCA	Technicien Spécialisé en Cultures Annuelles
UNEG	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (United Nations Evaluation Group)
UNSDCF	Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (United Nations Sustainable Development Cooperation Framework)
WPS	Femmes, Paix et Sécurité (Women, Peace and Security)

Liste des tableaux et encadrés

Tableau 1 : Description du Cadre Logique du projet.....	13
Tableau 2 : Alignement stratégique et politique du projet Biochar	25
Tableau 3 Mesures d'adaptation à la saison creuse	26
Tableau 4 : Synergies internes de l'OIT	29
Tableau 6 : Récapitulatif de l'atteinte des cibles quantitatives	32
Tableau 7 Défis et mesures d'atténuation.....	36
Tableau 6: Optimisation des cibles par rapport aux ressources	39
Tableau 9 Modèle de diversification économique pour la viabilité des unités	45
Encadré 2 : Illustration d'un résultat inattendu	34
Encadré 3: L'impact économique par la réduction des charges.....	43

Liste des figures

Figure 2 : Schéma illustratif du modèle de complémentarité opérationnelle	30
Figure 3: Processus de suivi de la qualité mis en place par YANAYI	35

Liste des photos

Photo 1 : groupe de discussion avec des bénéficiaires à Dabokiri, Février 2026	22
Photo 2 : photo d'un tricycle d'une unité de production à Bakounadivogo, février 2026 ...	28
Photo 3 : production de biochar stockée dans des sacs.....	32
Photo 4 : aperçu de plants verdoyantes sur un champ d'expérimentation appliquant le biochar	43

Liste des graphiques et carte

Graphique 1: Répartition démographique des bénéficiaires	45
--	----

Résumé exécutif

Contexte et description du projet

Le projet « Emplois verts pour les jeunes en réponse à la crise des réfugiés au Nord de la Côte d'Ivoire » s'inscrit dans le contexte particulièrement fragile (défi sécuritaire et socio-économique) de la région du Tchologo, au nord de la Côte d'Ivoire. Face aux défis du manque d'emplois décents, à l'afflux massif des réfugiés provenant des pays frontaliers et aux risques de tensions intercommunautaires, l'Organisation Internationale du Travail (OIT), avec l'appui financier du gouvernement du Japon, a mis en œuvre le projet de mars 2025 à mars 2026. Cette approche ayant fait ses preuves scientifiques dans la restauration des terres agricoles promet également de créer des emplois verts locaux pour les jeunes et les femmes, en se positionnant comme un vecteur de cohésion sociale.

Le projet vise à promouvoir des opportunités d'emplois décents pour les personnes défavorisées de la région de Tchologo grâce à l'introduction de la technologie du biochar, en se concentrant sur les jeunes (femmes et hommes). Le biochar a été identifié comme une approche écologique durable améliorant la fertilité des sols, les rendements agricoles, favorisant la séquestration du carbone et contribuant ainsi à une agriculture durable.

La stratégie du projet consiste à identifier, former et équiper 24 unités commerciales de production, regroupant conjointement des membres des communautés hôtes et des réfugiés afin de favoriser la cohésion sociale. En termes de moyens d'action, le projet a déployé un renforcement de capacités techniques (via l'ONG YANAYI), un appui socio-organisationnel et entrepreneurial basé sur l'approche *Farmer Business School* et les outils COOP de l'OIT (via l'ANADER), et s'est adossé au secteur privé (SECO/Olam Agri) pour la sélection des bénéficiaires, la sensibilisation et la mobilisation communautaire. Sur le plan géographique, le projet couvre les départements de Kong et Ouangolodougou dans la région du Tchologo, et la gestion est assurée par le Bureau Pays de l'OIT à Abidjan, financé par le budget supplémentaire du Gouvernement du Japon.

Situation actuelle du projet

À la fin de son cycle d'exécution, le projet affiche un état d'avancement dépassant largement ses objectifs quantitatifs. Initialement prévu pour toucher 120 bénéficiaires, le projet a finalement formé et appuyé directement 338 personnes dont 189 femmes regroupées au sein des 24 unités de production. Aujourd'hui, toutes les unités sont pleinement fonctionnelles et autonomes sur le plan de la production. Les équipements de carbonisation (fûts *Drum Pyrolyser*), les tricycles et les équipements de protection individuelle (EPI) ont été distribués et effectivement utilisés. La production de masse a démarré avec la période post-récolte, et des

activités complémentaires (compostage, briquettes) ont été initiées pour générer des revenus en saison creuse.

But, destinataire et portée de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation est de fournir des preuves concrètes sur la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet. Il vise également à documenter les leçons tirées et les bonnes pratiques émergentes dans l'utilisation du biochar comme levier pour la création d'emplois verts, la résilience climatique et la cohésion sociale dans une zone fragile.

L'évaluation s'adresse principalement au Bureau Pays de l'OIT et à ses mandants tripartites, au Gouvernement du Japon (donateur), ainsi qu'aux partenaires d'exécution (ANADER, ONG YANAYI, SECO, HCR) et aux autorités locales. La portée couvre l'intégralité du cycle de mise en œuvre et se concentre géographiquement sur la région du Tchologo (Ouangolodougou, Diawala, Kong), en évaluant sur la base des critères de l'OCDE/CAD ainsi que les thèmes transversaux de l'OIT (genre, inclusion, dialogue social, normes de sécurité).

Méthodologie de l'évaluation

L'évaluation a adopté une approche méthodologique principalement qualitative et la prise en compte des données quantitatives issues des rapports de suivi. L'approche a été inclusive et participative. La collecte de données a reposé sur :

- 1) une revue documentaire approfondie (documents-cadres, rapports de progrès, documents de projets, bases de données) ;
- 2) des entretiens avec 18 informateurs clés (KII) impliquant le personnel de l'OIT, les représentants de l'ANADER, de l'ONG YANAYI, du HCR, des autorités locales et de SECO ainsi qu'un atelier de consultation des partenaires de mise en œuvre ;
- 3) l'organisation de 12 discussions de groupe (Focus Groups - FGD) avec les bénéficiaires sur les sites de production, en veillant à interroger spécifiquement les femmes, les jeunes et les réfugiés ; et
- 4) des observations directes sur le terrain via une grille d'observation des unités.

La principale limitation rencontrée a été la contrainte sécuritaire de la zone frontalière et la barrière linguistique qui a nécessité des ajustements méthodologiques minutieux lors des visites de terrain.

Résultats principaux et conclusions

Dans l'ensemble, l'exécution du projet a démontré un succès retentissant et très pertinent, ayant su transformer un défi environnemental et migratoire en une opportunité socio-économique tangible.

Le biochar permet de sécuriser, de fertiliser et de verdir la chaîne d'approvisionnement agricole. Pour des entreprises comme SECO/Olam Agri ou Mitsubishi, il s'intègre parfaitement dans une stratégie d'agriculture régénératrice certifiée (ex: standard regenagri®). L'utilisation du biochar permet à ces acteurs de produire un coton « bas carbone » et de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre.

L'application du biochar permet aux producteurs de réduire leurs achats d'engrais chimiques (NPK) tout en bénéficiant d'une augmentation potentielle de leurs rendements agricoles de 20 à 30 %.

- **Pertinence** : Le projet est fortement aligné avec les besoins urgents des populations locales face à l'appauvrissement des sols et à la rareté de l'eau, ainsi qu'avec les cadres internationaux incluant le Cadre de coopération des Nations Unies (UNSDCF 2021-2025), les ODD (1, 8, 13 et 16) et les engagements de la TICAD 8 et les stratégies nationales (PND 2021-2025, CDN 2030). L'introduction de la technologie de fûts de carbonisation constitue un choix technologique novateur et a été déterminante pour susciter l'adhésion massive.
- **Cohérence** : Une forte complémentarité a été observée avec d'autres initiatives de l'OIT (Dimension sociale de la transition juste, ProAgro YOUTH, ACCEL Africa, ENACTE) et avec les efforts des acteurs locaux (HCR, Agence Emploi Jeunes), garantissant une transition écologique inclusive.
- **Efficacité** : Les résultats ont largement dépassé les prévisions (338 bénéficiaires atteints contre 120 prévus). L'intégration des femmes a été exceptionnelle (56% de l'effectif contre 40 % visé), ces dernières ayant assumé un véritable leadership dans la production. Le projet a généré une dynamique inattendue de fusion spontanée des unités de production, où des villages entiers se sont mobilisés de façon communautaire autour des fours. Les formations ont été globalement efficaces grâce à une approche intégrée combinant compétences techniques, sécurité et santé au travail, ainsi que renforcement des capacités organisationnelles. Elles ont permis aux bénéficiaires de maîtriser la production et la valorisation du biochar tout en développant les bases de gestion nécessaires à la viabilité de leurs activités.

- **Efficience** : Le rapport coût-efficacité est optimal, l'équipe d'implémentation ayant réussi à former et équiper plus du double des bénéficiaires avec le budget initial via une mutualisation intelligente des ressources.
- **Impact et Durabilité** : Bien que la commercialisation du biochar n'ait pas encore atteint sa pleine maturité, le projet génère déjà un impact économique indirect fort en permettant aux producteurs de réduire de moitié leurs achats d'engrais chimiques. Sur le plan social, le travail conjoint a agi comme un puissant catalyseur de paix et de cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés hôtes. La durabilité technique est assurée par la simplicité de la technologie de production, mais la viabilité économique totale (notamment l'accès au marché des crédits carbone) requiert un accompagnement continu au-delà de la fin du projet.

Principales recommandations

1. Capitaliser et mettre à l'échelle les acquis sociaux, économiques et environnementaux :

Le Bureau de pays de l'OIT devrait élaborer une seconde phase de mise à l'échelle afin de consolider les acquis et renforcer la durabilité du projet. Cette phase devrait prioriser le renforcement et la structuration de la chaîne de valeur du biochar, l'intégration de l'éducation financière et de mécanismes de finance adaptés au contexte rural, l'extension géographique du projet sur la base des biomasses disponibles localement, ainsi qu'un ciblage d'au moins 50 % de femmes accompagné de mesures facilitant leur accès au foncier, au crédit, au leadership et à la gestion d'entreprise. En parallèle, l'OIT devrait mobiliser les financements nécessaires à cette phase de mise à l'échelle en concertation avec les ministères concernés (Jeunesse, environnement, emploi, solidarité nationale, famille et femme), l'Ambassade du Japon et les autres bailleurs potentiels.

2. Renforcer les infrastructures logistiques de base : Le Gouvernement et les parties prenantes doivent envisager des investissements structurels essentiels réclamés par les bénéficiaires, en particulier des forages pour l'accès à l'eau (pour pallier le stress hydrique), des magasins de stockage pour protéger la production des intempéries, et des outils semi-mécanisés (ex: débroussailleuses) pour réduire la pénibilité de la collecte et du traitement de la biomasse.

3. Faciliter l'accès aux terres et matières premières pour les réfugiés : Mener un plaidoyer actif avec les autorités locales et coutumières pour négocier et garantir un accès pérenne et sécurisé aux ressources (terres cultivables et biomasse) pour les unités situées au sein ou à proximité des camps de réfugiés (ex: Nioronigué)

4. Mettre à l'échelle et institutionnaliser l'approche : Appuyer l'ANADER dans sa volonté d'intégrer le module technique de production du biochar dans la formation standard de tous ses techniciens agricoles au niveau national.

5. Capitaliser sur les synergies inter-agences: Créer des synergies stratégiques interagences (UNICEF), et s'appuyer sur la Banque Africaine de Développement (BAD)

pour intégrer le projet dans le Document de Stratégie Pays (DSP) afin de cibler les guichets de financement climatique existants (ex: GGGI).

Principales leçons apprises et bonnes pratiques

- **Leçons apprises :**

- Une multiplication du modèle de ce projet à l'échelle et dans le temps permettra d'adresser durablement les défis agricoles et en matière d'emplois dans la région et de contribuer à faire ressortir les avantages économiques pour le marché carbone
- L'intégration de groupes vulnérables (réfugiés) dans une chaîne de production agricole nécessite de résoudre en amont la question de l'accès sécurisé à la terre et à la matière première.
- La forte participation des femmes : le choix de cibler les femmes est un vecteur de mobilisation à grande échelle.

- **Bonnes pratiques émergentes :**

- **Le choix technologique adapté (Drum Pyrolyser) :** Le choix des fûts métalliques, en complément de la technique «Kon tiki» , a été le vecteur de l'appropriation massive du projet, notamment en levant les barrières physiques pour la participation des femmes.
- **L'outil de production comme ciment social :** La création d'unités mixtes (réfugiés/hôtes) réunies autour d'un équipement commun a naturellement forcé la collaboration, favorisant l'entraide et brisant les préjugés, faisant de l'emploi vert un formidable outil de *peacebuilding* (consolidation de la paix).
- **L'intégration d'activités de contre-saison :** L'introduction de la fabrication de briquettes de biocharbon et du maraîchage rapide s'avère une excellente stratégie pour maintenir l'engagement et garantir des revenus continus lors des périodes de soudure, où la biomasse principale (coton) fait défaut.

1. Contexte, description du projet et logique d'intervention

1.1. Contexte national et local

La région de Tchologo est l'une des cinq régions présentant la plus forte prévalence de pauvreté extrême, avec un taux de 22,8 % ; 82,5 % de la population y vit en milieu rural et 91,7 % dépend de l'agriculture comme principale source de revenus (PNUD, mars 2022). La région de Tchologo affiche le troisième taux de pauvreté le plus élevé du pays, avec près de 63 % de la population vivant dans la pauvreté.

La conjonction de la pénurie d'emplois, de la pauvreté et de l'afflux massif de réfugiés dans la région de Tchologo risque de dégénérer en une situation de forte tension sociale. L'absence d'emplois décents aggrave la pauvreté, engendre souvent de la frustration et un sentiment de désespoir, et accentue la concurrence pour des ressources limitées. L'emploi informel, généralement caractérisé par un manque de sécurité de l'emploi et d'avantages sociaux, ainsi que par de faibles salaires, risque de perpétuer un cycle de pauvreté et d'instabilité. La répartition inégale des opportunités d'emploi peut conduire à des inégalités sociales, où certains groupes (par exemple, les femmes, les jeunes, les personnes moins éduquées) sont touchés de manière disproportionnée. Il s'agit d'une situation complexe qui alimente souvent le ressentiment et les divisions sociales, mais qui est également connue pour accroître le risque de criminalité et de troubles sociaux, les individus cherchant des moyens alternatifs pour survivre.

Outre ce qui précède, la Côte d'Ivoire est confrontée à plusieurs défis liés au changement climatique. Parmi les principaux enjeux figurent la hausse des températures moyennes et la variabilité accrue des précipitations, qui affectent la productivité agricole et les ressources en eau. La Côte d'Ivoire s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41 % d'ici 2030 dans le cadre de ses contributions déterminées au niveau national (CDN). L'atténuation des effets du changement climatique et la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre nécessitent des investissements substantiels dans des infrastructures résilientes et des mesures d'adaptation dans les domaines de l'agriculture et de la gestion de l'eau.

1.2. Logique d'intervention et théorie du changement

La théorie de changement du projet stipule que :

Si les jeunes ciblés, femmes et hommes, les membres des communautés hôtes et les réfugiés, apprennent à produire du biochar à partir de tiges de coton d'une manière exempte de risques pour la sécurité et la santé au travail,

SI les jeunes ciblés, femmes et hommes, les membres des communautés hôtes et les réfugiés, sont appuyés pour mettre en place des unités économiques inclusives afin de pérenniser la collecte des tiges de coton ainsi que la production et la vente de biochar, et...

SI les jeunes ciblés sont appuyés pour se connecter à la chaîne de valeur du coton dans leur région, afin d'avoir accès aux tiges de coton (en tant qu'intrant pour la production de biochar) ainsi qu'aux acteurs agricoles ayant besoin d'engrais (représentant une demande pour le biochar),

SI le potentiel de séquestration du carbone ainsi que les opportunités commerciales liées à ce potentiel sont explorés, documentés et exploités,

SI toutes les activités du projet sont mises en œuvre de manière sensible au genre, sensible à la paix et inclusive, en intégrant de façon transversale des approches visant à renforcer la cohésion sociale, le respect et la tolérance entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les membres des communautés hôtes et les réfugiés,

ALORS les jeunes femmes et les jeunes hommes ciblés auront accès à une opportunité de moyens de subsistance décents et intelligents face au climat, avec des effets positifs sur la productivité agricole et un potentiel d'extension à des chaînes de valeur au-delà du coton, dans un contexte social inclusif de plus en plus caractérisé par l'égalité de genre, la cohésion sociale, la confiance et la tolérance...

PARCE QUE des formations efficaces à la production de biochar, dispensées conjointement aux jeunes (femmes et hommes) issus à la fois des communautés hôtes et des populations réfugiées, selon une approche sensible au genre et à la paix, combinées à un appui au développement des activités économiques, permettront d'améliorer durablement l'accès aux moyens de subsistance pour les jeunes ciblés et leurs familles, tout en offrant aux jeunes et à l'ensemble de la communauté des expériences favorisant l'égalité de genre, une plus grande tolérance, la confiance sociale et la cohésion.

Les Résultat (Outcome) et Produits (Outputs) du projet sont définis comme suit :

Résultat 1 : Augmentation des opportunités d'auto-emploi pour les jeunes, les femmes et les hommes ciblés, dans le nord de la Côte d'Ivoire grâce à des unités commerciales durables de production de biochar

- Produit 1.1 : Unités commerciales de jeunes organisées et formées à la production durable de biochar
- Produit 1.2 : Renforcement des capacités des groupes de jeunes ciblés à démarrer et à développer de petites entreprises de production de biochar
- Produit 1.3 : Connaissances sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la technologie du biochar documentées et partagées

Qu'est-ce que le biochar ?

Le biochar est un matériau semblable à un charbon de bois à grains fins, hautement poreux et riche en carbone. Il est obtenu grâce à un processus appelé pyrolyse, qui consiste à chauffer ou carboniser de la biomasse organique, telle que des déchets et résidus agricoles (comme les tiges de coton), dans un environnement à très faible teneur en oxygène. Il est utilisé comme amendement organique qui améliore la santé et la fertilité des sols en augmentant leur capacité à retenir l'eau et les nutriments, ce qui permet de booster la productivité agricole. Il permet de piéger et de séquestrer durablement le carbone dans le sol au lieu de le relâcher dans l'atmosphère.

Tableau 1 : Description du Cadre Logique du projet

Bénéficiaires : Jeunes (femmes et hommes) de la région de Tchologo, au nord de la Côte d'Ivoire			
Chaîne de résultats	Indicateurs	Moyens de vérification	Hypothèses
Impact : Un bien-être et une résilience accrus des bénéficiaires ciblés et de leurs communautés dans un contexte social inclusif de plus en plus caractérisé par l'égalité des sexes, la cohésion sociale, la confiance et la tolérance.			
Objectif 1 : Augmentation des opportunités d'auto-emploi pour les jeunes ciblés, femmes et hommes, dans le nord de la Côte d'Ivoire grâce à des unités d'activité productrices durables de biochar	Nombre d'unités commerciales de biochar en activité à la fin de la période du projet (dégrouper par localisation géographique/communauté) Nombre de jeunes actifs dans les unités d'affaires biochar soutenues par projet (décomposés par sexe, âge et communauté HC/FDP)	Rapport du partenaire de mise en œuvre Rapport de projet, mission de validation Rapport d'évaluation	La livraison des intrants (tiges de coton) et le transport du biochar vers les producteurs de coton fonctionnent sans perturbation Les jeunes sont prêts ou intéressés à continuer à travailler dans les unités d'affaires du biochar après leur formation
Production 1.1 Unités d'affaires jeunesse organisées et formées pour une production durable de biochar	Nombre d'unités d'affaires jeunesse organisées (dégrouper par localisation géographique/communauté) Nombre d'unités d'affaires jeunesse formées à la production de biochar	Rapport du partenaire de mise en œuvre Rapport de projet, mission de validation Rapport d'évaluation	Les jeunes sont prêts à apprendre la production de biochar et à faire partie des unités commerciales. Les jeunes sont prêts à travailler étroitement avec les membres d'autres communautés et avec le sexe opposé
Activité 1.1.1 Organiser une réunion locale des parties prenantes (représentants des gouvernements locaux et des communautés) afin de discuter et de définir les critères de sélection des bénéficiaires.			
Activité 1.1.2 Sélectionnez les bénéficiaires (un total de 120 bénéficiaires) et convenez des paramètres du projet (y compris le plan de travail, le calendrier de formation, etc.) de manière participative, ce qui encourage la participation continue de tous les participants tout au long du projet.			

Activité 1.1.3 Créer 24 unités commerciales avec cinq bénéficiaires chacune.			
Activité 1.1.4 Fournir une formation à la production de biochar à chaque unité.			
Production 1.2 Renforcement des capacités des groupes de jeunes ciblés à créer et développer une petite entreprise de production de biochar	Nombre d'unités commerciales formées par projet pour démarrer et développer l'activité du biochar Nombre de jeunes formés intégrant les droits fondamentaux, l'égalité des sexes et les aspects de confiance sociale (décomposés par sexe, âge, communauté)	Rapport du partenaire de mise en œuvre Rapport de projet, mission de validation Rapport d'évaluation	Les jeunes des unités d'affaires sont prêts et intéressés à apprendre la gestion et l'expansion des entreprises, et disposent des conditions préalables nécessaires pour suivre et intégrer la formation
Activité 1.2.1 Former les unités afin de leur permettre de planifier et de lancer leur activité de biochar, suivant le programme de formation à l'entrepreneuriat de l'OIT <u>Démarrez et Améliorez votre entreprise (SIYB)</u> .			
Activité 1.2.2 Soutien au coaching au démarrage délivré à chaque unité avec une fréquence convenue afin de garantir que les tiges de coton ont été commandées et reçues, que la production de biochar a été lancée et qu'un plan de collecte/distribution de biochar a été convenu/coordonné avec d'autres unités.			
Activité 1.2.3 Fournir un coaching de suivi régulier pour soutenir et développer les activités des 24 unités commerciales			
Résultat 1.3 Connaissances sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la technologie du biochar documentées et partagées	Nombre d'études réalisées et publiées sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la technologie du biochar Le nombre de personnes participant aux échanges facilitait le partage des connaissances sur la production de biochar Nombre de mécanismes d'échange d'émissions de carbone proposés aux parties prenantes concernées	Rapport de projet, Programme TICAD 9 (montrant l'événement parallèle et le thème de l'OIT) Rapport d'évaluation	Il est possible de mesurer la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les zones cibles et de relier cet effet à la technologie du biochar Un document décrivant le processus et ses résultats est de qualité suffisante pour être convaincant dans la société de recherche et auprès des parties prenantes intéressées à promouvoir les mécanismes d'échange d'émissions de carbone
Activité 1.3.1 Mener une étude sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la technologie du biochar			
Activité 1.3.2 Organiser un événement parallèle pendant TICAD 9 afin de partager les connaissances générées par le projet			

Activité 1.3.3 Faciliter les échanges entre les unités d'affaires jeunesse et les jeunes chercheurs au Japon sur la technologie du biochar

Activité 1.3.4 Proposer un mécanisme d'échange d'émissions de carbone afin de créer une source de revenus supplémentaire pour les bénéficiaires du projet

Dispositif de mise en œuvre

Le déploiement du projet a reposé sur un dispositif collaboratif impliquant l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et un réseau de partenaires techniques et privés. L'OIT a assuré la coordination globale du projet et la gestion du financement apporté par le Japon et a veillé à l'application des normes de travail décent. Sur le terrain, l'ONG YANAYI a fourni la formation technique à la production et à l'utilisation du biochar et des autres produits issus des activités complémentaires, la distribution des équipements (fours, tricycles, EPI) et la mise en place des 24 unités de production. L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) est intervenue sur l'aspect socio-organisationnel, en renforçant les capacités entrepreneuriales et coopératives des bénéficiaires et en assurant le suivi des parcelles agricoles de démonstration. Enfin, le secteur privé notamment l'entreprise cotonnière SECO (filiale du groupe OLAM AGRI), qui a facilité la sélection des bénéficiaires, l'accès à la biomasse via son réseau de producteurs, prévoit d'offrir des perspectives pour l'écoulement des surplus de biochar sur le marché.

2. Cadre de l'évaluation

2.1. Objectifs de l'évaluation

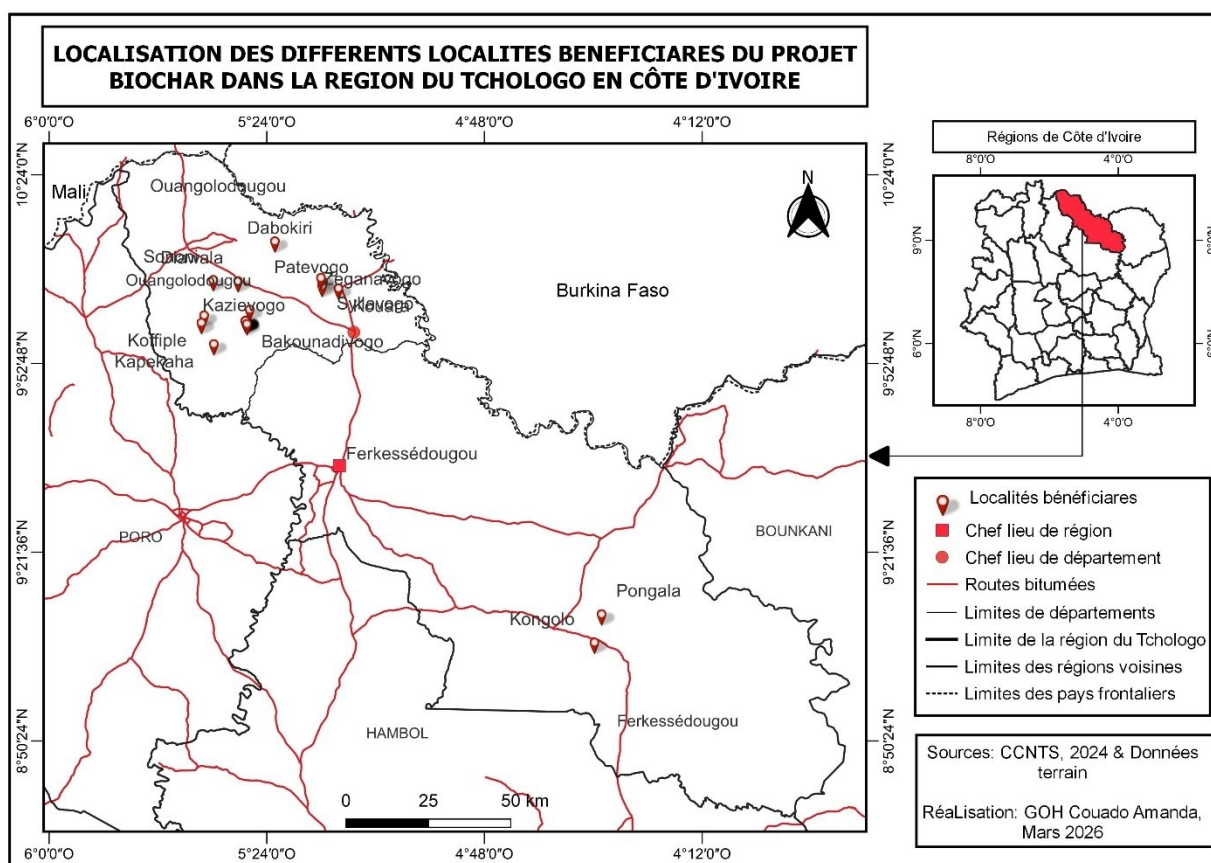
L'objectif principal de cette évaluation est double : assurer la redevabilité (évaluer l'atteinte des résultats) et favoriser l'apprentissage organisationnel. Concrètement, il s'agit d'analyser la mise en œuvre globale de l'intervention et de mesurer ses réalisations effectives par rapport aux objectifs initiaux fixés. Cette évaluation visait à déterminer, sur la base de preuves factuelles, si l'introduction de la technologie du biochar a véritablement servi de levier pour la création d'emplois verts décents, le renforcement de la résilience climatique et la consolidation de la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Au-delà de la reddition de comptes vis-à-vis des bailleurs (notamment le gouvernement du Japon), cet exercice a pour but de documenter les leçons apprises et d'identifier les bonnes pratiques émergentes. L'idée étant de formuler des recommandations stratégiques pour pérenniser les acquis des bénéficiaires et orienter la conception de futures interventions similaires de l'OIT dans des contextes de fragilité.

2.2. Portée de l'évaluation

En ce qui concerne la portée temporelle, l'évaluation couvre l'intégralité du cycle de mise en œuvre du projet de mars 2025 à mars 2026. Sur le plan géographique, l'analyse se concentre de manière spécifique sur la région du Tchologo, et plus particulièrement sur les localités de Kong

et de Ouangolodougou, qui constituent les zones d'intervention du projet. Dans cette délimitation géographique, l'évaluation a également pris en compte les dynamiques transfrontalières avec le pays voisin, le Burkina Faso.

Carte 1 : Localisation des différentes localités bénéficiaires du projet biochar dans la région du Tchologo en Côte d'Ivoire



Le rapport d'évaluation s'adresse à un public diversifié, dont chaque entité utilisera les conclusions et recommandations à des fins spécifiques d'apprentissage, de prise de décision stratégique ou de redevabilité :

- Le Bureau Pays de l'OIT à Abidjan

Pour l'équipe dirigeante et technique, l'évaluation servira d'outil d'apprentissage organisationnel afin de mesurer l'efficacité de l'approche liant emplois verts et consolidation de la paix. Les conclusions, recommandations et leçons apprises permettront d'orienter la conception et la mise en œuvre de futures stratégies et initiatives ciblant la promotion de l'emploi décent, la résilience climatique et la cohésion sociale dans des contextes similaires de fragilité et de zones frontalières.

- Le gouvernement japonais

En tant que bailleur principal du projet, le rapport d'évaluation servira à des fins de redevabilité. L'évaluation fournira des preuves tangibles sur l'utilisation des fonds alloués et sur la manière dont l'intervention a concrètement soutenu ses engagements internationaux, notamment ceux pris lors de la TICAD 8 pour promouvoir la croissance de l'économie verte et la consolidation de la paix en Afrique.

- Les mandants tripartites regroupant le gouvernement (notamment les ministères en charge de l'Emploi, de la Jeunesse, de l'Agriculture et de l'Environnement), les organisations d'employeurs (comme la CGECI) et les organisations de travailleurs (syndicats)

Ils utiliseront les résultats de l'évaluation pour éclairer les politiques publiques et sectorielles, mettre en évidence la faisabilité de répliquer ce modèle économique dans d'autres chaînes de valeur agricoles, fournir des indications sur la formalisation des emplois ruraux et renforcer le respect des normes de sécurité et de santé au travail (SST) dans les métiers verts.

- Les autorités locales de la région du Tchologo (préfets, sous-préfets, conseils régionaux, directions régionales)

En tant qu'acteurs de premiers plans, ils pourront intégrer les conclusions de l'évaluation dans leurs plans de développement locaux. Le rapport leur offrira une analyse de l'impact du projet sur la stabilité de la région, la réduction du chômage des jeunes et l'amélioration de la productivité agricole locale, tout en leur donnant des pistes pour soutenir la pérennisation des unités de production de biochar sur leur territoire.

- Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)

Partenaire stratégique dans le contexte de l'afflux de demandeurs d'asile, utilisera ce rapport pour évaluer le succès de l'intégration socio-économique des réfugiés. L'évaluation lui fournira des données probantes sur la manière dont la collaboration au sein d'unités de production mixtes (réfugiés et communautés hôtes) contribue à réduire les préjugés, à atténuer les tensions liées à la pression sur les ressources et à renforcer un environnement protecteur et résilient pour les populations déplacées de force.

3. Critères & Questions de l'évaluation

Au cours de la mission d'évaluation, les critères utilisés ont été définis conformément aux directives de l'OIT et aux normes de l'OCDE, tout en intégrant les thèmes transversaux propres au mandat de l'OIT. L'évaluation s'est structurée autour de six axes principaux codifiés (R, C, E, F, I, X), chacun accompagné de questions spécifiques.

Pertinence (R)

Ce critère évalue dans quelle mesure les objectifs et la conception du projet répondent aux besoins des populations vulnérables du Tchologo tout en s'alignant sur les priorités stratégiques nationales et internationales. Les questions d'évaluation sont les suivantes :

1. Dans quelle mesure le projet biochar est-il aligné sur les besoins et priorités des parties prenantes et bénéficiaires tripartites identifiés dans les documents du projet et lors de la mise en œuvre ?
2. Dans quelle mesure le projet biochar soutient-il les engagements nationaux en matière de développement, les priorités régionales et les ODD pertinents ?
3. Dans quelle mesure les objectifs d'intervention sont-ils alignés sur les réalités socio-économiques et les défis spécifiques de la région de Tchologo (forte pauvreté, chômage des jeunes et sous-emploi, afflux massif de réfugiés, pressions sur les ressources naturelles et impacts du changement climatique) ?
4. La conception du projet reflète-t-elle une approche logique, réaliste et ciblée pour atteindre leurs objectifs dans différents contextes nationaux ?

Cohérence (C)

Ce critère analyse les synergies internes du projet avec d'autres initiatives de l'OIT et sa compatibilité externe avec les politiques nationales, les actions des autres bailleurs et les partenaires humanitaires. Les questions d'évaluation sont les suivantes :

5. Dans quelle mesure ces interventions complètent-elles et s'alignent-elles avec d'autres programmes et projets en cours de l'OIT dans le pays ?
6. Existe-t-il des recoupements, synergies ou duplications potentielles avec d'autres projets soutenus par des donateurs ou des programmes nationaux ?

Efficacité (E)

Ce critère mesure le degré d'atteinte des cibles et objectifs fixés, tout en analysant les effets inattendus, l'inclusion effective des groupes marginalisés et la gestion des défis. Les questions d'évaluation sont les suivantes :

7. Dans quelle mesure le projet est-il susceptible d'atteindre les objectifs visés d'ici la fin de la période de mise en œuvre ?
8. Quels sont les principaux facteurs de réussite et les défis rencontrés pour atteindre les résultats attendus ?
9. Quels résultats inattendus, positifs et négatifs, ont émergé de la mise en œuvre du projet ?

Efficiencia (F)

Ce critère évalue l'optimisation du rapport coût-efficacité dans l'utilisation des ressources financières, humaines et techniques, ainsi que la ponctualité des livrables et la plus-value du secteur privé. Les questions d'évaluation sont les suivantes :

- 10.** Quelle a été l'efficacité du soutien technique et de l'assistance fournis par les équipes de travail décentes (DWT) et le siège de l'OIT ?
- 11.** Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et techniques ont-elles été allouées et utilisées efficacement pour atteindre les objectifs du projet ?
- 12.** Les fonds et interventions des projets ont-ils été fournis en temps opportun et quels ont été les principaux obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre ?
- 13.** Un système efficace de gestion des risques, de suivi et d'évaluation a-t-il été mis en place et mis en œuvre ?

Impact et durabilité (I)

Ces critères mesurent les transformations concrètes sur les moyens de subsistance et la cohésion sociale des bénéficiaires, ainsi que la viabilité économique et l'appropriation institutionnelle des acquis après le retrait des financements. Les questions d'évaluation sont les suivantes :

- 14.** Comment le projet a-t-il contribué à l'amélioration à long terme de la vie des bénéficiaires, en particulier des femmes et des jeunes ?
- 15.** Quelles leçons peut-on tirer de l'impact du projet pour éclairer les futurs projets et interventions de l'OIT sur ce domaine thématique ?
- 16.** Les résultats du projet sont-ils structurés pour garantir une durabilité à long terme au-delà de son cycle de vie ?
- 17.** Quels sont les principaux risques pour la durabilité des résultats des interventions et comment ces risques ont-ils été atténués ?
- 18.** Dans quelle mesure les institutions nationales et les partenaires de mise en œuvre sont-ils prêts à maintenir les résultats sans soutien continu de l'OIT ?
- 19.** Une stratégie de sortie réaliste et efficace a-t-elle été élaborée et mise en œuvre pour garantir des bénéfices continus aux bénéficiaires et partenaires ?

Questions transversales (X)

Ce critère s'assure de l'intégration des valeurs fondamentales de l'OIT tout au long du projet, telles que l'égalité des genres, la non-discrimination, le dialogue social, la sécurité au travail et la durabilité environnementale. Les questions d'évaluation sont les suivantes :

- 20.** Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les principes d'égalité des sexes et de non-discrimination dans leur conception et leur mise en œuvre ?
- 21.** Dans quelle mesure le projet a-t-il efficacement encouragé des organisations de travailleurs et d'employeurs fortes et indépendantes et facilité des dialogues sociaux constructifs ?

4. Méthodologie et limites de l'évaluation

4.1. Approche méthodologique de l'évaluation

L'évaluation a adopté une approche méthodologique principalement qualitative avec une prise en compte des données quantitatives issues des rapports de suivi. L'approche a été inclusive et participative. La collecte de données a reposé sur :

1. une revue documentaire approfondie (Documents cadres, rapports de progrès, documents de projets, bases de données) incluant l'analyse du document de projet (ProDoc), des rapports d'avancement, des données quantitatives de suivi, ainsi que des cadres stratégiques nationaux (PND, CDN, PPTD, UNSCDF) et internationaux (TICAD, Agenda 2030, Agenda 2063 pour l'Afrique).
2. des entretiens avec 18 informateurs clés (KII) impliquant le personnel de l'OIT, les représentants de l'ANADER, de l'ONG YANAYI, du HCR, des autorités locales et de SECO ainsi qu'un atelier de consultation avec les partenaires élargis (Ministères au niveau central, organisations des employeurs et travailleurs, partenaires techniques et financiers). La répartition des répondants fait ressortir une participation de 15 hommes et 3 femmes représentant les différentes catégories d'acteurs du projet. Plus précisément, cette distribution se décompose ainsi : le personnel de l'OIT avec 4 représentants (dont 1 femme), les partenaires d'exécution incluant l'ONG YANAYI et l'ANADER avec 3 représentants (dont 1 femme), et le secteur privé via les entreprises SECO/Olam Agri et Mitsubishi avec 6 représentants (dont 1 femme). Les structures gouvernementales, étatiques et d'assistance locale (Ministère de l'emploi et de la protection sociale, Agence Emploi Jeunes et DAARA) ont été représentées par 3 hommes, tandis que le HCR et l'Ambassade du Japon (le bailleur) ont chacun été représentés par un homme. Cette démarche a été complétée par un atelier de consultation mixte réunissant ces partenaires élargis sur le terrain afin de dresser un bilan collaboratif, d'évaluer la cohésion sociale et de consolider les recommandations. (Voir Annexe 9.4.2.)

3. l'organisation de 12 discussions de groupe (Focus Groups - FGD) avec les bénéficiaires sur 19 sites de production, en veillant à interroger spécifiquement les femmes, les jeunes et les réfugiés ; ces discussions se sont tenues dans les localités de Kong, Diawala et Ouangolodougou avec des groupes de 6 à 14 bénéficiaires avec un total de 107 participants (63 hommes et 44 femmes ; Voir Annexe 9.4.1)
4. des observations directes sur le terrain via une grille d'observation des unités.

4.2. Échantillonnage

L'approche d'échantillonnage qualitatif par choix raisonné a été retenue pour garantir une représentativité maximale sur le plan géographique et opérationnel tout en nous donnant l'opportunité d'accéder aux bénéficiaires disponibles. En visitant 19 des 24 unités de production créées dans la région du Tchologo, l'évaluation a couvert près de 80 % des sites opérationnels du projet en considérant des dynamiques villageoises variées, allant des communautés d'accueil (comme à Dabokiri ou Bakounadivogo) aux contextes d'urgence humanitaire avec l'intégration de l'unité du camp de réfugiés de Nioronigué. Ainsi, l'échantillon prend en compte fidèlement la diversité sur l'ensemble de la zone d'intervention.

Sur le plan démographique, bien que le projet ait été initialement dimensionné pour cibler 120 bénéficiaires, l'engouement sur le terrain a permis de toucher une population réelle de plus de 300 personnes. Le nombre de 107 répondants interrogés lors des groupes de discussion représente donc environ le tiers de la population totale effectivement touchée, **une proportion élevée et robuste pour une étude qualitative.**

Par conséquent, les résultats issus de cet échantillonnage doivent être interprétés comme des indicateurs qualitatifs fiables et valides des dynamiques du projet, plutôt que comme de simples données statistiques. La couverture d'un tiers des bénéficiaires répartis sur 80 % des unités de production a permis d'atteindre un seuil de saturation de l'information, où les constats récurrents tels que le leadership affirmé des femmes, l'amélioration remarquable de la cohésion sociale entre autochtones et réfugiés, et l'efficacité de la nouvelle technologie reflètent un véritable consensus de terrain. **Ces résultats offrent ainsi une base empirique solide et représentative pour évaluer les changements vécus par les populations et asseoir la pertinence des recommandations stratégiques formulées.**

La sélection des répondants a permis de garantir une représentativité féminine de 41,1 %, dépassant ainsi le quota de 40 % initialement ciblé par le projet. Pour libérer la parole et capter leurs réalités spécifiques, des groupes de discussions exclusivement féminins ont été organisés à Sononi et Koffiplé. Le site de Kapekaha, bien que mixte, a également mobilisé une très forte majorité de femmes (75 %).

Pour évaluer les dynamiques de cohésion sociale et les défis d'accès aux ressources, un groupe de discussion a été spécifiquement dédié aux demandeurs d'asile/réfugiés vivant dans le camp de Nioronigué (2 hommes et 4 femmes). Cela a permis de documenter leurs contraintes foncières pour l'accès à la biomasse.

Les sites tels que Dabokiri, Zeganavogo, Syllavogo, Patevogo et Pongala ont été l'occasion d'interroger les jeunes hommes producteurs, membres des communautés d'accueil. Leurs retours ont permis de comprendre l'impact agronomique sur les champs de coton et l'appropriation de l'équipement (comme la gestion des tricycles).

Photo 1 : groupe de discussion avec des bénéficiaires à Dabokiri, Février 2026



4.4. Méthodes d'analyse des données

L'analyse des données a reposé sur le principe de la triangulation des sources et des méthodes, permettant de croiser les données qualitatives issues des entretiens et des discussions de groupe avec les données quantitatives (listes de bénéficiaires) et les observations directes sur le terrain. Nous avons recouru à certains outils numériques d'analyse tels que TurboTranscribe (pour la retranscription des entretiens), NoteBookLM (pour l'analyse qualitative des données), Julius.ai intégrant le langage Python (pour générer les graphiques et le rapport quantitatif de la grille d'observation).

4.5. Limites, biais potentiels et garanties éthiques

L'évaluation a dû composer avec plusieurs contraintes majeures. Le risque principal était lié à la situation sécuritaire volatile dans la région du Tchologo, caractérisée par la présence de groupes armés, ce qui a limité nos mouvements en nous concernant sur des zones considérées comme « sûres » par l'équipe d'évaluation.

L'équipe d'évaluation a également anticipé certains biais, tels que le biais de désirabilité sociale, ainsi que les risques de perte de nuances liés aux barrières linguistiques (la quasi-totalité des bénéficiaires ne sont pas alphabétisés en français) nécessitant des traducteurs.

Enfin, sur le plan éthique, l'évaluation a scrupuleusement respecté les normes de l'UNEG et le code de conduite de l'OIT : un consentement éclairé a été obtenu avant chaque entretien ou focus group, et toutes les données personnelles collectées ont été nettoyées avant l'analyse et stockées de manière sécurisée.

5. Résultats de l'évaluation

L'évaluation révèle que le projet Biochar constitue une intervention avec une forte pertinence et un succès opérationnel indéniable, dont le bien-fondé repose sur l'introduction d'une technologie innovante et accessible (les fûts de carbonisation) adaptée aux réalités socio-économiques et climatiques de la région. Le projet s'illustre par un dépassement exceptionnel de ses cibles initiales, atteignant 338 bénéficiaires directs au lieu des 120 prévus, porté par une inclusion remarquable et inattendue des femmes (56 % des effectifs) qui ont assumé un leadership déterminant dans la production. En plus d'initier une transition écologique générant des économies immédiates sur les engrais agricoles, l'intervention a démontré une forte valeur humaine en agissant comme un puissant moteur de paix et de cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Si la viabilité économique globale (notamment l'accès au marché des crédits carbone) et la pérennité logistique (besoin accru en eau) nécessitent un accompagnement prolongé au-delà de la période d'exécution, le projet s'impose visiblement comme un modèle probant et inclusif de création d'emplois verts, justifiant pleinement les investissements réalisés et méritant d'être consolidé et mis à l'échelle.

5.1. Pertinence (R)

R1 - Réponse aux besoins

Le projet apporte une réponse ciblée et pertinente aux vulnérabilités structurelles de la région du Tchologo, qui est marquée par un taux de pauvreté d'environ 63 %, une forte dégradation des sols et un manque d'eau sévère pendant la saison sèche. La mise en œuvre de la technologie du biochar est perçue par l'ensemble des bénéficiaires comme une solution permettant de

retenir l'humidité des sols, d'améliorer la fertilité des terres agricoles et de réduire considérablement la charge financière liée à l'achat d'engrais chimiques coûteux. Les jeunes, les femmes et les réfugiés ont témoigné d'un fort engouement pour cette alternative qui soutient directement leurs moyens de subsistance et leur productivité. « *On avait vraiment besoin du projet. Quand on a découvert la formation, tout le village en entier s'est mobilisé pour y participer.* » (Groupe de discussion, Hommes de Dabokiri). « *Le biochar est une alternative pour nous face au défi du manque d'eau. Le biochar apporte de l'humidité et restaure le sol.* » (Groupe de discussion, Femmes de Sononi).

R2 - Alignement stratégique

L'intervention démontre un alignement avec les cadres stratégiques à l'échelle nationale et internationale. Au niveau national, le projet soutient directement les axes 1 et 5 du Plan National de Développement (PND 2021-2025) de la Côte d'Ivoire, qui portent sur la transformation structurelle de l'économie agricole et la gestion durable des ressources naturelles. Il contribue également aux Contributions Déterminées au niveau National (CDN), qui visent une réduction de 30,41 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Sur le plan international, la démarche s'intègre au Cadre de coopération des Nations Unies (UNSDCF 2021-2025) s'alignant sur les résultats 1, 3, 5, 6, 7 notamment la sécurité alimentaire, l'autonomisation des jeunes et des femmes ainsi que la durabilité environnementale, aux ODD (1, 2, 5, 8, 13, 16, 17) et au Résultat 3 « Le plein-emploi productif au service de transitions justes » du Programme et Budget 2024-2025 de l'OIT. De plus, il répond fidèlement aux engagements pris par le Gouvernement du Japon lors de la TICAD 8 pour la promotion d'une croissance verte et la consolidation de la paix en Afrique. « *Ce projet biochar dans le Tchologo répond de manière cohérente aux priorités définies lors de la TICAD 8 tels que renforcer la résilience climatique, soutenir la stabilité dans des zones fragiles et promouvoir une croissance inclusive par les emplois verts.* » (Ambassade du Japon).

Le projet démontre également un alignement stratégique et politique avec les priorités du gouvernement ivoirien et les initiatives d'autres partenaires au développement. Au niveau national, il s'intègre directement dans le Programme Social du Gouvernement (PS Gouv 2), en particulier dans son *Programme de Lutte contre la Fragilité dans les zones frontalières du Nord*, en offrant des opportunités de résilience économique aux jeunes. L'Agence Emploi Jeunes (AEJ) considère d'ailleurs cette initiative comme une véritable valeur ajoutée qui complète qualitativement ses propres programmes de financement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). Sur le plan environnemental et régional, le projet est en synergie avec les actions d'autres bailleurs, tels que le projet Pro2GRN financé par la GIZ, qui vise également la fertilisation des sols et la protection de l'environnement dans la même zone. « *Effectivement, au niveau de l'AEJ, ça apporte un plus. Ça apporte un plus qualitatif à nos activités. [...] C'est vraiment un salut pour la population, pour les jeunes.* » (Représentant de l'Agence Emploi Jeunes).

Tableau 2 : Alignement stratégique et politique du projet Biochar

Cadre Stratégique / Politique	Axe d'alignement du Projet Biochar	Impact Attendu
PND 2021-2025	Axes 1 & 5 : Transformation structurelle de l'économie agricole et gestion durable des ressources naturelles.	Modernisation de l'agriculture et gestion durable des ressources naturelles.
CDN (Objectifs Climat)	Engagement de réduction des émissions de GES d'ici 2030.	Séquestration du carbone et réduction de l'empreinte carbone nationale (-30,41 %).
PS Gouv 2	Lutte contre la fragilité dans les zones Nord.	Création d'emplois verts et insertion socio-économique des jeunes.
Partenariats Bailleurs (ex: GIZ Pro2GRN)	Restauration de la fertilité des sols et économie circulaire.	Transfert de compétences sur les mécanismes du marché carbone.
UNSDCF 2021-2025	Alignement sur les Résultats 1, 3, 5, 6 et 7.	Renforcement de la sécurité alimentaire, autonomisation des jeunes et des femmes, et durabilité environnementale.
ODD (Objectifs de Développement Durable)	Alignement sur les ODD 1, 8, 13 et 16.	Lutte contre la pauvreté, promotion du travail décent, action climatique et consolidation de la paix.
Programme et Budget OIT 2024-2027	Résultat 3 de l'OIT.	Le plein-emploi productif au service de transitions justes.
TICAD 8 (Japon)	Engagements du Gouvernement du Japon pour l'Afrique.	Promotion d'une croissance verte et consolidation de la paix en Afrique.

R3 - Adaptation au contexte

Le projet a fait preuve d'une excellente flexibilité adaptative face aux réalités évolutives du terrain. Confronté à la pression démographique de plus de réfugiés dans le Nord (dont environ 23 000 dans le Tchologo), le projet a favorisé une approche de résilience communautaire en intégrant conjointement des réfugiés et des hôtes au sein des unités de production. Par ailleurs, face aux contraintes du calendrier agricole ayant entraîné une indisponibilité de la biomasse (tiges de coton) entre septembre et décembre, la conception a été réajustée pour éviter une interruption des revenus. Le projet a diversifié son approche en introduisant des activités génératrices d'emplois verts complémentaires adaptées à ce contexte climatique et économique.

Tableau 3. Mesures d'adaptation à la saison creuse

Activité d'adaptation mise en place	Objectif face au contexte local
Compost Vert Communautaire	Transformer les biodéchets locaux (ménagers, fientes, bouse) en compost enrichi au biochar pour améliorer la fertilité des sols et générer des revenus réguliers.
Maraîchage rapide (hors sol et plein champ)	Assurer des revenus très rapides (2 à 3 mois) et renforcer la sécurité alimentaire via des cultures à cycle court (tomates, gombo, piment) adaptées au climat en utilisant le compost, le digestat et le biochar.
Briquettes Éco-Densifiées	Valoriser les résidus de charbon invendus et les poussières en une source d'énergie domestique alternative, performante et durable, allégeant ainsi la pression sur le bois de chauffe.
Digestat Plus (Engrais liquide)	Produire artisanalement un engrais liquide à partir de biodéchets pour une fertilisation rapide des sols, et développer du biochar enrichi au digestat (fertilisant premium) afin de générer des revenus supplémentaires à court terme.
Biopesticides & Pièges Agroécologiques	Réduire la dépendance des producteurs aux pesticides chimiques coûteux, protéger leur santé et l'environnement, et créer de nouveaux emplois verts via la production locale de biopesticides (ex: huile de neem) et de pièges à insectes.
Mobilisation, Sensibilisation Transversale & Entrepreneuriat (Activité 0)	Assurer l'appropriation communautaire et renforcer les capacités des bénéficiaires à gérer leurs activités de manière durable à travers des formations en entrepreneuriat vert, économie circulaire, et la mise en place de comités de pilotage locaux.
Dispositif transversal (SST, Gouvernance, MRV, Genre)	Garantir une mise en œuvre sûre et inclusive de toutes les activités en renforçant les capacités sur la Santé et Sécurité au Travail (dotation et port d'EPI), la gestion de caisse commune, et en s'assurant d'une forte implication des femmes (≥ 50 %) et des jeunes.

R4 - Validité de la conception

La conception du projet démontre une cohérence logique, articulant de manière séquentielle les activités de renforcement des compétences techniques (Produit 1.1) et managériales (Produit 1.2) pour aboutir à l'objectif d'augmentation des opportunités d'auto-emploi durables (Outcome 1). Cette conception est validée par les résultats du projet car la formation pratique à la technologie du biochar a répondu directement aux défis locaux de la dégradation des sols et du coût élevé des engrais chimiques, tandis que l'accompagnement entrepreneurial, déployé via les outils SIYB/COOP de l'OIT et l'approche *Farmer Business School*, dotant les jeunes et les

femmes des capacités indispensables pour gérer des micro-entreprises viables. De plus, l'intégration stratégique d'activités génératrices de revenus complémentaires pour pallier le manque de biomasse en saison creuse (maraîchage, compostage, briquettes éco-densifiées) et les actions visant à documenter la réduction des gaz à effet de serre pour accéder au marché des crédits carbone (Produit 1.3) prouvent que les activités et les extrants ont été minutieusement structurés pour garantir la rentabilité continue et la résilience économique des 24 unités commerciales mises en place.

Le choix technologique mis en œuvre a également démontré sa validité, et a été déterminant pour l'adhésion des populations. Le projet a eu la pertinence d'adopter la technologie de fûts métalliques (*Drum Pyrolyser*) en complément de la méthode existante « Open Kon Tiki » utilisée par SECO (Société d'Exploitation Cotonnière Olam) dans leur initiative Regenagri. Cette innovation technique a été le principal moteur d'appropriation car elle réduit la charge physique, offre une meilleure mobilité de l'outil de travail et garantit une plus grande sécurité en minimisant l'exposition directe aux flammes. « *Au départ c'était avec SECO qu'on avait découvert mais on produisait avec la technique des fosses. Mais depuis qu'on a découvert la technique des fûts, notre intérêt pour le projet a augmenté.* » (Groupe de discussion, Hommes de Dabokiri).

Par ailleurs, en intégrant l'octroi de matériels tels que les tricycles, le projet a boosté l'engouement des bénéficiaires qui ont perçu la valeur ajoutée en gain de productivité.

Photo 2 : photo d'un tricycle d'une unité de production à Bakounadivogo, février 2026



5.2. Cohérence (C)

C1 - Cohérence Interne

L'évaluation révèle une excellente cohérence interne, le projet s'appuyant stratégiquement sur les acquis d'autres interventions de l'OIT en Côte d'Ivoire. Pour optimiser son démarrage et son efficacité, le projet Biochar a bénéficié de la disponibilité du staff opérationnel du projet *ProAgro YOUTH* pour pouvoir démarrer rapidement et a capitalisé sur la liste déjà disponible des partenaires de la région du Tchologo. De plus, une forte synergie opérationnelle a été établie avec le projet sur la « *Dimension sociale de la Transition écologique juste* ». Le coordonnateur de ce dernier a été impliqué dès la phase de rédaction et de sélection du projet Biochar, permettant un transfert direct d'expertise et de méthodologie testées antérieurement dans d'autres régions (comme Bouaké) pour la création d'emplois verts.

Tableau 4 : Synergies internes de l'OIT

Projet Partenaire	Nature de la synergie	Objectifs de mutualisation
ProAgro YOUTH	Opérationnelle	Partage du Comité de Pilotage
Transition Juste	Technique	Transfert de technologie (carbonisation basique), appui-conseil et formation sur l'impact climatique sur l'emploi.
ACCEL AFRICA et ENACTE	Opérationnelle	Utilisation des formateurs formés par ces deux projets dans le domaine de la gestion et du fonctionnement des entreprises coopératives selon les outils COOP de l'OIT.

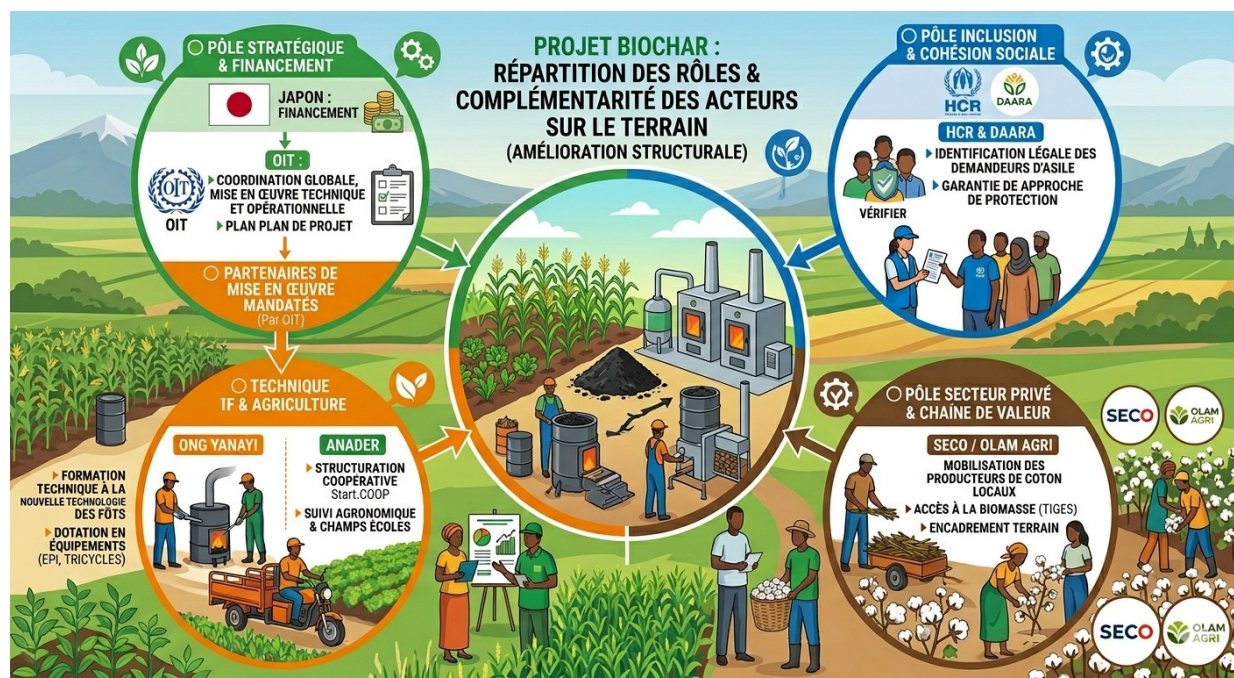
C3 - Complémentarité

La mise en œuvre du projet s'est distinguée par une forte complémentarité opérationnelle avec les acteurs institutionnels, humanitaires et le secteur privé présents sur le terrain. Pour garantir l'inclusion socio-économique des demandeurs d'asile, le projet a étroitement collaboré avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et la Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides (DAARA), associant ces entités dès l'identification des bénéficiaires dans les camps (ex: Nioronigué). Sur le volet agricole, le partenariat avec le secteur privé, notamment la compagnie cotonnière SECO (Olam Agri), a été un modèle de complémentarité car SECO a facilité l'accès à son réseau de producteurs de coton et à la biomasse.

« Dans la stratégie de la DAARA, c'est un programme d'assistance... mais en même temps, il y a aussi l'intégration, donc l'inclusion socio-économique. Avec ce projet-là, je pense que ça s'aligne parfaitement. » (Représentant DAARA à Ferké).

« Pour moi, c'est une parfaite collaboration. Parce qu'il y a une plateforme sur laquelle on partage tout. » (Chef de Zone SECO, Kaouara).

Figure 1 : Schéma illustratif du modèle de complémentarité opérationnelle



5.3 Efficacité (E)

E1 - Résultats du projet

Le résultat principal (Outcome 1) du projet visait l'« augmentation des opportunités d'auto-emploi pour les jeunes, les femmes et les hommes ciblés dans le nord de la Côte d'Ivoire grâce à des unités commerciales durables de production de biochar ». L'atteinte de ce résultat a été rendue possible par la synergie des produits (outputs) délivrés, notamment la structuration et la formation technique approfondie à la pyrolyse (Produit 1.1) combinées au renforcement des capacités entrepreneuriales via les outils COOP de l'OIT et l'approche *Farmer Business School* de l'ANADER (Produit 1.2). Les résultats quantitatifs ont ainsi largement excédé les cibles initiales : prévu au départ pour toucher 120 bénéficiaires directs, le projet a finalement enrôlé et formé 338 personnes (dont 56 % de femmes et 24 % de réfugiés) ; soit 282 % de la cible. Les 24 unités commerciales de production prévues ont été créées, dotées d'équipements complets (tricycles, fûts, bottes, gants, lunettes, chasubles), et sont aujourd'hui pleinement fonctionnelles.

Au niveau des bénéficiaires finaux, les formations ont apporté des connaissances techniques solides et ont généré un niveau de satisfaction très élevé. L'introduction de la technologie des fûts métalliques (*Drum Pyrolyser*) a permis aux participants de s'approprier rapidement le processus. Cette satisfaction se traduit par un engouement inattendu, où la simplicité des outils a poussé les bénéficiaires à se rassembler autour des équipements, favorisant ainsi une forte cohésion sociale entre les membres des communautés d'accueil et les réfugiés.

Concernant les changements sur les conditions économiques, bien que la phase de commercialisation directe du biochar soit encore en attente de la saison des semis et de la formalisation des circuits de vente, des résultats financiers tangibles sont déjà observés. La première source de revenus indirects provient des économies substantielles réalisées sur les intrants agricoles : en appliquant le biochar dans leurs propres champs, les producteurs arrivent à réduire de moitié leurs achats d'engrais chimiques, passant par exemple d'un besoin de quatre sacs à seulement deux. Par ailleurs, l'acquisition de compétences dans des activités complémentaires, comme la fabrication de briquettes d'éco-charbon, a permis à de nombreux ménages (notamment les réfugiés de Nioronigué) de substituer ces briquettes à l'achat de gaz ou de charbon de bois pour la cuisson, allégeant ainsi immédiatement leur budget énergétique quotidien.

Le fonctionnement concret et l'autonomie de ces unités sur le terrain témoignent de leur efficacité. À titre d'exemple, les unités de Pongala 1 et 2 (à Kong) ont instauré une gouvernance interne rigoureuse : le tricycle, essentiel pour le transport de l'eau et de la biomasse, est géré de façon communautaire et mis à disposition moyennant une cotisation forfaitaire qui alimente une caisse d'entretien. Cette structuration leur a permis de produire efficacement 105 sacs de biochar pour la première unité et 88 sacs pour la seconde. Un autre exemple marquant est celui des unités de Koffiplé et Sononi, composées exclusivement de femmes. Elles ont surmonté les défis liés au manque d'eau pour maîtriser la production, constituant des stocks de plus de 6 barriques pleines en vue de la prochaine campagne agricole, tout en affirmant un leadership qui a profondément valorisé leur statut au sein du village.

En termes de volume, environ 39 tonnes de biochar ont été produites en quelques mois, selon l'ONG YANAYI.

Le projet a été pensé pour s'insérer directement dans la chaîne de valeur du coton, en utilisant les résidus de récolte (tiges) comme matière première en amont, et en proposant le biochar comme intrant agricole en aval. L'objectif économique à terme est de professionnaliser cette filière en créant un véritable marché local autonome : les unités de jeunes et de femmes ont été bâties sur un modèle de micro-entreprises spécialisées qui produisent et vendent le biochar et le compost (Bokashi) aux agriculteurs de la région qui n'en produisent pas eux-mêmes. Cette orientation de marché est soutenue par des partenariats privés tangibles. L'implication de partenaires comme SECO et Mitsubishi ouvre la voie à la certification du coton bas carbone (via des standards comme regenagri), ce qui permettra à terme de monétiser les réductions d'émissions sur le marché volontaire du carbone et de générer des revenus financiers additionnels pour les producteurs.

Tableau 5 : Récapitulatif de l'atteinte des cibles quantitatives

Indicateurs cibles	Prévisions initiales	Réalisations effectives
Bénéficiaires directs (Total)	120	338
- Dont Femmes	48 (40 %)	189 (~ 56 %)
- Dont Hommes	72 (60 %)	149 (~ 44 %)
- Dont Réfugiés / Demandeurs d'asile	36 (30 %)	80 (23,66 %)
- Dont Communautés hôtes (Ivoiriens)	84 (70 %)	258 (76,33 %)
Unités de production	24	24

Photo 3 : production de biochar stockée dans des sacs



L'évaluation des formations mises en œuvre dans le cadre du projet met en évidence une approche globalement pertinente et efficace, fondée sur la complémentarité entre le renforcement des compétences techniques et l'appui aux capacités organisationnelles et entrepreneuriales des bénéficiaires.

Les modules pratiques dispensés par l'ONG YANAYI ont permis aux participants d'acquérir des compétences concrètes en production et valorisation du biochar, tout en intégrant les principes de sécurité et santé au travail (SST). Les bénéficiaires ont ainsi été formés à la fabrication de carbonisateurs à partir de fûts métalliques (Drum Pyrolyser), à la maîtrise du processus de pyrolyse, ainsi qu'à des activités de diversification telles que la production de biochar enrichi, la fabrication de briquettes de biocharbon pour la cuisson et l'aménagement de cultures

marais hors-sol. Le caractère pratique et contextualisé de ces formations a facilité l'appropriation des techniques et leur application dans les conditions locales.

En parallèle, les formations assurées par l'ANADER ont renforcé les capacités des bénéficiaires à structurer, gérer et pérenniser leurs activités économiques. À travers les modules sur la vie associative, la gestion coopérative et les approches Farmer Business School (FBS), Think.COOP, Start.COOP et My.COOP, les participants ont développé des compétences en gouvernance, planification, gestion collective et viabilité économique. Cette composante a permis de dépasser la seule maîtrise technique pour inscrire les acquis dans une logique de production organisée et économiquement durable.

Dans son ensemble, cette approche intégrée a contribué à renforcer l'autonomisation économique des bénéficiaires et à jeter les bases d'activités génératrices de revenus plus résilientes. La diversification des usages du biochar ouvre en effet des perspectives accrues de valorisation économique, tout en réduisant la dépendance à une seule activité. Par ailleurs, l'accent mis sur la SST et sur l'organisation collective favorise l'émergence de pratiques de travail plus sûres, plus décentes et plus durables.

Ainsi, l'efficacité des formations repose principalement sur quatre facteurs : leur caractère pratique, l'intégration de la SST, la diversification des opportunités autour du biochar, et le renforcement simultané des capacités de gestion. La complémentarité entre les interventions de YANAYI et de l'ANADER apparaît à cet égard comme un facteur clé de réussite, ayant permis de transformer les acquis de formation en opportunités économiques plus concrètes et durables.

E2 - Résultats inattendus

L'engouement suscité par la technologie du biochar a généré des effets positifs inattendus, notamment dans la dynamique de groupe. La simplicité d'utilisation des fûts a provoqué une fusion spontanée des unités de production dans plusieurs villages. Au lieu de travailler en petits comités isolés de cinq personnes comme le prévoyait le projet, des communautés entières se sont mobilisées de manière collective autour des fours pour mutualiser leurs efforts et accroître la production. Par ailleurs, une surperformance inattendue des femmes a été observée : les unités exclusivement féminines ou à majorité féminine ont enregistré les plus grands volumes de production. Les données à notre disposition dénombrent une production d'environ 6 tonnes par les femmes de Koffiplé et Sononi.

L'appropriation sociale, de l'unité au collectif

Initialement conçu sur une base de cinq membres par unité, le modèle du projet a organiquement évolué vers une gestion communautaire des villages, les bénéficiaires ayant spontanément fusionné leurs équipements pour optimiser la production. Au lieu de travailler de façon isolée, les communautés ont mis en place leur propre structuration interne en se répartissant les tâches, allant du séchage de la biomasse à l'alimentation des fours et à la gestion de l'eau. Cette mutualisation s'est également traduite par une gestion intelligente du matériel, où une partie des carbonisateurs est utilisée pendant que l'autre est gardée en réserve, et par un stockage commun des récoltes de biochar.

Cette appropriation collective a agi comme un véritable ciment social, transformant les jours de production en de grands rassemblements où tout le village se retrouve. Ce travail en synergie a permis d'effacer les barrières entre les communautés d'accueil et les réfugiés ou demandeurs d'asile, qui travaillent désormais main dans la main dans une forte cohésion. Les bénéficiaires eux-mêmes ont souligné que, sans ce projet, il n'était pas évident de se réunir et de collaborer ainsi, affirmant que cette initiative a littéralement donné du sens à leur unité.

Au-delà de l'intégration sociale, cette dynamique a engendré un profond sentiment de fierté et a modernisé l'image des villages participants. La capacité à générer collectivement d'importants volumes de production a offert une forte visibilité à ces communautés, réhaussant leur importance et le respect à leur égard dans la région. Ce succès collectif a d'ailleurs suscité l'admiration et les sollicitations des localités voisines non bénéficiaires, qui souhaitent désormais s'inspirer de ce modèle et intégrer le projet.

« Ce n'est pas une question de groupes distincts, mais c'est tout le village qui venait, au point où ils ont tous fusionné les unités. » - Chef de projet, ONG YANAYI

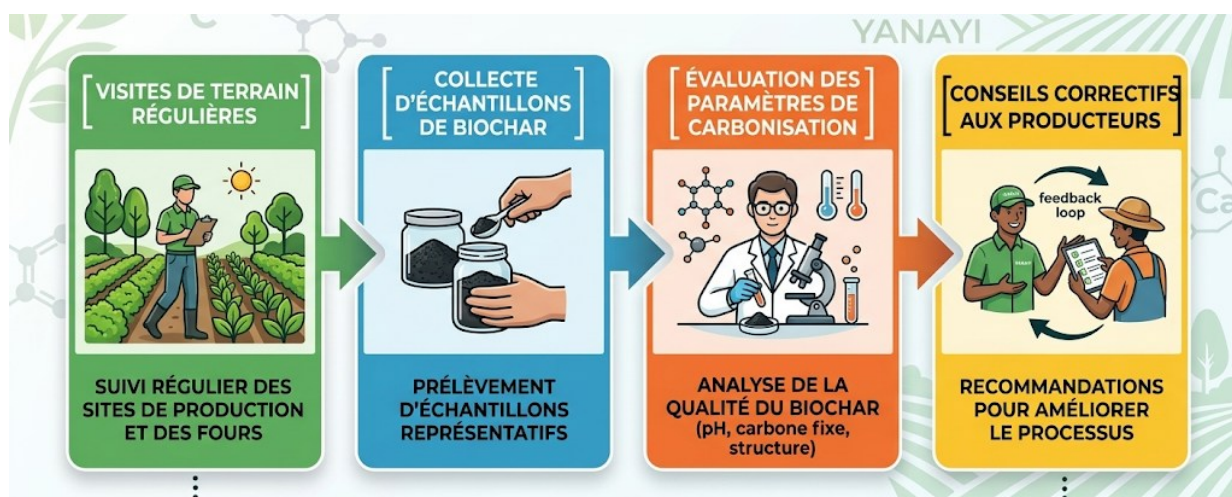
E3 - Mécanismes de suivi

Les partenaires d'exécution ont déployé des mécanismes de suivi réguliers et fonctionnels pour le contrôle de la qualité et de la présence. L'ONG YANAYI a mis en place un système de visites sur le terrain où elle prélève des échantillons pour s'assurer que le biochar produit respectait les standards de qualité. La grille d'observation déployée lors de l'évaluation confirme la présence physique de registres de production et de présence sur les sites même si les outils de suivi des ventes et de gestion financière restent embryonnaires, car la phase de commercialisation n'a pas encore pleinement démarré, le biochar étant d'abord stocké ou utilisé pour les propres champs des bénéficiaires.

En complément du suivi rapproché effectué par ces partenaires, l'OIT a renforcé ce dispositif par un mécanisme de contrôle régulier incluant des missions conjointes de terrain avec les autorités locales, SECO et l'ANADER. Ces visites de terrain ont permis à l'équipe de coordination de l'OIT de se rendre compte directement de l'avancement technique des activités, de vérifier la réception effective des équipements par les différentes unités, et de s'assurer du respect des

normes de sécurité et de qualité dans la production du biochar.¹ Cette implication opérationnelle et continue de l'OIT sur les sites a été particulièrement saluée par les partenaires, car elle a permis d'assurer une supervision technique directe, de rassurer les communautés, et de résoudre rapidement les défis logistiques et de coordination rencontrés au cours de l'implémentation.

Figure 2: Processus de suivi de la qualité mis en place par YANAYI



E4 - Coordination

Le mécanisme de coordination entre l'OIT et ses partenaires a été fortement apprécié, ce qui a directement favorisé l'atteinte des résultats. La répartition des rôles était claire et complémentaire : YANAYI a géré le transfert de technologie et la dotation en équipements, l'ANADER s'est chargée de la structuration coopérative (outils FBS/Coop), et SECO a facilité l'accès à la biomasse et aux réseaux de producteurs. Les acteurs sur le terrain ont souligné et confirmé la fluidité du partage d'informations via des plateformes communes de communication (groupe WhatsApp).

E5 - Défis et atténuation

Le projet a fait face à un défi majeur. Le manque d'eau dans la région a été une contrainte critique. Il y avait un défi lié au temps notamment la saisonnalité agricole. La mise en œuvre du projet a su dépasser les contraintes de temps. Le projet a également fourni des tricycles facilitant la logistique de l'eau et les bénéficiaires ont temporairement utilisé des rafles de maïs comme substitut à la biomasse de coton.

¹ Rapport technique d'avancement, OIT, septembre 2025

Tableau 6. Défis et mesures d'atténuation

Catégorie	Défi / Risque Identifié	Impact sur le projet	Stratégie d'Atténuation
Logistique & Intrants	Saisonnalité de la biomasse (indisponibilité des tiges de coton en période de semis/saison des pluies).	Risque d'arrêt de la production de biochar, perte de motivation des bénéficiaires et chute des revenus.	Diversification et activités de soudure : Recours aux résidus alternatifs (rafles de maïs) pour les formations. Introduction d'activités complémentaires (compost, maraîchage, briquettes) pour maintenir l'engagement et garantir des revenus en saison creuse.
Opérationnel & Technique	Stress hydrique (manque d'eau sévère dans la région du Tchologo).	Risque d'interruption du processus de refroidissement thermique (extinction des fours) et dégradation prématurée du matériel.	Logistique de proximité et adaptation : Dotation en tricycles pour l'approvisionnement en eau, promotion de la fosse conique limitant le besoin en eau, et décalage des opérations de carbonisation aux heures les moins chaudes de la journée.
Socio-éducatif	Faible niveau d'éducation et analphabétisme des bénéficiaires (notamment des femmes en zone rurale).	Difficulté d'assimilation des concepts techniques (Biochar, finance, marché carbone) et des modules de gestion de coopératives.	Adaptation andragogique : Utilisation de boîtes à images, simplification des outils de gestion (Think.COOP, Start.COOP), et recours systématique à des traducteurs en langues locales lors des formations.
Géographique	Zones reculées d'intervention et d'éloignement des parcelles agricoles.	Difficultés d'accès pour le suivi technique régulier par les agents et pénibilité pour le transport de la biomasse depuis les champs éloignés jusqu'aux fours.	Optimisation du ciblage et mobilité : Sélection des villages en fonction de leur accessibilité pour faciliter le suivi, et dotation des unités en tricycles pour transporter les résidus agricoles.
Sécuritaire & Cohésion	Risques sécuritaires et tensions foncières liés à la crise des réfugiés frontaliers.	Risques de conflits entre autochtones et réfugiés autour de l'accès à la terre et aux ressources, pouvant paralyser le projet et menacer les équipes.	Approche "Do No Harm" et dialogue social : Sensibilisation communautaire préalable, création d'unités mixtes (hôtes/réfugiés) pour forcer la collaboration, et ciblage proportionné pour ne pas frustrer les communautés d'accueil.

E6 - Facteurs de réussite

L'adhésion massive des communautés s'explique par deux facteurs techniques et humains déterminants. Premièrement, l'innovation technologique : le choix d'introduire des fûts métalliques (*Drum Pyrolyser*) a révolutionné la pratique. Cette technique a encouragé la participation. Cette technologie a levé les principales barrières psychologiques et physiques à la participation, tout en facilitant le port effectif des équipements de protection individuelle (EPI) par les usagers.

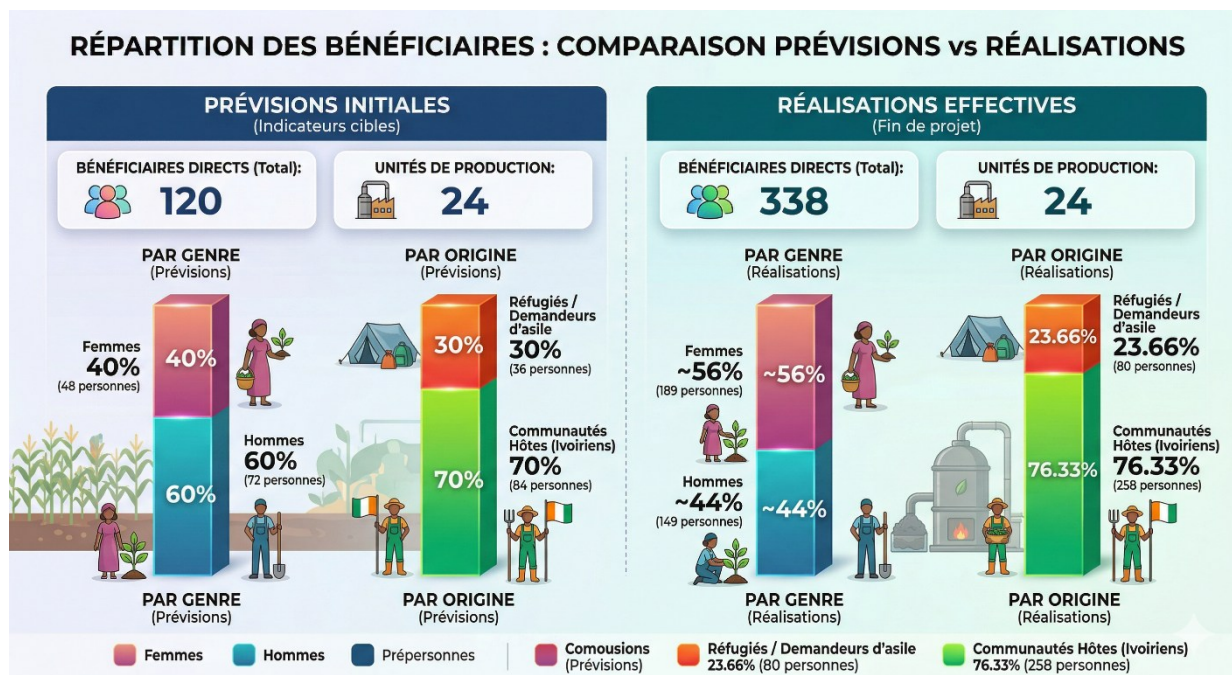
Deuxièmement, le fort leadership et l'engagement exceptionnel des femmes, qui se sont approprié la technologie et ont organisé la production avec une grande efficacité. L'observation factuelle des dynamiques sur les sites démontre que les femmes ne se sont pas limitées à des rôles de simple assistance (comme le transport de l'eau) pour investir pleinement le cœur du processus de production du biochar. Dans plusieurs localités, à l'instar de Koffiplé et Sononi, les unités se sont constituées de manière 100 % féminine, tandis qu'à Bakounadivogo, les femmes assument formellement des rôles de dirigeantes au sein des unités mixtes. Même au sein du camp de réfugiés de Nioronigué, les bénéficiaires confirment que les femmes impliquées dans la production sont devenues plus nombreuses que les hommes.

Le succès du projet ne vient pas seulement du matériel distribué, mais du fait qu'il est facile à utiliser. Il a ainsi permis aux femmes de s'imposer comme des actrices clés et autonomes de l'économie verte locale.

E7 et X2 - Inclusion et genre

L'inclusion des femmes est le succès le plus retentissant de cette intervention. Alors que l'objectif visait un quota de 40 %, les femmes représentent finalement plus de 56 % de l'effectif global (189 femmes contre 149 hommes dans l'échantillon analysé). Les obstacles à leur participation ont été levés par la technologie des fûts, qui exige moins de force physique, et par une organisation flexible du travail. Sur le plan de l'inclusion des réfugiés, des demandeurs d'asile (24%) dont 18,5 % de burkinabés et maliens ont été intégrés et participent activement à la production. Cependant, les unités exclusivement situées dans les camps (comme à Nioronigué) font face à l'obstacle de l'accès à la terre et dépendent des communautés hôtes pour obtenir la biomasse.

Graphique 1: Répartition démographique des bénéficiaires



5.4. Efficience (F)

F1 - Rapport coût-efficacité

Le projet a démontré une efficience remarquable. L'équipe de mise en œuvre a fait preuve d'une optimisation budgétaire inédite. Alors que le budget initial de l'OIT était calibré pour toucher 120 bénéficiaires directs, l'engouement sur le terrain a poussé à la révision du nombre.

Le projet a enregistré un gain d'efficience en augmentant le nombre d'emplois verts touchés à coût constant. En effet, 338 bénéficiaires réels ont été enregistrés au lieu de 120 initialement ciblés. Ainsi, le ratio financier est passé d'un coût prévisionnel de 592 USD par bénéficiaire à un coût réel optimisé à 210 USD. Cette optimisation budgétaire a été rendue possible grâce à la collaboration avec les partenaires basés dans la région et une mutualisation ingénieuse de ressources par l'équipe de mise en œuvre.

Pour maintenir un rapport coût-efficacité optimal et éviter des frustrations sociales, les ressources ont été ingénieusement mutualisées. Par exemple, au lieu de fournir des uniformes complets coûteux à tout le monde, le projet a opté pour la distribution de chasubles (moins onéreuses) pour les bénéficiaires excédentaires, tout en garantissant que les équipements de sécurité essentiels (EPI thermiques) soient fournis en nombre suffisant pour les rotations de travail. Sur le plan financier, le taux d'exécution budgétaire était de 47 % à mi-parcours, pour atteindre 98 % à la fin du projet.

« On a réussi, avec l'aide des producteurs, à mutualiser beaucoup de ressources matérielles. [...] Ce qui a fait qu'avec le peu de ressources beaucoup de choses, beaucoup d'activités [ont été réalisées]. » (ONG YANAYI).

Tableau 7: Optimisation des cibles par rapport aux ressources

Indicateur de performance	Prévision initiale (ProDoc)	Réalisation finale	Optimisation (Rapport Coût-Efficacité)
Budget global alloué	1 000 000 USD	98 % exécuté sur la base des activités	Gestion rigoureuse
Nombre de bénéficiaires	120 ciblés	338 touchés	+ 181 % d'emplois verts touchés à coût constant
Unités commerciales	24 unités	24 unités	100 % d'atteinte
Dotation d'Équipement de protection individuelle (EPI) : gants, bottes, lunettes, chasubles, etc.	Uniformes complets pour 120	Uniformes + Chasubles	Mutualisation pour couvrir les 338 personnes sans surcoût

F2 - Ponctualité

En dépit des contraintes de saisonnalité du coton, la mise en œuvre du projet a su s'adapter et fournir à temps les livrables (formations et équipements).

F3 - Partenariats

La valeur ajoutée du partenariat avec le secteur privé s'est avérée être un pilier de succès de l'efficacité et de la viabilité du projet. L'implication de l'entreprise cotonnière SECO (filiale d'Olam Agri) a permis un gain de temps considérable : SECO a mis à disposition son réseau existant de producteurs et ses chefs de zone pour faciliter l'identification, la mobilisation et la sensibilisation des bénéficiaires.

Le partenariat avec SECO/Olam a été indéniablement positif et déterminant pour l'identification, la mobilisation et la sensibilisation technique des bénéficiaires sur le terrain. L'entreprise se positionne à terme comme acteur de facilitation à l'accès au marché pour les producteurs.

Sur le plan économique, ce partenariat garantit un accès au marché : SECO prévoit, à la suite d'une régulation du marché, d'acheter le surplus de biochar produit pour l'associer au *Bokashi* (engrais organique) afin de l'utiliser comme amendement pour restaurer les sols de ses producteurs.

Ensuite l'initiative Regenagri proposée par SECO est une opportunité qui permettra de promouvoir et de valider des pratiques agricoles durables à travers un processus rigoureux qui comprend la sensibilisation des producteurs, la mise en œuvre de pratiques écologiques, et une série d'audits à la production de coton bas carbone.

Selon le représentant de Mitsubishi (secteur privé), les discussions ont progressivement permis d'établir un consensus sur les champs d'action de chacun, ce qui a facilité le bon déroulement des opérations et permis à toutes les équipes de collaborer efficacement pour atteindre les objectifs fixés. Il souligne également l'importance capitale de ces partenariats public-privé (unissant l'OIT, l'ANADER et des entreprises japonaises), car ils contribuent à structurer durablement l'économie par le renforcement des chaînes de valeur, permettent d'envisager la certification du biochar et renforcent la confiance des investisseurs et des agriculteurs.

Encadré: L'effet de levier du secteur privé

La collaboration publique-privée comme catalyseur de résultats
L'intégration d'acteurs de premier plan tels que Mitsubishi Corporation, en synergie avec Olam Agri/SECO, constitue la valeur ajoutée majeure de ce projet. Ce modèle opérationnel traduit concrètement les ambitions de la TICAD 8 : mobiliser l'investissement privé pour porter la croissance verte en Afrique. <i>« L'intégration du secteur privé n'est pas une simple observation, c'est le moteur d'une croissance durable qui transforme les défis climatiques en opportunités économiques locales. »</i>

Source : Synthèse des réponses de l'Ambassade du Japon.

5.5. Impact et Durabilité (I)

I1 - Impact sur les bénéficiaires

L'impact social du projet se traduit par des preuves tangibles d'autonomisation, illustrées par la participation massive des femmes qui représentent 56 % de l'effectif total (soit 189 femmes) et affichent les meilleurs rendements au sein d'unités 100 % féminines comme à Sononi et Koffiplé, où elles ont déjà constitué des stocks de plus de six barriques pour la prochaine campagne agricole. Le renforcement exceptionnel de la cohésion pacifique est également factuel : la mutualisation des équipements a poussé les membres des villages à fusionner spontanément leurs unités, et a permis aux réfugiés (notamment ceux du camp de Nioronigué) de travailler conjointement avec les communautés hôtes pour produire et stocker le biochar, sans qu'aucun litige ne soit signalé. Sur le plan économique, la viabilité du modèle est d'ores et déjà prouvée par une réduction immédiate des dépenses en intrants agricoles, les producteurs ayant témoigné avoir réduit de moitié leurs achats d'engrais chimiques grâce à l'autoconsommation de leur propre production. Enfin, cette résilience est consolidée par la diversification des activités de contre-saison, comme la fabrication de briquettes de biocharbon qui permet déjà aux ménages de faire des économies directes sur l'achat de gaz ou de bois de chauffe pour la

cuisson, préparant ainsi le terrain pour la commercialisation locale des surplus de biochar avec des partenaires privés comme SECO et l'intégration future sur le marché des crédits carbone.

Bien que la phase de commercialisation externe du biochar n'ait pas encore véritablement démarré en raison du calendrier agricole (l'attente de la période des semis), les impacts économiques sur les moyens de subsistance sont déjà perceptibles à travers le principe de l'économie circulaire. Les producteurs utilisent en priorité le biochar produit pour amender leurs propres parcelles agricoles. Cette pratique permet aux ménages de réduire drastiquement leurs dépenses en engrais chimiques, entraînant une baisse de leur endettement structurel. De plus, les compétences acquises dans la fabrication de briquettes de biocharbon, les activités complémentaires comme la production du digestat, etc. ont un impact direct sur le budget énergétique des foyers, notamment pour les femmes et les réfugiés, en se substituant à l'achat de charbon de bois traditionnel ou de gaz butane. Le projet a également eu un impact social en apportant une visibilité et une modernisation qui imposent le respect et valorisent les communautés bénéficiaires.

Ces constats sont corroborés par des données qualitatives et quantitatives probantes recueillies sur le terrain. Sur le plan agronomique et financier, le projet a montré que les producteurs ont pu réduire de moitié l'achat d'intrants chimiques. Cette baisse des charges est compensée par des rendements agricoles accrus : les données expérimentales de SECO montrent que l'apport de 2 tonnes de biochar combinées à 2 tonnes de Bokashi par hectare permet une augmentation moyenne des rendements de 20 % à 30 %.

Concernant l'énergie domestique, la production de briquettes de biocharbon a permis aux réfugiés du camp de Nioronigué d'attester d'une économie directe sur l'achat de gaz et de charbon de bois.

Enfin, l'impact social qualitatif se traduit par un fort sentiment de fierté : les bénéficiaires de localités telles que Bakounadivogo et Zeganavogo affirment que l'acquisition de ces nouveaux équipements et compétences a non seulement modernisé leur travail, mais a surtout « réhaussé leur importance » et augmenté le respect à leur égard, au point de susciter désormais les sollicitations des villages voisins. Cet engouement se matérialise par des résultats quantitatifs solides, avec environ 39 tonnes de biochar déjà produites globalement, dont des stocks impressionnants comme à Pongala 1 et 2 qui comptabilisent respectivement 105 et 88 sacs produits.

Au-delà des gains matériels, les formations en entrepreneuriat rural et en gestion de coopératives, dispensées notamment via les outils *Think.COOP*, *Start.COOP* et *My.COOP* de l'OIT, ont eu un impact transformationnel sur l'organisation des bénéficiaires. Ces renforcements de capacités ont permis aux producteurs, qui avaient des notions vagues de la vie associative, de se structurer de manière formelle. Ils ont mis en place des comités de gestion dotés de rôles

précis (président, secrétaire, trésorière) et ont instauré des caisses communes alimentées par des cotisations pour assurer l'entretien de leurs équipements, tels que les tricycles. Cette dynamique associative a ouvert les yeux des bénéficiaires sur l'importance du travail collectif, leur permettant de s'unir pour produire en grande quantité et de poser les bases d'une véritable autonomie managériale.

Encadré : L'émergence d'une autonomie managériale via les comités de gestion

Pour pérenniser leurs acquis et structurer leurs activités, les bénéficiaires ont mis en place des comités de gestion locaux au sein de leurs unités de production, à l'instar de la structuration observée à Zeganavogo. Ces comités sont organisés autour de rôles précis et complémentaires : un(e) président(e) chargé(e) de la coordination générale, un(e) secrétaire responsable de la tenue des registres de production, et un(e) trésorier(ère) veillant sur les finances. Leur rôle principal est de réguler et d'optimiser l'utilisation des équipements collectifs, en particulier les tricycles pour le transport de l'eau et de la biomasse, tout en s'assurant que l'ensemble des membres puisse travailler efficacement et de manière coordonnée.

Le fonctionnement de ces comités repose sur un modèle d'autofinancement transparent via la création d'une caisse commune d'exploitation. Concrètement, lorsqu'un membre sollicite le tricycle pour ses besoins, il verse une cotisation forfaitaire ou symbolique qui alimente directement cette caisse, garantissant ainsi la disponibilité immédiate de fonds pour l'entretien et la maintenance de l'appareil. Cette dynamique associative a ouvert les yeux des bénéficiaires sur l'importance du travail collectif, leur permettant de s'unir pour produire du biochar en grande quantité, tout en posant les bases solides d'une véritable autonomie managériale et financière nécessaire à la survie des unités après le retrait des bailleurs.

Sur le plan de la Santé et Sécurité au Travail (SST), l'impact des formations et des dotations est particulièrement visible et rassurant sur le terrain. Les bénéficiaires ont pleinement pris conscience des enjeux sécuritaires et utilisent systématiquement les Équipements de Protection Individuelle (EPI) fournis, tels que les gants thermiques, les bottes, les masques et les lunettes. Ce cadre de travail sécurisé a drastiquement réduit la pénibilité physique et les risques de brûlures, constituant ainsi un facteur déterminant pour l'inclusion massive des femmes dans le processus de production.

Le projet a eu un impact particulièrement transformateur et émancipateur sur les femmes, qui se sont imposées comme les véritables piliers de cette initiative en représentant plus de 56 % des effectifs. Grâce à l'introduction de la technologie des fûts métalliques, beaucoup moins exigeante en force physique, les femmes ont pu s'approprier pleinement le processus de production. Cet engagement massif s'est traduit par un leadership inattendu : elles dirigent activement les opérations, composent des unités de production parfois exclusivement féminines (comme à Koffiplé et Sononi), et affichent les meilleurs volumes de production de tout le projet. Sur le plan économique, les ressources tirées des activités du projet (comme le biochar et les briquettes) renforcent directement leur autonomie financière, leur permettant de prendre en

charge des dépenses cruciales du ménage telles que la scolarité, les cahiers et les petits-déjeuners des enfants. Enfin, sur le plan humain, le travail coopératif a considérablement renforcé la solidarité, l'estime de soi et les liens d'unité entre les femmes au sein des communautés.

Enfin, l'ensemble de ces nouvelles compétences techniques et organisationnelles a eu un impact social fort en apportant une visibilité et une modernisation qui valorisent les communautés bénéficiaires. Ces acquis ont rehaussé leur statut dans la localité, forçant le respect des autres villages qui les sollicitent désormais pour découvrir cette nouvelle technologie, ce qui renforce considérablement leur estime de soi et leur motivation.

Encadré 2: L'impact économique par la réduction des charges

Des économies directes sur les intrants agricoles
Dans la région du Tchologo, la culture du coton contraint souvent les producteurs à s'endetter pour acquérir des intrants (engrais, produits phytosanitaires). L'impact économique immédiat du projet se mesure par la substitution de ces achats par le biochar produit localement. En intégrant le biochar, les producteurs parviennent à réduire leurs apports en engrais chimiques, tels que le NPK. Les ménages ont réduit leurs charges financières et leur endettement. Cette réduction des coûts s'accompagne d'une hausse significative de la productivité : les données des partenaires techniques montrent que l'application de 2 tonnes de biochar par hectare, combinée à 2 tonnes d'engrais organique (Bokashi), permet d'augmenter les rendements agricoles de 20 % à 30 % en moyenne. Les résultats issus de champs d'expérimentation locaux confirment d'ailleurs cette performance, révélant qu'une parcelle amendée avec un mélange de biochar, de NPK et d'urée a produit 471,19 kg, contre seulement 329,86 kg pour une parcelle traitée au NPK et à l'urée sans l'apport de biochar.

Photo 4 : aperçu de plants verdoyants sur un champ d'expérimentation appliquant le biochar



I2 - Durabilité

La stratégie de durabilité repose sur trois piliers : technologique, économique et organisationnel. Sur le plan technologique, le modèle est très durable car la technique des fûts de carbonisation (*Drum Pyrolyser*) utilise des matériaux basiques (simples barriques métalliques perforées) que les bénéficiaires peuvent reproduire et réparer eux-mêmes localement sans dépendre de l'importation de machines complexes. Selon les experts de SECO, il est aussi envisagé la méthode « Open Pit Kon Tiki » qui présente également des avantages considérables pour la production en masse. En effet, selon l'expert en Recherche et Développement de SECO, si les fûts métalliques (*Drum Pyrolyser*) sont idéaux pour initier les producteurs, il suggère de les orienter par la suite vers la technique de la fosse (*Kon Tiki*) pour obtenir de plus grandes quantités si l'on souhaite professionnaliser l'activité.

Sur le plan économique, pour pallier le manque de matière première (tiges de coton) en saison creuse et assurer une rentabilité continue, le projet a élaboré une stratégie de diversification des matières premières et des activités génératrices de revenus.

Sur le plan organisationnel, les unités sont structurées en comités intégrés aux coopératives existantes et formés avec les outils *Start.COOP* et *My.COOP* de l'OIT pour garantir une gouvernance autonome et efficace.

La pérennité du projet s'appuie également sur une forte dynamique d'appropriation institutionnelle et des perspectives concrètes de mise à l'échelle, qui ont été consolidées lors de l'atelier de capitalisation organisé par l'OIT le 12 mars 2026 à Abidjan. Cet événement a réuni l'ensemble des parties prenantes (ministères, bailleurs, agences des Nations Unies, secteur privé et société civile) pour diffuser les résultats et recueillir des engagements fermes quant à l'extension du modèle. L'appropriation institutionnelle a été confirmée par des acteurs étatiques comme l'ANADER, qui s'est formellement engagée à poursuivre la formation de ses agents et des producteurs ruraux, ainsi que par le Ministère de la Jeunesse, qui a réitéré sa volonté de coconstruire des programmes d'accompagnement entrepreneurial vert. Par ailleurs, de nombreuses pistes de financement et de synergies ont émergé pour la mise à l'échelle du projet, notamment une proposition de l'UNICEF de lier le biochar à son initiative sur la nutrition infantile via un « matching fund », ou encore les suggestions de la Banque Africaine de Développement (BAD) visant à intégrer le projet dans les guichets de financement climatique. Afin d'opérationnaliser cette volonté commune et d'assurer une durabilité à long terme, la Directrice de l'OIT a proposé la création immédiate d'une plateforme d'interaction interministérielle et multipartenaires pour structurer la stratégie de mise à l'échelle.

Tableau 8. Modèle de diversification économique pour la viabilité des unités

Activité de diversification	Potentiel de rentabilité	Horizon de revenus	Objectif de durabilité & Impact
Maraîchage collectif	Très élevé	Court terme (2-3 mois)	Génération de revenus rapides via la vente de cultures maraîchères (tomates, piments) sur les marchés locaux.
Digestat Plus (Engrais liquide)	Élevé	Très court terme (30-45 j)	Forte valeur ajoutée avec un cycle de production rapide pour la fertilisation intensive.
Briquettes Éco-Densifiées	Moyen à Élevé	Continu	Recyclage de la poussière de charbon invendue en énergie domestique (alternative au charbon de bois).
Compost Vert Communautaire	Modéré mais régulier	Moyen terme	Création d'une offre de compost enrichi au biochar pour les pépiniéristes et les agriculteurs locaux.

I3 - Domaines d'amélioration

L'autonomie et le développement des unités de production pourraient être freinés par d'importantes lacunes infrastructurelles. Le défi le plus critique, soulevé de manière unanime par les bénéficiaires et les partenaires, reste le stress hydrique ; tandis que le manque de magasins de stockage expose le biochar produit aux intempéries.

Lors des discussions de groupe, notamment à Zeganavogo, Sononi et Kapekaha, les producteurs ont expressément plaidé pour la réalisation de forages et la construction de hangars afin de sécuriser et pérenniser leurs activités.

Le second domaine d'amélioration majeur concerne les défis logistiques liés à l'approvisionnement en matières premières. Les bénéficiaires et les experts de l'ANADER ont souligné la pénibilité physique de l'arrachage et de la collecte manuelle des tiges de coton dans des parcelles souvent éloignées, une tâche particulièrement ardue en saison sèche. Pour pallier cette difficulté qui pourrait limiter la capacité des unités à répondre à une forte demande future, il est recommandé d'accompagner les producteurs avec des équipements semi-mécanisés, tels que des débroussailleuses, pour faciliter la récolte de la biomasse. Intégrer ces solutions matérielles et prolonger l'accompagnement technique dans une éventuelle seconde phase s'avèrent nécessaires pour optimiser le modèle de production, mécaniser le processus et garantir une autonomisation des bénéficiaires.

I4 - Contribution à long terme

Le projet apporte une contribution majeure et durable à l'adaptation climatique dans la région aride du Tchologo. Les sols locaux étant très acides à cause de l'utilisation historique d'intrants chimiques, le biochar agit comme un puissant amendement qui restaure leur fertilité et corrige leur acidité. Sa porosité lui permet de retenir l'eau et de la restituer progressivement aux plantes, ce qui est une solution agronomique inestimable face à l'irrégularité des pluies et au stress hydrique. Enfin, sur le plan de l'atténuation, le projet participe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre : la carbonisation empêche le CO₂ de s'échapper, fixant durablement le carbone dans le sol et évitant le brûlage sauvage des résidus.

« Le biochar est une alternative pour nous face au défi du manque d'eau. Le biochar apporte de l'humidité et restaure le sol. » (FGD, Femmes de Sononi).

I5 - Appropriation

L'appropriation institutionnelle et locale est prometteuse. L'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) a pleinement validé l'innovation et prévoit d'intégrer le module de fabrication du biochar dans le parcours de formation de tous ses techniciens agricoles, afin de vulgariser cette technologie à travers toute la Côte d'Ivoire.

I6 - Cohésion sociale

Le projet s'est révélé être un outil exceptionnel de consolidation de la paix. L'obligation de manipuler des outils communs (les fûts) et la découverte qu'une mutualisation des forces augmente la production ont renforcé le rassemblement des individus. Les ateliers de production mixtes ont permis d'instaurer une confiance mutuelle, d'effacer les méfiances et d'aboutir à une cohabitation pacifique entre les demandeurs d'asile et les communautés ivoiriennes d'accueil. Ce renforcement de l'unité a même été observé de manière inattendue au sein même des communautés hôtes, où les villageois travaillent désormais collectivement alors qu'ils étaient auparavant divisés. « C'est grâce au projet biochar que nous avons pu nous rassembler. [...] Le projet a donné du sens à notre unité. » (Hommes de Zeganavogo et Patevogo). « Il y a une cohabitation parfaite entre nous et les communautés d'accueil. » (Bénéficiaires réfugiés du camp de Nironigué).

5.6. Questions transversales (X)

X1 - Groupes vulnérables

Le projet a brillamment réussi l'intégration pacifique des groupes vulnérables, en particulier les demandeurs d'asile (principalement d'origine burkinabè et malienne), sans générer le moindre conflit avec les populations autochtones. Les activités conjointes (formations et production) au sein d'unités mixtes ont instauré un climat de confiance et de solidarité exceptionnel. Le

Représentant du HCR a d'ailleurs confirmé que la collaboration s'est déroulée dans un « sentiment bon enfant » sans opposition communautaire.

Toutefois, une limite structurelle a été l'accès à la terre. Les réfugiés vivant exclusivement dans des camps, comme à Nioronigué, ne possèdent pas de parcelles agricoles. Par conséquent, ils n'ont pas un accès direct et autonome à la matière première principale (les tiges de coton ou de maïs). Bien qu'ils ne subissent pas de rejet, leur production dépend entièrement de la générosité des villageois hôtes pour la collecte de la biomasse, ce qui les empêche de produire à pleine capacité comparativement aux unités composées d'autochtones.

« Il y a une cohabitation parfaite entre nous et les communautés d'accueil. » (groupe de discussion, Bénéficiaires réfugiés de Nioronigué). *« Nous avons difficilement accès aux tiges et raves de maïs. C'est grâce aux villageois qu'on a accès, ils ne nous refusent pas, seulement quand ce n'est pas disponible, on n'en trouve pas. »* (groupe de discussion, Bénéficiaires réfugiés de Nioronigué).

« La cohésion est tellement parfaite que ce projet mérite donc d'être renforcé. » (Représentant HCR).

X3 - Dialogue social

Le projet s'est fortement distingué par son respect des normes fondamentales du travail décent, s'articulant autour de trois axes : la sécurité et santé au travail et le dialogue social.

- **Santé et Sécurité au Travail (SST) :** Le projet a introduit et promu la méthode des fûts métalliques qui réduisent drastiquement l'exposition aux flammes et les risques de brûlures. Des Équipements de Protection Individuelle (EPI) complets (gants thermiques, bottes, lunettes, masques) ont été distribués. Les visites sur le terrain confirment que les travailleurs se sont appropriés de ces mesures et portent effectivement leurs équipements. Il convient aussi de noter le développement d'une note SST qui a servi de guide sur terrain et à part les formations menées par l'ONG YANAYI, le Directeur Régional du Travail a contribué à la formation des producteurs et au contrôle du respect des normes dans ce domaine.

Selon le Directeur Régional de l'Emploi, le projet a systématiquement intégré et diffusé les normes de Santé et Sécurité au Travail (SST) dans l'ensemble de ses interventions, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail des bénéficiaires. Il confirme que toutes les unités de production ont été effectivement dotées d'Équipements de Protection Individuelle (EPI) complets, comprenant des masques, des gants, des bottes et des lunettes, et que des actions de sensibilisation ont été menées pour faire comprendre les consignes de sécurité. S'il a pu observer une adoption progressive de ces bonnes pratiques sur le terrain, il nuance toutefois son propos en relevant que le port

des EPI n'est pas encore systématique chez tous les usagers en raison de certaines habitudes de travail ou de contraintes de confort, ce qui nécessite un suivi et un contrôle renforcés. Enfin, il indique qu'un guide sur les normes SST a bien été élaboré dans le cadre du projet, mais il recommande sa validation institutionnelle formelle et une meilleure vulgarisation pour en garantir l'appropriation et l'application durable.

- **Formalisation:** Les bénéficiaires ont été formés à la vie associative et coopérative par l'ANADER (via les outils *Think.COOP*, *Start.COOP* de l'OIT). Cela leur a permis d'entamer une structuration formelle, d'instaurer des comités de gestion (président, trésorier, secrétaire) et de mutualiser leurs cotisations pour l'entretien du matériel.
- **Dialogue tripartite :** L'OIT a veillé à l'implication des mandants tripartites et des partenaires dans la mesure du possible. Par ailleurs, il y a eu un dialogue constant avec la partie gouvernementale à travers des réunions et des missions sur terrain ayant vu la participation des Ministères, Directions régionales (Emploi et Travail, jeunesse, environnement, agriculture), des autorités préfectorales, des employeurs (SECO/Olam Agri, CGECI) et les travailleurs (CITEF, coopératives de producteurs). Cette approche inclusive a permis de partager des informations, engager des réflexions, désamorcer les tensions foncières potentielles et d'assurer une transition écologique juste.

6. Conclusions

L'évaluation finale du projet Biochar dans la région du Tchologo révèle une intervention très pertinente et d'une efficacité remarquable face aux réalités de fragilité socio-économiques et climatiques de la zone. En adoptant la technologie innovante des fûts de carbonisation (*Drum Pyrolyser*), jugée plus flexible, sécurisée et moins pénible, le projet a suscité une adhésion communautaire massive. Cette dynamique a permis de dépasser largement les cibles initiales, atteignant 338 bénéficiaires directs au lieu des 120 prévus. L'initiative s'est alignée sur les cadres stratégiques nationaux tels que le Plan National de Développement (PND 2021-2025), le Programme Social du Gouvernement (PS Gouv 2) de lutte contre la fragilité au Nord, et les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), ainsi que sur les cadres internationaux incluant le Cadre de coopération des Nations Unies (UNSDCF 2021-2025), les ODD (1, 8, 13 et 16) et les engagements de la TICAD 8. De plus, en démontrant une forte cohérence avec d'autres programmes de l'OIT (Programme et Budget 2024-2025 de l'OIT, ProAgro YOUTH, Dimension sociale de la Transition écologique juste) et des initiatives externes (GIZ Pro2GRN), le projet offre une réponse intégrée et concrète qui allie création d'emplois verts, restauration de la fertilité des sols dégradés par l'agriculture intensive et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Sur le plan humain et social, l'intervention s'est imposée comme un puissant vecteur d'inclusion et de consolidation de la paix. **L'intégration des femmes constitue un succès exceptionnel :**

représentant 56 % des bénéficiaires, elles ont outrepassé l'objectif initial de 40 % pour assumer un véritable leadership, dirigeant les unités de production les plus performantes. De plus, la création d'unités de travail mixtes a renforcé le rapprochement et favorisé une cohabitation pacifique et une solidarité active entre les communautés d'accueil ivoiriennes et les demandeurs d'asile, atténuant significativement les risques de conflits liés à la pression sur les ressources. Ces acquis sociaux ont été consolidés par une application des principes du travail décent, caractérisée par un dialogue constant et le respect scrupuleux des normes de sécurité et de santé au travail.

Ainsi, la pérennisation et l'autonomisation économique de ces acquis nécessitent un accompagnement prolongé. Bien que l'appropriation technique et institutionnelle soit prometteuse, soutenue par la vulgarisation prévue par l'ANADER et l'engagement du secteur privé comme SECO/Olam, des défis structurels majeurs subsistent, tels que l'accès à l'eau, le besoin d'infrastructures de stockage et la garantie d'accès à la biomasse pour les réfugiés vivant dans les camps. Par conséquent, d'autres phases d'extension intensive du projet « biochar » dans les régions fragiles du nord du pays sont fortement recommandées pour consolider ces bases solides et transformer ce succès pilote en un modèle économique véritablement autonome et répliquable à grande échelle.

7. Recommandations

- **Recommandation 1 : Capitaliser et mettre à l'échelle les acquis sociaux, économiques et environnementaux**

Le Bureau de pays de l'OIT devrait élaborer une seconde phase de mise à l'échelle du projet afin de consolider les acquis et renforcer la durabilité du projet. Cette phase devrait prioriser le renforcement et la structuration de la chaîne de valeur du biochar, l'intégration de l'éducation financière et de mécanismes de finance adaptés au contexte rural, l'extension géographique du projet sur la base des biomasses disponibles localement, ainsi qu'un ciblage d'au moins 50 % de femmes accompagné de mesures facilitant leur accès au foncier, au crédit, au leadership et à la gestion d'entreprise. En parallèle, l'OIT devrait mobiliser les financements nécessaires à cette phase de mise à l'échelle en concertation avec les ministères concernés (Jeunesse, environnement, emploi, solidarité nationale, famille et femme), l'Ambassade du Japon et les autres bailleurs potentiels. La rentabilité des unités de production de biochar repose sur un modèle économique hybride combinant les économies directes liées à l'autoconsommation d'engrais, la diversification des revenus par des activités de contre-saison (maraîchage, briquettes) pour pallier le manque saisonnier de biomasse, et la structuration commerciale incluant des contrats d'achat avec le secteur privé et l'accès futur au marché des crédits carbone.

Destinataire	Priorité	Incidence sur les ressources	Moment opportun
Bureau de pays de l'OIT	Élevée	Élevée	À court terme

▪ **Recommandation 2 : Renforcer les infrastructures logistiques de base des unités de production.**

Le Gouvernement doit intensifier les investissements structurels. Il s'agit en particulier de financer des forages pour garantir l'accès à l'eau. Il y a aussi d'autres investissements requis comme la construction des magasins de stockage pour protéger le biochar des intempéries, et la dotation des coopératives d'outils semi-mécanisés pour réduire la pénibilité de la collecte et du traitement de la biomasse que l'OIT et les autres partenaires peuvent faire s'il y a la phase de mise à l'échelle.

Destinataire	Priorité	Incidence sur les ressources	Moment opportun
Ministère en charge des infrastructures hydrauliques ; OIT ; Partenaires	Élevée	Élevée	Moyen/Long terme

▪ **Recommandation 3 : Faciliter l'accès aux terres et aux matières premières pour les réfugiés.**

L'UNHCR et les autorités préfectorales doivent mener un plaidoyer actif auprès des autorités locales et coutumières. L'objectif est de négocier et de garantir un accès pérenne et sécurisé aux ressources (terres cultivables et biomasse) pour les unités de production situées au sein ou à proximité stricte des camps de réfugiés (ex: Nioronigué), dont la production est actuellement freinée par le manque d'autonomie foncière. Au regard des contraintes politiques et structurelles, cet accès à la terre pourrait être facilité par un système de location foncière bien encadré.

Destinataire	Recommandation	Priorité	Incidence sur les ressources	Moment opportun
UNHCR / Autorités locales		Élevée	Faible	À court terme

▪ **Recommandation 4 : Institutionnalisation de l'approche du biochar.**

L'ANADER devrait intégrer le module technique de production du biochar dans les curricula de formation standard de tous les techniciens agricoles au niveau national.

Destinataire	Priorité	Incidence sur les ressources	Moment opportun
ANADER / Ministère de l'agriculture	Moyenne	Moyenne	À long terme

▪ **Recommandation 5 : capitalisation et renforcement des synergies d'actions des partenaires**

Les partenaires devraient renforcer leurs synergies d'action. L'atelier de capitalisation a permis d'identifier certaines initiatives entre autres:

- L'UNICEF propose de lier l'utilisation du biochar à son initiative « First Foods for Africa » (qui vise à promouvoir des aliments locaux, sains et diversifiés pour les enfants) et offre la possibilité de mobiliser un "matching fund" (financement partagé) pour cette mise à l'échelle.
- La Banque Africaine de Développement (BAD) suggère d'intégrer le projet dans le Document de Stratégie Pays (DSP), de s'appuyer sur la dynamique des agro-pôles nationaux et de cibler les guichets dédiés au financement climatique (comme le GGGI).

Destinataire	Priorité	Incidence sur les ressources	Moment opportun
Bureau de pays de l'OIT / Autres agences du SNU / Secteur privé	Forte	Moyenne	A court terme

8. Leçons apprises et bonnes pratiques émergentes

• **Leçons apprises :**

- Une multiplication du modèle de ce projet à l'échelle et dans le temps permettra d'adresser durablement les défis agricoles dans la région et de contribuer à faire ressortir les avantages économiques pour le marché carbone
- L'intégration de groupes vulnérables (réfugiés) dans une chaîne de production agricole nécessite de résoudre en amont la question de l'accès sécurisé à la terre et à la matière première.
- La forte participation des femmes : le choix de cibler les femmes est un vecteur de mobilisation à grande échelle.

- **Bonnes pratiques émergentes :**

- **Le choix technologique adapté (Drum Pyrolyser) :** L'adoption des fûts métalliques en complément du modèle des fosses à ciel ouvert existant, jugée moins pénible, plus flexible, a été le vecteur principal de l'appropriation massive du projet, notamment en levant les barrières physiques à la participation des femmes.
- **L'outil de production comme ciment social :** La création d'unités mixtes (réfugiés/hôtes) réunies autour d'un équipement commun a naturellement renforcé la collaboration, favorisant l'entraide et brisant les préjugés, faisant de l'emploi vert un formidable outil de *peacebuilding* (consolidation de la paix).
- **L'intégration d'activités de contre-saison :** L'introduction de la fabrication de briquettes de biocharbon et du maraîchage rapide s'avère une excellente stratégie pour maintenir l'engagement et garantir des revenus continus lors des périodes de soudure, où la biomasse principale (coton) fait défaut.

9. Annexes

9.1. Matrice d'évaluation

Code	Critères	Question d'évaluation spécifique	Mesure(s) / Indicateur(s)	Sources de données	Technique de collecte	Parties Prenantes / Informateurs	Analyse / Évaluation
PERTINENCE (R)							
R1	Réponse aux besoins	Dans quelle mesure les objectifs (biochar, revenus) répondent-ils aux besoins des jeunes, femmes et réfugiés dans le Tchologo (pauvreté 63%) ?	- proportion de bénéficiaires confirmant la pertinence du biochar pour leurs revenus. - Adéquation avec les besoins agricoles locaux.	- ProDoc - Diagnostics initiaux - PND 2021-2025 - témoignages	- Revue documentaire - Focus Groups (FGD)	- Jeunes & Femmes (Bénéficiaires)- Réfugiés - Leaders communautaires	Triangulation : Comparaison entre les besoins exprimés dans les diagnostics initiaux, le ProDoc et la satisfaction exprimée par les bénéficiaires.

R2	Alignement stratégique	Le projet est-il aligné avec les priorités nationales (PND), les ODD et les engagements de la TICAD 8 ?	- Degré de cohérence avec le PND et les CDN (réduction 30,41 % GES) - Lien avec les ODD pertinents priorisés par le pays - Lien avec la stratégie TICAD 8.	- PND 21-25 - Documents CDN 3.0 - Rapports TICAD 8 - Agenda 2030	- Revue documentaire	- Ministère du plan et de l'Environnement (MINEDDTE) - Staff OIT	Analyse documentaire : Vérification de la correspondance entre les objectifs du projet et les cibles nationales.
R3	Adaptation au contexte	La conception est-elle restée pertinente face à l'évolution de la crise sécuritaire et des flux migratoires (68 000 réfugiés) ainsi que le contexte relatif à	- Flexibilité de la stratégie face à l'afflux de réfugiés. - Pertinence du ciblage géographique. - réponse aux besoins en emplois - alignement aux défis du	- Rapports UNHCR - Rapports de suivi - diagnostic des besoins en emplois dans la région - manuel de procédures de participation au mécanisme du	- Entretiens (KII)	- UNHCR (Bureau Ferké) - équipe projet OIT	Analyse contextuelle : Évaluation de la réactivité du projet face aux changements démographiques et sécuritaires, aux besoins en emploi et au changement climatique.

		l'économie, le changement climatique et les problématiques d'emplois dans le Nord et les zones d'intervention. ?	changement climatique	marché carbone			
R4	Validité de la conception	La Théorie du Changement et le choix technologique (Biochar de coton) étaient-ils réalistes ?	- Qualité de la chaîne de résultats (intrants, outputs, outcomes, impacts) - Disponibilité de la matière première (tiges de coton).	- Cadre logique - Études de faisabilité ONG Yanayi / ANADER	- Revue documentaire - Observation	- Experts techniques (ONG Yanayi/ANADER) - Équipe projet	Analyse logique : Vérification de la cohérence interne et de la faisabilité technique des hypothèses de départ.
COHÉRENCE (C)							
C1	Cohérence Interne	Le projet est-il cohérent avec les autres interventions	- Nombre de synergies opérationnelles (partage de	- Rapports projets OIT	- KII	- Staff OIT Abidjan	Analyse organisationnelle : Identification

		de l'OIT (ProAgro YOUTH) ?	ressources/bureaux).	- Organigrammes		- Equipe projet	des complémentarités et des économies d'échelle réalisées.
C2	Alignement politique	L'intervention s'aligne-t-elle avec les politiques/stratégies nationales/régionales (PS Gouv 2) ?	- Complémentarité avec le Programme Social du Gouv. - Synergies avec GIZ Pro2GRN.	- Documents PS Gouv - Rapports GIZ	- KII	- Agence Emploi Jeunes - Représentants GIZ	Cartographie des acteurs : Analyse des chevauchements ou des synergies avec les programmes nationaux.
C3	Complémentarité	Existe-t-il une complémentarité opérationnelle avec les actions des partenaires dans les zones d'intervention (HCR/ autorités locales pour	- Mécanismes de coordination conjoints HCR/OIT. - Gestion partagée des cibles.	- PV de réunions - Rapports conjoints	- KII	- UNHCR - Comités de paix locaux - Equipe projet	Analyse de la gouvernance : Évaluation de l'efficacité des mécanismes de coordination inter-agences.

		les réfugiés, autres programmes/projets de création d'emplois/changement climatique ou autres ?					
EFFICACITÉ (E)							
E1	Résultats du projet	Les cibles quantitatives (24 unités, 120 emplois directs, volume biochar, revenus) ont-elles été atteintes ?	- Nb unités fonctionnelles / 24 - Nb jeunes formés (H/F). - Taux de production vs prévisions.	- Base de données de suivi des bénéficiaires - Rapports Yanayi/ANADER	- Revue des données - Observation - FGD	- ONG YANAYI / ANADER - Chefs d'unités - bénéficiaires	Analyse "Réalisé vs Prévu" : mesurer le niveau de réalisation
E2	Résultats inattendus	Quels effets non planifiés (positifs ou négatifs) ont	- Témoignages d'effets collatéraux.	- Rapports narratifs - FGD	- FGD (Histoires de changement)	- Bénéficiaires - Communautés riveraines	Analyse qualitative: Identification des externalités via l'approche

		été observés ?	- Changements non prévus dans les ménages.				"Most Significant Change".
E3	Mécanismes de suivi	Le système de S&E a-t-il permis de collecter des données fiables pour le pilotage ?	- Qualité/disponibilité des données désagrégées. - Utilisation de la plateforme numérique.	- Rapports de suivi - Outils de collecte	- Revue documentaire - KII	- Équipe projet (Responsable S&E) - Partenaires d'exécution	Analyse de la qualité des données : Vérification de la fiabilité et de l'utilisation des données pour la prise de décision.
E4	Coordination	L'efficacité de la coordination (OIT, ANADER, SECO) a-t-elle favorisé les résultats ?	- Fréquence/qualité des réunions de pilotage. - Fluidité de la communication.	- PV Comité de Pilotage	- KII	- coordinateur du projet - partenaires d'implémentations (ANADER / ONG YANAYI) - SECO/Olam	Analyse fonctionnelle : gouvernance du projet et gestion des partenariats.
E5	Défis et atténuation	Quels défis majeurs (climat, logistique, événements sociaux) ont	- Liste des risques survenus vs Registre des risques.	- Registre des risques - Rapports d'avancement	- KII	- Équipe projet - Bénéficiaires	Analyse de la gestion des risques : Évaluation de la résilience du

		été rencontrés et gérés ?	- Efficacité des mesures correctives.				projet face aux imprévus.
E6	Facteurs de réussite	Quels facteurs spécifiques ont le plus contribué au succès ?	- Identification des "Best Practices" - Leviers de performance cités.	- Rapports de leçons apprises	- FGD - KII	- Formateurs (ONG Yanayi, ANADER) - Bénéficiaires performants	Identification des succès : Identification des conditions répliquables pour la mise à l'échelle.
E7 et X2	Inclusion et genre	Le processus de sélection a-t-il garanti l'inclusion effective des marginalisés (réfugiés, femmes, illettrés) ? Les obstacles à la participation des femmes (40%) ont-ils été levés ?	- Profil socio-éco des bénéficiaires. - % de réfugiés/hôtes respectés. - Taux des femmes impliquées dans les unités - Contrôle des revenus par les femmes.	- Listes désagrégées des bénéficiaires - Critères de sélection - bases de données - témoignages	- Analyse documentaire - FGD avec les femmes / KII	- Comités de sélection - Groupes vulnérables	Analyse d'équité : Vérification de l'application des critères d'inclusion et de non-discrimination. Analyse de genre : Évaluation du pouvoir d'agir (empowerment)

							réel des femmes.
EFFICIENCE (F)							
F1	Rapport coût-efficacité	Les ressources ont-elles été utilisées de manière optimale (coût par emploi/unité) ?	- Taux d'exécution budgétaire. - Coût moyen par unité installée.	- Rapports financiers - Budgets	- Analyse financière	- Admin/Finance OIT - coordonnateur projet	Analyse coût-efficacité : Comparaison des coûts unitaires avec des standards similaires.
F2	Ponctualité	Les livrables (équipements, formations) ont-ils été fournis à temps (calendrier agricole) ?	- Respect du calendrier d'exécution du projet. - Délais de livraison des kits.	- Calendrier projet - Rapports logistiques	- Revue documentaire - KII	- coordonnateur projet - partenaires d'implémentation (ANADER, ONG Yanayi) - fournisseurs	Analyse des délais : Évaluation de l'impact des retards éventuels sur la production agricole.
F3	Partenariats	Quelle valeur ajoutée du partenariat privé	-	- Accords de partenariat	- KII	- Représentants SECO - Coopératives	Analyse de la valeur ajoutée : Évaluation de l'effet levier du

		(Olam/SECO) pour la mise en œuvre du projet et l'accès au marché ?	.- Apports en collaboration du privé.	- Rapports SECO			secteur privé sur la durabilité économique.
IMPACT (I)							
I1	Impact sur les bénéficiaires	Quel changement le projet a généré sur les revenus et moyens de subsistance des bénéficiaires directs et indirects ?	- niveau d'augmentation des revenus. - Diversification des sources de revenus.	- Témoignages	- FGD	- Ménages bénéficiaires	Analyse avant/après : appréciation de changement de revenus et de moyens de subsistance
I2	Durabilité (Stratégie)	Les unités ont-elles un modèle économique viable sans appui extérieur (plan	- Existence de plan d'autonomisation (modèle économique).	- Documents de gestion des unités	- Analyse documentaire - KII	- équipe projet - partenaires d'implémentations - chefs d'unités de production	Analyse de viabilité financière : Vérification de la robustesse des modèles économiques des unités.

		d'autonomisation) ?	- Fonds de roulement disponibles.				
I3	Domaines d'amélioration	Quelles leçons pour améliorer la conception future ?	- Points faibles identifiés. - Recommandations des parties prenantes.	- Rapports de suivi - Atelier final	- Atelier de consultation	- Toutes les parties prenantes	Synthèse des apprentissages : Formulation de recommandations opérationnelles.
I4	Contribution à long terme	En quoi le projet contribue-t-il à la résilience climatique et à la fertilité des sols ?	- Amélioration des rendements (parcelles tests). - Adoption pratiques durables.	- Données techniques ANADER	- Observation des champs	- Producteurs de coton - ANADER	Analyse agronomique : Évaluation des bénéfices environnementaux à long terme.
I5	Appropriation	Les coopératives ont-elles intégré le biochar dans leurs services ?	- Intégration dans le paquet technique ANADER. - Autonomie des coopératives.	- Plans de travail ANADER	- KII	- Direction ANADER - PCA Coopératives	Analyse institutionnelle : Évaluation du degré d'appropriation par les structures locales.

I6	Cohésion sociale	Le travail (collaboration) mixte a-t-il réduit les préjugés entre réfugiés et hôtes ?	- Qualité des interactions Réfugiés/Hôtes. - Baisse des incidents signalés.	- Témoignages	- FGD mixtes - KII	- Réfugiés et Hôtes - Chefs communautaires / autorités administratives	Analyse sociologique : Évaluation qualitative du changement relationnel et de la confiance.
TRANSVERSAL (X)							
X1	Groupes vulnérables	Le projet a-t-il réussi l'intégration économique des réfugiés sans créer de tensions ?	- taux réfugiés bénéficiaires. - Perception d'équité par les hôtes.	- base de données désagrégées des bénéficiaires - Rapports protection	- FGD - KII - analyse documentaire	- Réfugiés bénéficiaires - UNHCR	Analyse "Do No Harm" : Vérification de l'absence d'effets négatifs sur la cohésion sociale.
X3	Dialogue social	Le projet a-t-il encouragé l'organisation des travailleurs et la sécurité au travail ?	- Existence de mécanismes de dialogue. - Respect normes SST (EPI).	- rapport de suivi - Visites sites	- Observation - KII / FGD	- équipe projet - bénéficiaires	Analyse de l'effet du projet sur l'émergence du dialogue social : capacité des travailleurs de

							s'organiser pour leurs droits
--	--	--	--	--	--	--	----------------------------------

9.2. Leçons apprises

ENSEIGNEMENT TIRÉ	TEXTE
Brève description de l'enseignement tiré 1	Une multiplication du modèle de ce projet à l'échelle et dans le temps (cycle d'au moins 2 à 3 ans) permettra d'adresser durablement les défis agricoles et en matière d'emplois dans la région et de contribuer à faire ressortir les avantages économiques pour le marché carbone.
Contexte et éventuelles conditions préalables	Le projet repose sur la carbonisation de résidus de récolte (notamment les tiges de coton), dont la disponibilité est conditionnée par la période post-récolte (de novembre à janvier). Il serait avantageux que la formation, la distribution des équipements et le début de la production massive coïncident avec cette fenêtre de disponibilité de la matière première sèche.
Utilisateurs/bénéficiaires visés	Les concepteurs de projets et équipes de gestion du Bureau Pays de l'OIT, les bailleurs de fonds, les partenaires d'exécution (ONG YANAYI, ANADER, secteur privé), les autorités locales (HCR, DAARA) et les futurs bénéficiaires ruraux.
Difficultés rencontrées / Enseignements négatifs – Facteurs de causalité	Désalignement temporel et saisonnalité : Bien que le projet ait su s'adapter, la période de formation pratique a coïncidé avec la saison des pluies et des semis (mai à juillet). Les paysans étaient occupés aux champs et la biomasse sèche (tiges de coton) était introuvable ou déjà utilisée pour l'alimentation du bétail. Conséquences : La production intensive de biochar a été retardée de plusieurs mois, l'impact agronomique sur la culture principale n'a pas pu être mesuré avant la fin du projet, et le processus de certification pour les crédits carbone n'a pas pu aboutir sur un cycle si court (12 mois).
Réalisations accomplies / Points positifs - Facteurs de causalité	Adaptation et activités de soudure : Pour pallier ce désalignement temporel, l'équipe a fait preuve d'adaptation en utilisant des intrants de substitution (comme les rafles de maïs) pour démarrer les formations. De plus, le projet a intégré des « activités complémentaires de saison creuse » (maraîchage rapide, compostage, fabrication de briquettes de biocharbon) pour maintenir l'engagement des communautés et générer des revenus en attendant les récoltes de coton.

Questions administratives pour l'OIT (personnel, ressources, conception, exécution)	- Conception : Les futurs projets agro-écologiques de ce type doivent être dimensionnés sur une durée minimale de 2 à 3 ans pour permettre l'ancrage des pratiques agricoles, l'évaluation des impacts sur les rendements sur plusieurs cycles et l'aboutissement des démarches de finance verte (crédits carbone). - Exécution et agilité : Les accords, validations et décaissements internes à l'OIT doivent être anticipés et allégés pour s'aligner de manière stricte sur le calendrier agricole des bénéficiaires. - Flexibilité des ressources : Le budget de conception doit intégrer des marges de flexibilité (fonds de contingence) pour financer les mesures d'adaptation logistique pour absorber un engouement communautaire supérieur aux prévisions sans créer de frustrations.
--	---

ENSEIGNEMENT TIRÉ	TEXTE
Brève description de l'enseignement tiré 2	L'intégration de groupes vulnérables (réfugiés) dans une chaîne de production agricole nécessite de résoudre en amont la question de l'accès sécurisé à la terre et à la matière première.
Contexte et éventuelles conditions préalables	Le projet s'est déployé dans la région du Tchologo, une zone soumise à une forte pression foncière liée à l'afflux massif de réfugiés et demandeurs d'asile. La technologie du biochar reposant sur la carbonisation de résidus de récolte (biomasse), la disponibilité de cette matière première nécessite d'avoir accès à des parcelles agricoles. Dans ce contexte, la terre appartenant aux familles autochtones, l'accès au foncier et à la biomasse constitue une condition préalable indispensable pour garantir l'autonomie de production des réfugiés.
Utilisateurs/bénéficiaires visés	Les concepteurs de projets et équipes de gestion du Bureau Pays de l'OIT, les bailleurs de fonds, les partenaires d'exécution (ONG YANAYI, ANADER, secteur privé comme SECO), les agences et autorités locales (HCR, DAARA), ainsi que les futurs bénéficiaires ruraux (communautés hôtes et réfugiés).

Difficultés rencontrées / Enseignements négatifs – Facteurs de causalité	Obstacle foncier majeur pour les réfugiés : Les unités situées exclusivement dans les camps (comme à Nioronigué) ont peiné à produire de manière autonome par manque de parcelles cultivables et d'accès direct à la biomasse. Facteurs de causalité : Les réfugiés ne possèdent pas de terres et dépendent entièrement de la générosité des villageois hôtes pour la collecte de la biomasse. Lorsque les résidus agricoles (comme les tiges et rafles de maïs) ne sont pas disponibles chez les hôtes, les réfugiés n'en trouvent pas, ce qui freine considérablement leur capacité de production par rapport aux unités autochtones.
Réalisations accomplies / Points positifs - Facteurs de causalité	Cohésion sociale réussie et forte résilience : Malgré ces obstacles fonciers, la création d'unités mixtes a favorisé l'entraide communautaire, brisé les préjugés et instauré une cohabitation pacifique remarquable, sans aucun conflit signalé. Facteurs de causalité : Le fait de travailler ensemble autour d'un équipement commun a agi comme un ciment social. De plus, les réfugiés ont fait preuve d'adaptation en orientant une partie de leurs efforts vers la production de briquettes de biocharbon, ce qui leur a permis de subvenir à leurs propres besoins énergétiques de cuisson (réduisant l'achat de charbon de bois traditionnel).
Questions administratives pour l'OIT (personnel, ressources, conception, exécution)	- Conception : Lors de la formulation de futurs projets ciblant des réfugiés en milieu rural, l'OIT doit impérativement intégrer en amont une phase de plaidoyer actif auprès des autorités locales et coutumières (avec l'appui du HCR et de la DAARA) pour négocier et garantir un accès pérenne et sécurisé aux terres cultivables. - Exécution et ressources : Prévoir des mécanismes logistiques adaptés (par exemple, dotation supplémentaire en tricycles) pour faciliter le transport de la biomasse depuis les champs des communautés hôtes vers les camps de réfugiés, afin de compenser leur manque d'autonomie foncière.
ENSEIGNEMENT TIRÉ	TEXTE

Brève description de l'enseignement tiré 3	La forte participation des femmes : le choix de cibler les femmes est un vecteur de mobilisation à grande échelle.
Contexte et éventuelles conditions préalables	Bien que la méthode de carbonisation (fosses à ciel ouvert ou <i>Kon-Tiki</i>) ait prouvé son efficacité pour la production en masse, elle présentait des contraintes physiques qui limitaient l'implication féminine. De plus, les femmes en milieu rural font face à de fortes barrières socio-culturelles, des charges domestiques lourdes, et ont un accès limité au foncier et à la formation. Condition préalable : Pour mobiliser les femmes à grande échelle, il est nécessaire d'introduire des technologies adaptées (comme les fûts métalliques ou <i>Drum Pyrolyser</i> ou <i>les grands fours</i>) qui réduisent la pénibilité physique.
Utilisateurs/bénéficiaires visés	Les concepteurs de projets et équipes de gestion du Bureau Pays de l'OIT, les bailleurs de fonds, les partenaires d'exécution (ONG YANAYI, ANADER, secteur privé comme SECO), et les futurs bénéficiaires ruraux, en particulier les groupements de femmes (autochtones et réfugiées).
Difficultés rencontrées / Enseignements négatifs – Facteurs de causalité	- Barrières socio-culturelles : Le projet a initialement fait face à quelques réticences de certains hommes ou époux vis-à-vis de l'engagement des femmes, liées aux normes sociales. - Défis logistiques: La forte attractivité de la nouvelle technologie a entraîné une participation massive (plus de 300 bénéficiaires au lieu de 120), créant un défi pour la dotation individuelle en équipements de protection (EPI), nécessitant une mutualisation des ressources.
Réalisations accomplies / Points positifs - Facteurs de causalité	- Surperformance quantitative : L'objectif initial d'intégrer 40 % de femmes a été largement dépassé ; elles ont finalement représenté 56% de l'effectif total du projet. - Leadership et productivité record : Ce sont les unités de production exclusivement féminines ou à majorité féminine qui ont enregistré les plus grands volumes de production de biochar. - Autonomisation effective : L'allègement de la charge physique grâce aux fûts a permis aux femmes de s'approprier le cœur du processus, passant d'un rôle d'assistance à un véritable leadership technique et

	entrepreneurial. Elles ont également tiré profit d'activités complémentaires (briquettes de biocharbon), réduisant ainsi leurs dépenses énergétiques.
Questions administratives pour l'OIT (personnel, ressources, conception, exécution)	- Conception : Les futurs projets doivent viser une institutionnalisation de l'approche genre en fixant un quota d'au moins 50 % de femmes, et prévoir des horaires et des lieux de formation flexibles pour contourner les contraintes familiales. - Ressources et investissements pour l'autonomisation à long terme : L'OIT doit prévoir dans l'exécution des modules spécifiques d'éducation financière, de gestion d'entreprise, et des mécanismes pour faciliter l'accès des femmes au microcrédit et au foncier, afin de garantir leur autonomie économique.

9.3. Bonnes pratiques

BONNE PRATIQUE	TEXTE
Bref résumé de la bonne pratique (lien avec un objectif ou résultat tangible attendu, le contexte, le but du projet, etc.)	1. Le choix technologique adapté (Drum Pyrolyser) comme levier d'inclusion : L'adoption de fûts métalliques (Drum Pyrolyser) en complément de la technique « Open Ton Kiti » a favorisé l'adhésion des bénéficiaires. Cette technologie a permis d'atteindre l'objectif d'intégration massive des femmes dans la production d'emplois verts ruraux. 2. L'intégration d'activités complémentaires de contre-saison : La mise en place d'activités de soudure (compostage communautaire, maraîchage rapide, production de briquettes éco-densifiées) permet de maintenir l'engagement et les revenus des bénéficiaires pendant la saison creuse où la biomasse principale (tiges de coton) n'est pas disponible.
Conditions pertinentes et contexte : restrictions ou conseils en matière d'applicabilité et de reproductibilité	Contexte d'applicabilité : Cette pratique s'applique idéalement dans des zones rurales et agricoles disposant de résidus de biomasse (tiges de coton, rafles de maïs, etc.). Restrictions et conseils : - L'accès à une source d'eau à proximité est une condition non négligeable - Le matériel de base (barriques métalliques) doit être disponible localement pour que les bénéficiaires

	puissent remplacer l'équipement sans dépendre d'importations. - Il est conseillé de doter les bénéficiaires de petits équipements semi-mécanisés pour l'arrachage des tiges de coton.
Établir un lien de cause à effet clair	1. Choix technologique : La méthode par fûts métalliques a réduit la pénibilité physique. Cette suppression des barrières physiques a directement incité les femmes à s'approprier le cœur du processus de production, passant d'un rôle d'assistance à un véritable leadership. 2. Activités complémentaires : Face au manque de biomasse en saison des pluies/semis, les unités risquaient de s'arrêter et les bénéficiaires de se démotiver. L'introduction du maraîchage et des briquettes a directement généré des revenus alternatifs rapides (en 2 à 3 mois) et renforcé la sécurité alimentaire, sauvant ainsi le modèle économique des unités.
Indiquer les résultats mesurables et les bénéficiaires visés	1. Choix technologique : Les cibles féminines ont été largement dépassées. Les femmes représentent environ 56 % des effectifs globaux (soit 189 femmes sur 338 bénéficiaires recensés). Les unités à majorité féminine affichent les meilleurs volumes de production de biochar du projet. 2. Activités complémentaires : Maintien des 24 unités fonctionnelles pendant la période creuse. Production attendue de 5 tonnes de compost et au moins 1 tonne de briquettes, créant une cinquantaine d'emplois verts supplémentaires pour les femmes et les jeunes ruraux.
Possibilité de reproduction et qui en sera responsable	Possibilité de reproduction du choix technologique (Forte) : La conception du <i>pyrolyser</i> est rudimentaire. Elle consiste à perforer de simples barriques locales pour assurer une bonne combustion. Les bénéficiaires formés affirment eux-mêmes pouvoir les fabriquer, les réparer et les reproduire facilement. Activités complémentaires : Facilement reproductible dans d'autres filières (cacao, anacarde). L'ANADER et les ONG locales (comme YANAYI) sont responsables d'intégrer ces modules (compost, maraîchage) dans leurs formations agronomiques régulières. Responsables de la mise à l'échelle : - L'ANADER, partenaire étatique, a déjà prévu d'intégrer ce module de production via les fûts dans la

	formation de tous ses techniciens pour une vulgarisation à l'échelle nationale.- Le Secteur Privé (SECO) qui soutient la vulgarisation pour améliorer le rendement des sols de ses fournisseurs de coton. - Le Bureau Pays de l'OIT dans le cadre de la réplique du modèle dans d'autres régions ou filières agricoles (manioc, cacao).
Liens avec des objectifs plus globaux de l'OIT (PPTD, résultats des programmes par pays ou cadre stratégique de l'OIT)	Ces pratiques s'alignent parfaitement avec l'Outcome 3 du PPTD (Plein emploi productif pour une transition juste) et l'Outcome 6 de l'UNSDCF (Autonomisation des femmes et égalité des genres). Elles répondent aux objectifs de Santé et Sécurité au Travail (SST) promus par l'OIT en réduisant les accidents, et contribuent à la résilience climatique globale (ODD 13).
Autres documents ou commentaires pertinents	- Le Rapport d'analyse de la grille d'observation qui atteste du bon état des fûts (<i>Drum</i>) sur les sites et de l'inclusion visuelle des femmes sur le terrain. - Les comptes rendus des Focus Groups (FGD) (ex: Dabokiri, Kapekaha, Koffiplé) dans lesquels les bénéficiaires confirment que l'intérêt pour le projet s'est accru. Le travail autour d'un équipement commun flexible a facilité le rassemblement pacifique des réfugiés et des communautés hôtes.

9.4. Liste des personnes et organisations interrogées.

9.4.1. Tableau des Groupes de Discussion (FGDs) avec les bénéficiaires

Date	Localité / Village	Unités de production	Total Participants	Hommes	Femmes
24 février 2026	Dabokiri	2 unités	14	14	0
24 février 2026	Bakounadivogo	3 unités	12	5	7
25 février 2026	Sononi	2 unités	12	0	12
25 février 2026	Kapekaha	4 unités	12	3	9
25 février 2026	Koffiplé	2 unités	12	0	12
26 février 2026	Zeganavogo	1 unité	12	12	0
26 février 2026	Patevogo	1 unité	6	6	0
26 février 2026	Syllavogo	1 unité	12	12	0
26 février 2026	Nironigué (<i>Camp de réfugiés</i>)	1 unité	6	2	4
27 février 2026	Pongala 1 et 2 (<i>Kong</i>)	2 unités	9	9	0
TOTAL	11 Localités visitées	19 unités touchées	107	63	44

9.4.2. Tableau des Entretiens avec les Informateurs Clés (KIs)

Date	Nom de l'informateur clé	Fonction	Institution	Lieu	Rôle dans le projet	Genre
17 février 2026	M. Koffi Marcos Ngoran	Coordonnateur Projet « Dimension sociale de la Transition Juste »	OIT	En ligne	Appui technique, partage d'expertise sur la transition juste et synergies.	Masculin
19 février 2026	M. Michael Amea	Chef de projet	ONG YANAYI	En ligne et à Kong	Partenaire d'implémentation : responsable de la formation technique, dotation en équipements et suivi.	Masculin
19 février 2026	Mme Grace Bénédicte Atse	Gestionnaire Financière	ONG YANAYI	En ligne	Partenaire d'implémentation : suivi budgétaire, administratif et financier.	Féminin
20 février 2026	M. Kapeu	Représentant	HCR	En ligne	Partenaire : inclusion, protection et cohésion sociale des réfugiés/demandeurs d'asile.	Masculin
23 février 2026	M. Kouaho	Chef de Zone	ANADER	Ferkessédougou	Partenaire d'implémentation : structuration coopérative,	Masculin

					socio-organisationnelle et suivi agricole.	
23 février 2026	M. Dje bi	Représentant	Agence Emploi Jeunes (AEJ)	En ligne	Partenaire : appui technique, insertion professionnelle et perspectives de financement pour les jeunes.	Masculin
Mars 2026	M. KALOU	Directeur régional ministère de l'emploi et de la protection sociale	Ministère de l'emploi et de la Protection sociale	En ligne		Masculin
Mars 2026	M. Hamouda	Responsable recherche et développement	SECO / Olam Agri	En ligne		Masculin
Mars 2026	Mme Josia Nyamien Epse Coulibaly	Responsable durabilité	SECO / Olam Agri	En ligne		
Février 2026	M. Poney Yacouba	Chef de Zone	SECO / Olam	Diawala	Partenaire secteur privé : encadrement des producteurs, accès à la biomasse et au marché.	Masculin
Février 2026	M. Sory Jules	Représentant	DAARA	Ferkessédougou	Partenaire : politique d'asile, assistance et inclusion socio-économique des réfugiés.	Masculin
Février 2026	M. CZ de Kaouara	Chef de Zone	SECO / Olam	Kaouara	Partenaire secteur privé : mobilisation, encadrement technique des producteurs.	Masculin

Mars 2026	M. Yannick KOBE	Représentant	Mitsubishi	En ligne		Masculin
Février 2026	M. Minorou Ogasawara	Conseiller technique principal du projet Biochar	OIT	Abidjan	Coordination globale de la mise en œuvre et gestion du budget	Masculin
Février 2026	Mme Clara Ramaromanana	Responsable Technique Emploi des jeunes du projet Biochar	OIT	Abidjan	Appuis techniques et programmatiques, gestion des partenaires au niveau national	Féminin
Février 2026	M. Roland Bissié	Coordonnateur National du projet Biochar	OIT	À Ferkéssédougou	Coordination des activités sur terrain et gestion des partenaires locaux/régionaux	Masculin
27 février 2026	<i>M. Bema</i>	Chef de Zone	SECO / Olam	Kong	Partenaire secteur privé : mobilisation, encadrement technique des producteurs et accès à la biomasse.	Masculin
27 février 2026	Séance groupée (M. Bissié, M. Amea, M. Kouaho, etc.)	Partenaires d'implémentation	OIT, ONG YANAYI, ANADER, SECO	Kong	Bilan collaboratif, leçons apprises, évaluation de la cohésion sociale et recommandations.	Mixte
7 mars 2026	M. IWAI	Bailleur de fond, ambassade du Japon	Ambassade du Japon	En ligne	Appréciation du bailleur de fonds	Masculin

9.5. Les outils de collecte

9.5.1. Grille Observation - Projet Biochar

Informations Générales

Localité / Village

Nom de l'Unité / Coopérative

Date et Heure de l'observation

yyyy-mm-dd hh:mm

Nom de l'Observateur

A. ÉQUIPEMENTS & INFRASTRUCTURES

Type de Pyrolyseurs

Code: E1, R4

☐

Kon-Tiki (Fosse)

☐

Drum Pyrolyser (Fût)

État des Pyrolyseurs

Nombre prévu: 10/unité (E1)

☐

Bon

☐

Moyen

☐

Mauvais

Sont-ils fonctionnels ?

Signes d'usage récent, rouille, etc.

☐

Oui

☐

Non

☐

Partiel

Nombre de fours présents sur site

Tricycle présent sur site ?

Code: E1, F1

- ☐ Oui
- ☐ Non

État général du tricycle

Moteur, pneus, usage observé

- ☐ Bon
- ☐ Moyen
- ☐ Mauvais

Petits équipements disponibles

Code: F1

- ☐ Broyeuse
- ☐ Pelles / Râteaux
- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux / Pioches

Mode de stockage du Biochar

Code: E1

- ☐ Sacs
- ☐ Fûts étanches
- ☐ En vrac (non protégé)

Note: Le projet n'a pas financé de hangar (collaboration SECO).

Description Qualitative (Équipements)

État, marques d'usure, rangement

B. SANTÉ ET SÉCURITÉ (SST)

EPI portés pendant le travail

Code: X2, X3

- ☐ Gants (Chaleur)
- ☐ Masques (Fumée)
- ☐ Lunettes
- ☐ Bottes / Chaussures fermées

État des EPI

Usés (usage réel) ou neufs ?

► ToRs – Évaluation finale

- ☐ Bon
- ☐ Moyen
- ☐ Mauvais

Dispositifs de sécurité présents

Extincteurs, eau, trousse (X3)

- ☐ Trousse de secours
- ☐ Extincteur
- ☐ Réserve d'eau à proximité

Le site est-il dégagé et propre ?

Prévention incendie / Affichage (X3)

- ☐ Oui
- ☐ Non

C. PRODUCTION & INTRANTS

Matière première disponible

Tiges coton, maïs, etc. (R4, E1)

- ☐ Tiges de coton
- ☐ Résidus de maïs
- ☐ Autres résidus

Estimation du volume de Biochar (sacs)

Produit fini visible (E1)

Qualité visuelle du Biochar

Bien carbonisé vs Cendre blanche

- ☐ Bien carbonisé (Noir)
- ☐ Trop brûlé (Cendre blanche)
- ☐ Présence d'imbrûlés

Processus technique maîtrisé ?

Séchage, remplissage, extinction (E3)

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Partiel

D. APPLICATION AGRONOMIQUE

Parcelles de démonstration visibles ?

Comparatif Avec vs Sans (I4)

► ToRs – Évaluation finale

☐

Oui

☐

Non

Comparaison de la vigueur des plants

Décrire les différences observées à l'œil nu (taille, couleur, rendement) entre le plant sous biochar et le plant témoin (I1, I4)

☐

différence positive aucune différence différence négative

☐

F. GESTION & VISIBILITÉ

☐

Outils de gestion présents

Cahiers de production, ventes, etc (E3, I2)

☐

Registre de production

☐

Cahier de vente / caisse

☐

Liste de présence

Logos visibles (OIT, Japon) ?

Code: X1

☐

Oui

☐

Non

Groupes observés sur site

Femmes, Jeunes, Réfugiés (X2)

☐

Femmes

☐

Jeunes

☐

Réfugiés / Hôtes

Capturez le Point GPS

latitude (x.y °)

longitude (x.y °)

altitude (m)

précision (m)

Commentaire



9.5.2. Guide des groupes de discussion (FGD)

OUTIL 1 : Guide de Discussion de Groupe (FGD)

Introduction : *Bonjour, je suis consultant pour l'OIT. Nous discutons aujourd'hui pour comprendre comment le projet Biochar a affecté votre vie. Ce n'est pas un examen, il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Tout ce que vous dites est confidentiel. Êtes-vous d'accord pour continuer ?*

Thème	Codes QE	Questions de relance (seront adaptées au langage des participants)
Pertinence & Conception	R1, R3	1. Pourquoi avez-vous décidé de rejoindre ce projet ? Répond-il à vos besoins actuels (argent, travail) ? 2. Pensez-vous que la production de biochar est une activité adaptée à votre région et à vos habitudes ?
Efficacité & Formation	E3, E4, E6	3. Comment évaluez-vous la formation reçue (par ANADER/ONG Yanayi) ? Êtes-vous capables de produire du biochar de qualité seule aujourd'hui ? 4. Quels équipements (pyrolyseurs, tricycles) fonctionnent bien et lesquels posent problème ?
Cohésion Sociale (Réfugiés/Hôtes)	I6, X1	5. Votre unité est composée de réfugiés et de membres de la communauté d'accueil. Comment se passe le travail ensemble ? 6. Avez-vous constaté un changement dans les relations entre les communautés depuis le début du projet ?
Genre & Inclusion	X2	7. (Spécial Femmes) : Sentez-vous que vous avez le même pouvoir de décision que les hommes dans l'unité ? Les horaires sont-ils adaptés à vos tâches familiales ?
Impact Économique & Revenus	I1, E1	8. Avez-vous déjà vendu du biochar ou du compost ? Si oui, à qui ? (Coopératives, SECO, autres) ? 9. Ce projet a-t-il augmenté vos revenus par rapport à l'année dernière ? Comment utilisez-vous cet argent supplémentaire ?
Activités Complémentaires	I2	10. Participez-vous aux activités de saison creuse (maraîchage, briquettes) ? Cela aide-t-il quand il n'y a pas de tiges de coton ?
Durabilité	I2, I5	11. Si le projet s'arrête demain, votre unité continuera-t-elle à produire ? Avez-vous de l'argent de côté pour réparer les machines ?

9.5.3. Guides d'entretiens individuels

Guide d'Entretien Individuel (KII) – Stratégique (Bailleur de fond et secteur privé)

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – BAILLEUR DE FONDS (AMBASSADE DU JAPON)

Questions d'Évaluation

A. Pertinence et alignement stratégique (Critères R2, C2)

1. Dans quelle mesure considérez-vous que ce projet d'emplois verts (biochar) a répondu aux priorités du Gouvernement japonais définies lors de la TICAD 8, notamment en matière de résilience climatique et de consolidation de la paix dans des zones fragiles ?
2. Le projet visait à inclure 40 % de femmes parmi les bénéficiaires pour s'aligner sur l'engagement du Japon en matière d'inclusion économique des femmes. Les résultats préliminaires de notre visite de terrain évoquent une participation active des femmes autour de 60 %. Quel commentaire pouvez-vous faire sur ce résultat atteint par l'approche de l'OIT et de ses partenaires pour autonomiser les femmes dans le contexte sécuritaire du Tchologo ?

B. Efficacité et synergies (Critères E6, F3)

1. Le projet ambitionnait d'impliquer des acteurs privés japonais (comme Mitsubishi Corporation en partenariat avec Olam Agri / SECO) pour le développement de la chaîne de valeur du biochar. L'Ambassade a-t-elle perçu une réelle valeur ajoutée ou un effet de levier grâce à cette collaboration publique-privée au cours de la mise en œuvre du projet ?
2. Il était également prévu de faciliter des échanges techniques entre les jeunes bénéficiaires et des jeunes chercheurs japonais (notamment le Centre de Recherche sur le Biochar de l'Université de Ritsumeikan). Avez-vous eu des échos positifs sur ces partages de connaissances Nord-Sud ?

C. Efficience, visibilité et communication (Critères F1, F2)

1. De manière générale, êtes-vous satisfait de la visibilité accordée à l'aide japonaise en Côte d'Ivoire tout au long du projet (utilisation du logo "De la part du Peuple Japonais") ?
2. Comment évaluez-vous la qualité de la collaboration avec le bureau de l'OIT à Abidjan ?

D. Impact, durabilité et perspectives (Critères I2, I4)

1. Au regard des résultats positifs obtenus (amélioration de la cohésion sociale, économie sur les amendements de sol, etc), l'Ambassade du Japon envisagerait-elle de soutenir une phase 2 pour étendre ce modèle "Biochar et Emplois Verts" à d'autres régions frontalières touchées par la fragilité ou même intensifier les efforts dans les mêmes zones ?

2. Si vous deviez formuler une recommandation clé à l'OIT pour la gestion de futurs financements japonais ou pour la pérennité du projet, quelle serait-elle ?

Je vous remercie infiniment pour ces informations précieuses qui enrichiront l'évaluation.

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – SECO / OLAM AGRI (Niveau Recherche & Développement / Agronomie)

Informateur Clé : Responsable R&D (SECO), M. HAMOUDA

Projet : Emplois verts pour les jeunes en réponse à la crise des réfugiés au Nord de la Côte d'Ivoire (Projet Biochar).

Critères évalués : Validité de la conception (R4), Efficacité technique (E1, E5), Impact agronomique et environnemental (I4), Durabilité et MRV (I2, I5).

1. Questions d'Évaluation

A. Validité des Choix Technologiques et Logistiques (Critères R4, E5)

1. **Choix des équipements :** D'un point de vue technique, comment évaluez-vous l'efficacité et l'adaptation des fours de carbonisation (Drum Pyrolyser) aux réalités des producteurs du Tchologo ?
2. **Contraintes techniques :** Les retours du terrain pointent des défis liés à l'intensité de la chaleur, au manque d'eau, et à la difficulté d'arracher les tiges de coton en saison sèche. Comment la R&D de SECO envisage-t-elle de surmonter ces contraintes ?
3. **Insuffisance de la biomasse par saison (tiges de coton):** Techniquement, existe-t-il d'autres sources de biomasse locale viables que le projet pourrait exploiter, lesquelles ?

B. Impact Agronomique et Expérimentation (Critères E1, I4)

1. **Résultats des champs écoles :** Des observations font état d'un bon développement des cultures traitées au biochar. Les données agronomiques de SECO confirment-elles une différence chiffrée significative (rendement, rétention d'eau, santé des sols) entre les parcelles amendées au biochar et les parcelles témoins ?
2. **Combinaison technologique :** Le projet a identifié la nécessité de combiner le biochar avec du Bokashi ou de produire du « biochar enrichi au digestat ». D'après vos recherches, cette association permet-elle une réduction substantielle de l'utilisation d'engrais chimiques conventionnels (urée, NPK) ?
3. **Normes et Qualité :** Avez-vous effectué des tests sur la qualité du biochar produit par ces jeunes (pH, teneur en carbone) pour garantir son innocuité et son efficacité agronomique sur les sols du Nord ?

C. Économie Circulaire et Activités de Saison Creuse (Critère I2)

1. **Viabilité des activités complémentaires** : Que pensez-vous du potentiel technique et agronomique des autres innovations introduites par l'ONG YANAYI (partenaire d'implémentation), telles que la transformation des résidus de charbon en briquettes éco-densifiées ?

D. Crédits carbone et protocole MRV (critères I2, I4)

1. **Protocole de suivi (MRV)** : La certification carbone exige une Mesure, Notification et Vérification (MRV) rigoureuses. La R&D de SECO est-elle impliquée dans la collecte des données de terrain (quantification de la biomasse, volumes de biochar enfouis) nécessaires à l'élaboration du Document Descriptif de l'Activité d'Atténuation (MADD) ?
2. **Robustesse des données** : Pensez-vous que le dispositif actuel de collecte de données mené par les unités de production et l'ANADER est suffisamment fiable pour passer l'étape de validation par une Entité de Validation et Vérification (EVV) indépendante ?

E. Leçons Apprises et Mise à l'échelle (Critère I3)

1. **Intégration au paquet technique** : À la lumière de ces expérimentations, SECO envisage-t-il d'intégrer formellement l'amendement au biochar/bokashi dans le "paquet technique standard" vulgarisé auprès de tous ses cotonculteurs ?
2. **Recommandations R&D** : Si une phase 2 du projet devait voir le jour, quelles seraient vos recommandations pour optimiser le modèle ?

Conclusion

Y a-t-il un aspect technique, agronomique ou environnemental de cette expérimentation que nous n'avons pas abordée ?

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – SECTEUR PRIVÉ JAPONAIS (MITSUBISHI CORPORATION)

Informateur Clé : M. Yannick KOBÉ (représentant Mitsubishi Corporation)

Projet : Emplois verts pour les jeunes en réponse à la crise des réfugiés au Nord de la Côte d'Ivoire (Projet Biochar)

1. Questions d'Évaluation

A. Pertinence, Vision Stratégique et RSE

1. **Motivations stratégiques** : Quelles ont été les principales motivations de Mitsubishi de soutenir ce projet pilote de l'OIT, qui allie innovation agricole (biochar), création d'emplois pour les jeunes et inclusion des réfugiés ?
2. **Alignement TICAD 8** : Dans quelle mesure ce projet vous illustre-t-il efficacement la vision du Gouvernement japonais (exprimée lors de la TICAD 8) visant à impliquer le secteur privé japonais dans la croissance verte et la consolidation de la paix en Afrique ?

B. Implication opérationnelle et partenariats

1. **Évolution depuis le cadrage** : Depuis la mission de cadrage d'avril 2025 ? comment évaluez-vous le chemin parcouru par le projet depuis cette phase initiale jusqu'à la mise en place effective des 24 unités de production ?
2. **Dynamique de partenariat** : Comment évaluez-vous la qualité de la collaboration entre l'OIT, votre partenaire direct SECO/Olam, l'ONG YANAYI et les institutions ivoiriennes (comme l'ANADER) pour structurer cette nouvelle chaîne de valeur du biochar ?

C. Viabilité Économique et Marché Carbone

1. **Monétisation du Carbone** : Le plan de travail du projet indique que Mitsubishi devait participer à la coordination des mécanismes d'échange de quotas d'émission de carbone pour créer une source de revenus supplémentaire pour les bénéficiaires. Ce processus est-il toujours en cours d'implémentation ?
2. **Accès au marché volontaire** : Au regard des exigences de certification et des procédures du Bureau du Marché Carbone en Côte d'Ivoire, pensez-vous que ces 24 unités de jeunes sont aujourd'hui en capacité d'intégrer le marché volontaire du carbone de manière rentable ? Quel rôle Mitsubishi peut-elle jouer pour faciliter cet accès ?

D. Échanges Technologiques et Innovation

1. **Transfert de compétences** : Le projet prévoyait de faciliter les échanges entre les jeunes entreprises ivoiriennes et de jeunes chercheurs au Japon sur la technologie du biochar. Mitsubishi a-t-elle pu faciliter ou observer ces synergies technologiques ?
2. **Maturité technologique** : Pensez-vous que la technologie actuelle (Open Pit / Drum Pyrolyser) est suffisamment optimisée, ou existe-t-il des technologies japonaises adaptables qui pourraient améliorer les rendements de ces jeunes producteurs ?

E. Durabilité et Perspectives de mise à l'échelle (Critères I3, I5)

1. **Viabilité agricole** : la technique de production de biochar avec le *drum pyrolyser* a été implémentée durant le projet de l'OIT. Pensez-vous que cette approche est suffisante pour garantir la fertilisation des sols dans la région du Tchologo ou montre-t-elle des limites ?
 2. **Viabilité commerciale** : Au-delà des crédits carbones, considérez-vous que le modèle économique actuel (production et utilisation/revente locale du biochar) est suffisamment robuste pour garantir l'autonomie financière de ces jeunes après la clôture du projet en mars 2026 ?
- Recommandations pour la Phase 2** : Si l'OIT et le Gouvernement du Japon devaient concevoir une Phase 2 pour étendre ce projet, quelles seraient vos recommandations prioritaires, notamment pour renforcer l'implication et les investissements du secteur privé ?

Conclusion

- **Question ouverte :** *Y a-t-il d'autres aspects de l'intervention de Mitsubishi ou de la chaîne de valeur du coton/biochar que vous aimeriez souligner pour cette évaluation ?*

Guide d'Entretien Institutionnel (KII)

Cible : Équipe Projet OIT

GUIDE 1 : Équipe de Gestion du Projet OIT

Cibles : Minoru Ogasawara (CTA), Clara R. (Technical advisor youth employment), Bissié Roland (Coordonnateur National)

Objectif : Évaluer la performance globale, la gestion adaptative et la stratégie de sortie.

Introduction : *Rappel des objectifs de l'évaluation, confidentialité des réponses et durée*

Questions d'évaluation :

• **Pertinence & Adaptation (R1, R3) :**

◦ Le rapport de progrès de septembre 2025 mentionne une exécution budgétaire de 47% à mi-parcours. Comment la stratégie a-t-elle été ajustée pour accélérer la mise en œuvre durant les derniers mois, compte tenu des contraintes sécuritaires et logistiques dans le Tchologo ?

◦ Comment avez-vous géré l'équilibre entre l'urgence humanitaire (réfugiés) et les objectifs de développement à long terme (emplois verts) ?

• **Efficacité & Coordination (E1, E4) :**

◦ Le cadre logique prévoyait 24 unités de production. Combien sont pleinement fonctionnelles et autonomes à ce jour ? Quels ont été les principaux goulots d'étranglement avec les partenaires d'exécution (ANADER/YANAYI) ?

◦ Le mécanisme de coordination avec les autres projets (ACCEL, ENACTE) a-t-il permis une mutualisation effective des ressources sur le terrain ?

• **Efficience (F1) :**

◦ Les équipements (tricycles, kits de pyrolyse) ont-ils été livrés en phase avec le calendrier agricole pour garantir la disponibilité de la biomasse (tiges de coton) ?

• **Stratégie de sortie (I2) :**

◦ Quelle est la stratégie concrète pour assurer la survie des unités après la clôture du financement japonais ? Les unités sont-elles formellement enregistrées comme coopératives ou GIE ?

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – SYNERGIES INTERNES OIT

1. Introduction et Protocole Éthique

2. Questions d'Évaluation

A. Connaissance du projet et Cohérence Interne (Critère C1)

Contexte : Le projet Biochar vise à créer des emplois verts pour les jeunes et les réfugiés dans la chaîne de valeur du coton au Nord.

1. **Niveau d'interaction** : Avez-vous été impliqué, de près ou de loin, dans la phase de conception ou les comités de pilotage/coordination du projet Biochar ?
2. **Alignement stratégique** : Selon vous, comment le projet Biochar s'intègre-t-il dans le portefeuille global de l'OIT en Côte d'Ivoire par rapport aux objectifs de votre propre projet (ACCEL / ENACTE) ? Y a-t-il une complémentarité claire ?

B. Synergies Opérationnelles et Efficience (Critères C1, F1)

Contexte : L'évaluation cherche à savoir si la mutualisation des ressources a permis des économies d'échelle.

3. **Partage de ressources** : Y a-t-il eu une mutualisation des ressources logistiques, humaines ou financières entre votre projet et le projet Biochar (par exemple : partage de bureaux à Korhogo/Ferké, utilisation commune de véhicules, ou partage de personnel sur le terrain) ?
4. **Mutualisation des outils** : Avez-vous partagé des outils méthodologiques avec l'équipe du projet Biochar ?
 - *Relance pour ENACTE* : Par exemple, sur les modules de formation à l'entrepreneuriat (Outils COOP, GERME/SIYB) ou la formalisation des unités de jeunes ?
 - *Relance pour ACCEL* : Par exemple, sur les outils de sensibilisation liés aux Principes et Droits Fondamentaux au Travail (PDFT) dans les chaînes de valeur agricoles ?

C. Thématiques croisées : Normes, Jeunesse et Travail Décent (Critères X3, R2)

Contexte : Le projet Biochar intègre des jeunes dans un travail physique (carbonisation, agriculture).

5. **(Spécifique ACCEL - Travail des enfants)** : La chaîne de valeur du coton et les travaux agricoles peuvent présenter des risques de travail des enfants. Le projet Biochar s'est-il appuyé sur l'expertise d'ACCEL pour intégrer des clauses de sauvegarde ou des sensibilisations contre le travail des enfants auprès des coopératives partenaires (ex: SECO) ?
6. **(Spécifique ENACTE - Entrepreneuriat)** : Le projet Biochar a mis en place 24 unités commerciales gérées par des jeunes. Au regard de l'expérience d'ENACTE, ce modèle de micro-entreprises rurales / coopératives vous semble-t-il robuste ? Quels sont les défis typiques de ce type de groupement que le projet Biochar aurait dû (ou a su) anticiper ?

D. Leçons Apprises et Recommandations (Critère I3)

Contexte : Amélioration de la programmation future de l'OIT.

7. Défis de mise en œuvre : D'après vos échanges en interne avec l'équipe du projet Biochar (ou vos propres observations), quels ont été les principaux défis d'intervenir dans la zone du Tchologo, caractérisée par l'afflux de réfugiés et la fragilité sécuritaire ?

8. Recommandations : Pour de futurs projets du Bureau de l'OIT visant le "Nexus Humanitaire-Développement" (comme le projet Biochar), quelles recommandations feriez-vous pour améliorer la synergie entre les différents projets de l'OIT dès la phase de formulation ?

3. Conclusion

- **Question de fermeture :** *Avez-vous d'autres commentaires sur la manière dont l'OIT pourrait mieux capitaliser sur des projets pilotes comme le Biochar pour enrichir ses autres programmes (ACCEL, ENACTE) ?*

- **Remerciements.**

Guide d'entretien à l'administration

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION

Informateur clé : M. KALOU, directeur régional du ministère de l'Emploi et de la protection sociale (Tchologo)

Projet : Emplois verts pour les jeunes face à la crise des réfugiés dans le nord de la Côte d'Ivoire (Projet Biochar).

1. Questions d'évaluation

A. Implication et Coordination

1. Engagement initial : Lors de la mission de cadrage d'avril 2025, vous aviez informé l'équipe de l'OIT de votre ouverture à collaborer, particulièrement sur l'application des normes SST. Comment cette collaboration s'est-elle concrétisée tout au long du projet ?

2. Suivi des recommandations : Lors de l'atelier de coordination de septembre 2025 à

Ferkessedougou, il a été fortement recommandé d'associer plus étroitement la Direction régionale du travail pour garantir le respect des principes et droits

fondamentaux au travail. Pensez-vous avoir été suffisamment impliqué par l'équipe de l'OIT et les partenaires (ANADER, YANAYI) depuis cet atelier ?

B. Santé et Sécurité au Travail (SST)

1. Missions de contrôle : Avez-vous pu effectuer des visites de terrain pour suivre

L'application des normes SST au sein des 24 unités de production de biochar ?

Quelles ont été vos principales observations ?

2. Adoption des mesures de protection : Le projet prévoyait de doter les jeunes de kits

d'EPI complets (masques, gants, bottes, lunettes) pour se protéger des fumées et

Brûlures lors de la carbonisation. Lors de vos suivis, avez-vous constaté que les

Bénéficiaires utilisaient effectivement ces équipements et respectaient les consignes

de sécurité ?

3. Développement d'outils : Le projet devait développer et actualiser un guide sur

L'application des normes de Sécurité et Santé au Travail pendant la production de biochar.

Votre direction a-t-elle été consultée pour la validation de ce document institutionnel ?

C. Principes et Droits Fondamentaux et Dialogue Social

1. Dialogue social : Le projet encourageait l'organisation des travailleurs ruraux. Avez-

vous constaté l'émergence d'un dialogue social ou de cadres d'échange permettant à

ces jeunes et femmes de défendre leurs intérêts au sein des coopératives cotonnières locales ?

D. Protection Sociale et Inclusion

1. Couverture maladie : L'un des piliers du PSGouv 2 est le déploiement de la

Couverture Maladie Universelle (CMU). Ces jeunes travailleurs vulnérables et ces demandeurs d'asile ont-ils pu être accompagnés (ou orientés) pour leur enrôlement à la CMU ou à d'autres filets sociaux ?

2. Statut des travailleurs réfugiés : Les demandeurs d'asile bénéficiaires du projet ont-ils rencontré des obstacles juridiques liés au droit du travail ivoirien pour exercer cette activité génératrice de revenus, et comment vos services ont-ils pu les conseiller ?

E. Leçons Apprises et Recommandations

1. Recommandations : Sur la base de cette expérience pilote, quelles sont vos

Recommandations majeures à l'endroit de l'OIT pour mieux garantir la dimension

sociale et la sécurité au travail dans d'éventuelles futures phases de projets d'«emplois verts » ruraux ?

3. Conclusion

Y a-t-il un autre aspect lié à l'inspection du travail ou à la protection sociale dans la région du Tchologo que nous n'avons pas abordé et qui vous semble pertinent pour cette évaluation ?

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE (ONG YANAYI, ANADER), UNHCR, DAARA

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE ONG YANAYI

1. Introduction & Protocole

- *Présentation de l'évaluateur et de l'objectif de l'évaluation finale (apprentissage et redevabilité).*
- *Rappel de la confidentialité des échanges.*
- *Remerciements pour le rôle central joué par YANAYI dans l'exécution technique.*

2. Questions d'Évaluation

A. Pertinence et Conception Technique (R1, R4)

Contexte : Vérifier l'adaptation de l'offre technique aux réalités du Tchologo.

1. **Choix technologique** : Votre offre technique initiale proposait deux types de carbonisateurs : le "Open Pit Kon Tiki" (fosse) et le "Drum Pyrolyser" (fût métallique).

◦ *Relance* : Sur le terrain, laquelle de ces technologies a été la mieux adoptée par les jeunes et pourquoi ? Avez-vous dû adapter les équipements aux conditions locales (disponibilité des matériaux, coût) ?

2. **Ciblage** : Le projet visait initialement 120-150 bénéficiaires directs. Le rapport de progrès mentionne 267 bénéficiaires touchés.

◦ *Relance* : Comment expliquez-vous cet écart positif ? Cela a-t-il dilué les ressources ou renforcé l'impact ?

B. Efficacité : Formation et Production (E1, E3, E6)

Contexte : Évaluer l'atteinte des résultats opérationnels (Unités, Biochar).

3. **Fonctionnalité des Unités** : Sur les 24 unités commerciales prévues, combien sont aujourd'hui pleinement fonctionnelles et autonomes dans la production de biochar ?

◦ *Relance* : Quelles sont les principales causes pour les unités qui seraient à l'arrêt ou en difficulté (manque de biomasse, pannes, abandon des membres) ?

4. **Qualité du Biochar** : Comment assurez-vous le contrôle qualité du biochar produit par des jeunes peu alphabétisés ? Le produit respecte-t-il les normes pour l'amendement des sols ?

5. **Activités Complémentaires (Saison Creuse)** : La note conceptuelle prévoyait le développement du compostage communautaire, du "Digestat Plus" et du maraîchage rapide pour la saison sèche.

◦ *Relance* : Ces activités ont-elles été effectivement mises en place ? Génèrent-elles des revenus actuellement alors que la campagne cotonnière est terminée ?

C. Efficacité : Mécanisme Carbone et Modèle Économique (I5, E5)

Contexte : Vérifier la faisabilité du volet innovant "Carbone" décrit dans la feuille de route.

6. **Certification Carbone** : Où en êtes-vous dans la feuille de route carbone ? La "Note d'Idee de Projet" (NIP) a-t-elle été soumise et validée par le Bureau du Marché Carbone (BMC) du MINEDDTE conformément au manuel de procédures national, ?

◦ *Relance* : Avez-vous rencontré des obstacles réglementaires ou techniques pour quantifier les réductions d'émissions (MRV) ?

7. **Accès au Marché** : En dehors de l'autoconsommation, y a-t-il eu des ventes effectives de biochar ?

◦ *Relance* : La collaboration avec **Biomass Energy** pour le rachat du surplus mentionnée dans le rapport de progrès est-elle active ? À quel prix le biochar est-il vendu ?

D. Efficience et Gestion (F1, F2)

Contexte : Gestion des ressources et délais.

8. **Délais et Logistique** : Les rapports mentionnent des défis liés au calendrier agricole. Les équipements (tricycles, EPI) ont-ils été livrés à temps pour la campagne de récolte des tiges de coton ?

9. **Gestion Budgétaire** : (Pour Mlle Atse) Le taux d'exécution était de 47% à mi-parcours. Avez-vous pu absorber le budget restant de manière efficace sur la fin du projet sans compromettre la qualité ?

E. Impact et Durabilité (I2, I5)

Contexte : Pérennisation des acquis.

10. **Suivi post-projet** : Quel dispositif avez-vous mis en place pour que les unités continuent de fonctionner sans l'appui de YANAYI ? Les coopératives locales ont-elles intégré ces unités dans leur structure formelle ?

11. **Santé et Sécurité (SST)** : Nous avons vu que des EPI (gants, masques) ont été distribués.

◦ *Relance* : Observez-vous une utilisation effective de ces équipements par les jeunes lors des carbonisations, malgré la chaleur ? Y a-t-il eu des incidents ?

F. Transversal : Inclusion et Cohésion Sociale (X1, X2)

Contexte : Gestion de la mixité Réfugiés/Hôtes.

12. **Dynamique de groupe** : Comment se passe la collaboration quotidienne entre les réfugiés et les communautés hôtes au sein des unités mixtes ? Avez-vous dû intervenir pour gérer des conflits ?

13. **Genre** : Avec environ 20% de femmes (52/267) selon les dernières données, l'objectif de 40% est un défi.

◦ *Relance* : Les femmes sont-elles cantonnées au ramassage ou participent-elles à la carbonisation et à la gestion financière des unités ?

3. Clôture

- **Leçons apprises** : Si vous deviez recommencer ce projet, que feriez-vous différemment sur le plan technique ?

- *Partage de documents* : Demande de partage des derniers rapports de suivi carbone ou registres de production si disponibles.

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – PARTENAIRE STRATÉGIQUE (ANADER)

Informateur(s) Cible(s) :

- Chef de Zone ANADER (Ferkessédougou / Ouangolodougou)
- Techniciens Spécialisés (TS) ou Agents de Développement Rural (ADR) impliqués.

Date : (À confirmer) **Lieu :** Bureau ANADER ou Site de projet **Durée estimée :** 60 minutes

1. Introduction et Protocole

- **Présentation :** *Je suis consultant pour l'évaluation finale du projet OIT "Biochar". Merci de votre disponibilité.*
- **Objectif :** *L'objectif est de comprendre le rôle de l'ANADER dans l'accompagnement des producteurs, l'efficacité des formations dispensées et la viabilité agronomique de la solution biochar.*
- **Confidentialité :** *Vos réponses seront traitées de manière confidentielle et agrégée.*

2. Questions d'Évaluation

A. Pertinence et Ciblage (R1, X1)

Contexte : L'ANADER a appuyé le processus de sélection et l'intégration des réfugiés.

1. **Processus de sélection :** Comment s'est déroulé le processus d'identification des 120 bénéficiaires ? Avez-vous rencontré des résistances pour intégrer les réfugiés (30% de la cible) au sein des coopératives de coton existantes ?
2. **Adéquation technologique :** Selon votre expertise agronomique, la technologie du biochar (à base de tiges de coton) est-elle pertinente pour résoudre les problèmes de fertilité des sols spécifiques à la région du Tchologo ?

B. Efficacité : Encadrement Technique et Agronomique (E1, E6, I4)

Contexte : Mise en place de 4 parcelles de démonstration et suivi des unités.

3. **Adoption technique :** Sur le terrain, quel est le niveau de maîtrise technique des bénéficiaires pour la carbonisation ? Les producteurs respectent-ils les itinéraires techniques enseignés pour l'épandage du biochar ?
4. **Résultats agronomiques :** Quels résultats avez-vous observés sur les **4 parcelles de démonstration** mises en place ?
 - *Relance :* Y a-t-il une différence visuelle ou chiffrée de rendement entre les parcelles traitées au biochar et les parcelles témoins ?

5. **Défis opérationnels :** Avez-vous constaté des difficultés logistiques majeures (transport de l'eau, collecte de la biomasse) qui ont freiné la production, malgré la dotation en tricycles prévue ?

C. Efficacité : Organisation Sociale et Formation (E3, I5)

Contexte : Formation sur les outils COOP (Think.Coop, Start.Coop) et méthode FBS.

6. Structuration des unités : Les 24 unités de production fonctionnent-elles comme de véritables petites entreprises ou comités internes aux coopératives ?

◦ *Relance* : Le statut de ces unités est-il clarifié vis-à-vis des coopératives mères pour éviter la concurrence ?

7. Impact des formations COOP/FBS : Avez-vous observé un changement dans la gestion financière ou organisationnelle des unités suite aux formations sur les outils COOP de l'OIT et *Farmer Business School* ? Les bénéficiaires tiennent-ils des outils de gestion (cahiers de compte) ?

D. Cohésion Sociale et Genre (I6, X2)

Contexte : Gestion des groupes mixtes et inclusion des femmes.

8. Cohésion sociale : Comment évaluez-vous la collaboration entre les réfugiés et les communautés hôtes au sein des groupes que vous encadrez ? Y a-t-il eu des conflits liés à l'accès à la biomasse ou aux terres ?

9. Participation des femmes : Les femmes (censées représenter 40%) participent-elles activement à la production et à la prise de décision, ou sont-elles cantonnées à des tâches secondaires (collecte) ?

E. Durabilité et Appropriation (I2, I5)

Contexte : Intégration du biochar dans le paquet technique ANADER.

10. Appropriation institutionnelle : L'ANADER compte-t-elle intégrer la vulgarisation du biochar dans son paquet technique standard pour la région Nord après la fin du projet ?

11. Viabilité économique : Pensez-vous que les unités continueront à produire du biochar sans l'appui du projet ? Le marché local (vente aux autres producteurs de coton ou maraîchers) est-il prêt à payer pour ce produit ?

3. Conclusion

• **Recommandations :** *Quelles sont vos recommandations techniques pour une éventuelle phase 2 ou une mise à l'échelle de cette initiative ?*

• **Documents :** *Pourriez-vous partager les rapports techniques des parcelles de démonstration ou les fiches de suivi des unités ?*

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – PARTENAIRE INSTITUTIONNEL

Informateur Cible : Responsable de l'antenne DAARA (Ouangolodougou / Région du Tchologo) **Date :** (À confirmer, 24-26 février) **Lieu :** Bureau DAARA ou Préfecture **Durée estimée :** 45 - 60 minutes

1. Introduction et Protocole

- **Présentation** : *Rappel du mandat d'évaluation finale du projet OIT "Biochar" financé par le Japon.*
- **Objectif** : *Recueillir votre appréciation institutionnelle sur la pertinence du projet vis-à-vis de la politique nationale de gestion des réfugiés, l'efficacité du ciblage et l'impact sur la cohabitation pacifique.*
- **Confidentialité** : *Assurance que les propos seront traités de manière confidentielle.*

2. Questions d'Évaluation

A. Pertinence et Alignement Stratégique (R2, R3, C3)

Contexte : Le projet vise à répondre à la crise des réfugiés par l'emploi vert.

1. **Alignement politique** : Dans quelle mesure l'approche du projet (intégration économique par des unités mixtes de production) s'aligne-t-elle avec la stratégie actuelle du Gouvernement ivoirien pour la gestion de l'afflux des réfugiés dans le Nord (transition de l'assistance humanitaire vers l'autonomisation) ?
2. **Coordination (C3)** : Comment évaluez-vous la collaboration entre l'OIT, le HCR et la DAARA dans la phase de démarrage ? Avez-vous été consultés ou impliqués dans le ciblage géographique des localités d'intervention ?

B. Efficacité du Ciblage et Protection (E7, X1)

Contexte : Le projet vise 30% de réfugiés parmi les bénéficiaires.

3. **Processus de sélection** : Avez-vous supervisé ou participé à l'identification des réfugiés bénéficiaires ? Les critères de sélection du projet étaient-ils compatibles avec le profilage socio-économique des réfugiés dont vous disposez ?
4. **Statut et Documentation** : Les réfugiés intégrés dans les unités de production disposent-ils des documents nécessaires pour exercer une activité économique formelle (participation à une coopérative/GIE) sans risque juridique ? Le projet a-t-il facilité cette régularisation si nécessaire ?

C. Impact sur la Cohésion Sociale (I6, X1)

Contexte : Création d'unités mixtes (Réfugiés / Communautés Hôtes) pour réduire les tensions.

5. **Cohabitation pacifique** : Selon vos observations ou les remontées de vos agents de terrain, le travail conjoint au sein des unités de biochar a-t-il favorisé un rapprochement réel entre les communautés ou a-t-il créé de nouvelles tensions (jalousies, accès aux ressources) ?
6. **Gestion des conflits** : Avez-vous enregistré des plaintes ou des incidents spécifiques liés aux activités du projet (accès à la terre pour le biochar, répartition des revenus) ? Si oui, comment ont-ils été gérés ?

D. Impact Économique et "Do No Harm" (I1, X1)

Contexte : Risques de protection liés au travail.

7. **Sécurité** : L'activité de production de biochar (collecte de biomasse en brousse, carbonisation) expose-t-elle les réfugiés, en particulier les femmes, à des risques de protection particuliers dans le contexte sécuritaire actuel de la zone frontalière ?

8. **Moyens de subsistance** : Pensez-vous que ce type d'activité (biochar/agriculture) est une solution viable pour l'autonomisation durable des réfugiés dans la région, comparée à d'autres interventions en cours ?

E. Durabilité et Recommandations (I3, I5)

9. **Appropriation** : Si le projet devait être étendu ou répliqué, quel rôle la DAARA souhaiterait-elle jouer pour garantir une meilleure intégration institutionnelle ?

10. **Recommandations** : Quelles sont vos recommandations pour améliorer l'inclusion économique des réfugiés dans les futurs projets de développement dans le Tchologo ?

3. Conclusion

- **Question de fermeture** : *Y a-t-il un point spécifique concernant la situation des réfugiés dans la zone que nous n'avons pas abordé et qui est crucial pour comprendre l'impact du projet ?*

- **Remerciements.**

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL (KII) – PARTENAIRE STRATÉGIQUE (UNHCR)

1. Introduction et Protocole Éthique

- **Présentation** : *Bonjour, je suis Elisée Kouman, consultant indépendant mandaté par l'OIT pour l'évaluation finale du projet « Emplois verts pour les jeunes face à la crise des réfugiés (Projet Biochar) » financé par le Japon.*

- **Objectif** : *Votre point de vue est essentiel pour évaluer la pertinence du ciblage des réfugiés, l'efficacité de la coordination inter-agences et l'impact de ce projet sur la cohabitation pacifique dans le Tchologo.*

- **Confidentialité** : *Cet entretien respecte les directives éthiques de l'UNEG. Vos réponses seront traitées de manière confidentielle et agrégée. Êtes-vous d'accord pour que nous commencions ?*

2. Questions d'Évaluation

A. Cohérence et Coordination Inter-agences (C3)

Contexte : Le projet vise à lier l'intervention humanitaire au développement (Nexus).

1. **Coordination** : Comment évaluez-vous le niveau de coordination et de partage d'informations entre l'OIT et le HCR tout au long du cycle de ce projet (de la conception à la mise en œuvre) ?

◦ **Relance** : Le HCR a-t-il été activement impliqué dans l'identification et l'orientation des demandeurs d'asile vers l'ONG YANAYI et l'ANADER pour la constitution des unités ?

B. Pertinence et Besoins des Réfugiés (R3, X1)

Contexte : Le HCR a publié en janvier 2026 un "Profilage socio-économique des demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire".

2. Adéquation de l'offre : Au regard de vos récentes études de profilage socio-économique dans le Tchologo, dans quelle mesure la production de biochar répond-elle réellement aux compétences, aux capacités et aux besoins de subsistance des demandeurs d'asile burkinabés et maliens ?

3. Inclusion Administrative : Les demandeurs d'asile ont-ils rencontré des obstacles administratifs ou juridiques (ex: manque de documents d'identité mentionné lors de la mission de cadrage) pour intégrer formellement les groupements ou les coopératives agricoles soutenus par le projet ? Comment cela a-t-il été résolu ?

C. Cohésion Sociale et "Do No Harm" (I6, X1)

Contexte : Création d'unités de production mixtes (Hôtes / Réfugiés) pour atténuer les tensions.

4. Cohabitation pacifique : L'approche du projet consistant à mélanger les réfugiés (cible 30%) et les communautés d'accueil (cible 70%) au sein des mêmes unités de travail a-t-elle été efficace ?

◦ **Relance** : Vos équipes terrain (ou l'étude socio-ethnographique de 2025) ont-elles observé une amélioration de la confiance mutuelle ou, à l'inverse, l'émergence de nouvelles frictions (jalousies, conflits) ?

5. Risques de Protection : L'activité de production de biochar nécessite l'accès à la terre et aux ressources (tiges de coton, eau). Cet accès a-t-il engendré des risques de protection ou d'exploitation particuliers pour les réfugiés, qui sont souvent en position de vulnérabilité face aux propriétaires terriens locaux ?

D. Genre et Vulnérabilité Spécifique (X2)

Contexte : La majorité des réfugiés sont des femmes et des enfants.

6. Inclusion des femmes réfugiées : Le projet visait 40% de femmes. Selon votre expérience, la nature du travail (carbonisation, ramassage des tiges) et les contraintes sociales locales permettent-elles une inclusion sécurisée et émancipatrice des femmes réfugiées, ou y a-t-il des limites structurelles ?

E. Durabilité et Stratégie de Sortie (I2, I3)

Contexte : L'assistance humanitaire évolue vers l'autonomisation.

7. Viabilité des moyens de subsistance : Considérez-vous que les revenus issus du biochar (et des activités de saison creuse comme le maraîchage) sont suffisants pour constituer une véritable stratégie d'autonomisation à long terme pour ces ménages réfugiés ?

8. **Recommandations** : Quelles sont vos recommandations majeures pour l'OIT ou d'autres agences de développement souhaitant concevoir de futures interventions d'« emplois verts » pour les réfugiés dans le Nord de la Côte d'Ivoire ?

3. Conclusion

- **Question ouverte** : *Y a-t-il un autre aspect lié à la protection ou à l'intégration des réfugiés dans le cadre de ce projet que nous n'avons pas abordé ?*
- **Partage de documents** : *Serait-il possible de nous partager les versions complètes du "Profilage socio-économique" et de "l'Étude socio-ethnographique" de 2025 si elles ne sont pas déjà publiques*

9.6. Termes de références



Organisation
internationale
du Travail

► Termes de référence

Évaluation interne finale du projet

« Emplois verts pour les jeunes face à la crise des réfugiés dans le nord de la Côte d'Ivoire »

Sept.2025

Éléments clés

Titres des interventions à évaluer	Des emplois verts pour les jeunes face à la crise des réfugiés dans le nord de la Côte d'Ivoire
TC Codes	CIV/24/02/JPN
Unités administratives	CO-Abidjan
Pays	Côte d'Ivoire (Kong et Ouangolodougou dans la région de Tchologo)
Donateur	Japon (Estimations complémentaires)
Budget total	Sur 1 000 000 USD, dont 990 099 USD pour le projet de l'OIT et 9 901 USD pour la redevance de l'ONU
Type d'évaluation	Évaluation interne finale
Calendrier d'évaluation	2 février 2026 – 15 mars 2026
Responsable de l'évaluation	Chef de projet



Introduction et contexte

Introduction

Promouvoir des opportunités d'emploi décentes grâce à la technologie du biochar est une approche innovante et durable pour relever simultanément les défis économiques, sociaux et environnementaux. Cette initiative vise à concilier la création d'emplois productifs et inclusifs avec la nécessité de renforcer la résilience climatique et la sécurité alimentaire, tout en contribuant aux efforts mondiaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le biochar, en tant que technologie respectueuse du climat, améliore la santé des sols, augmente la productivité agricole et séquestre le carbone, offrant une solution globale aux problèmes d'instabilité, de pauvreté et de changement climatique.

La région de Tchologo, dans le nord de la Côte d'Ivoire, est un exemple frappant des tensions et opportunités associées à cette approche. Face à des attaques armées, à l'afflux massif de réfugiés des pays voisins et à une forte pauvreté structurelle (63 % de la population), la région combine insécurité, vulnérabilité socio-économique et fragilité climatique. Les jeunes, et en particulier les jeunes femmes, souffrent d'un chômage déguisé, d'un taux élevé d'informalité et de faibles revenus, ce qui les expose à l'exclusion sociale et aux risques de radicalisation.

Parallèlement, l'agriculture — principale source de subsistance pour 91,7 % de la population — est affaiblie par la variabilité des précipitations et la dégradation des sols.

L'OIT est à l'avant-garde de cette approche en Côte d'Ivoire, apportant un soutien technique, stratégique et institutionnel pour intégrer la technologie du biochar dans les efforts de développement local et de stabilisation sociale. En partenariat avec les autorités locales, le HCR et d'autres agences de développement, le projet proposé vise à démontrer le potentiel transformateur du biochar à travers :

- ▣ Soutien politique et intégration institutionnelle : Soutenir les autorités locales et nationales dans l'intégration du biochar comme solution durable pour l'emploi et la résilience climatique.
- ▣ Création d'emplois et développement des compétences : favoriser l'émergence de petites entreprises dans la chaîne de valeur du biochar, tout en offrant des formations techniques et entrepreneuriales aux jeunes et aux femmes.
- ▣ Renforcer la cohésion sociale et la résilience : promouvoir un travail décent comme outil pour prévenir les tensions sociales et renforcer la stabilité dans une région touchée par les conflits et l'afflux de réfugiés.
- ▣ Innovation et partage des connaissances : mettre en place des unités pilotes de production de biochar pour démontrer des modèles évolutifs, intégrant la productivité agricole, la protection de l'environnement et la création d'emplois verts.

En favorisant un environnement propice à un emploi décent, le projet contribue non seulement à améliorer les moyens de subsistance des communautés et des réfugiés de Tchologo, mais aussi à renforcer la résilience climatique et la paix sociale. Il s'agit d'une réponse urgente, nécessaire et innovante, en accord avec l'engagement de la Côte d'Ivoire à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41 % d'ici 2030 et avec les priorités du gouvernement japonais en matière d'économies vertes et de consolidation de la paix dans le cadre de la Déclaration TICAD 8 de Tunis.

Stratégie de projet

Le projet vise à autonomiser les jeunes et les personnes défavorisées de la région Tchologo en Côte d'Ivoire en favorisant un emploi décent grâce à l'introduction de la technologie du biochar. Elle est étroitement alignée avec le projet ProAgro YOUTH de l'OIT, tirant parti des structures de gouvernance partagée, de la présence régionale et des données existantes pour garantir des synergies et une mise en œuvre efficace. Le projet puise également des leçons tirées de l'initiative Transition juste pour promouvoir les emplois verts et le développement des compétences, en particulier dans l'agriculture durable et la gestion des déchets. Grâce à des partenariats tels que le Partenariat Cotonnier-FIFA, le projet devrait contribuer à la valorisation accrue du secteur du coton et à l'intégration dans les marchés régionaux et mondiaux.

L'inclusivité est au cœur de la stratégie du projet, avec des mesures ciblées pour garantir la participation des femmes, des personnes en situation de handicap et des réfugiés. Des approches sensibles au genre — telles que des horaires de formation flexibles, le soutien à la garde d'enfants et des environnements de travail sûrs — seront mises en œuvre pour surmonter les obstacles à la participation des femmes. Pour les personnes en situation de handicap, l'accessibilité et les rôles professionnels appropriés seront priorisés. Le projet adopte également un design sensible aux conflits et à la paix, favorisant la cohésion sociale entre les communautés d'accueil et les réfugiés grâce à une prestation proportionnelle de services et une formation inclusive. Une approche intensive en main-d'œuvre pour la production de biochar maximisera davantage les opportunités d'emploi tout en garantissant des normes de sécurité et de santé au travail.

Résultats attendus

Impact attendu

Le projet vise à renforcer le bien-être et la résilience des jeunes et de leurs communautés dans le nord de la Côte d'Ivoire, en particulier dans la région de Tchologo, en favorisant des moyens de subsistance inclusifs, sensibles au genre et adaptés au climat. Elle cherche à promouvoir la cohésion sociale, l'égalité des sexes et la tolérance entre les communautés d'accueil et les réfugiés à travers des activités économiques conjointes et la création d'emplois durables.

Résultat attendu

Résultat 1. Augmentation des opportunités d'auto-emploi pour les jeunes ciblés (femmes et hommes) grâce à la création d'unités commerciales durables de production de biochar.

- **Sortie 1.1.** Des unités d'affaires jeunesse se sont organisées et formées pour la production durable de biochar
- **Sortie 1.2.** Renforcement des capacités des groupes de jeunes à lancer et développer des entreprises de production de biochar
- **Sortie 1,3.** Connaissances sur la réduction des gaz à effet de serre grâce au biochar documentées et partagées.

Bénéficiaires attendus

Bénéficiaires directs : 120 personnes (jeunes ou producteurs de coton) à Kong et Ouangolodougou dans la région de Tchologo, 40 % de femmes et 60 % d'hommes

Bénéficiaires indirects : Environ 27 000 personnes (5 400 producteurs de coton et leurs familles) dans la région de Tchologo

Les critères de sélection suivants ont été utilisés pour sélectionner les bénéficiaires directs :

Femmes et Jeunes : Le projet vise à autonomiser les femmes et les jeunes âgés de 18 à 40 ans, souvent sous-représentés dans les activités économiques. La participation des femmes et des jeunes à ce projet peut contribuer à promouvoir l'égalité des sexes et offrir des opportunités aux jeunes générations.

Ménages à faibles revenus : Les ménages les plus touchés par la pauvreté seront ciblés dans le but de leur offrir des opportunités de production de biochar pouvant aider à atténuer les difficultés économiques.

Volonté : Les bénéficiaires auront la priorité s'ils sont réellement disposés à exploiter des unités commerciales de production de biochar et à les utiliser pour améliorer la productivité grâce à une meilleure qualité du sol et à protéger l'environnement.

Leaders environnementaux : Les personnes engagées dans la conservation de l'environnement auront la priorité. La production de biochar offre des avantages environnementaux importants, et impliquer des personnes passionnées par le développement durable peut renforcer l'impact du projet.

Le quota des communautés locales et des réfugiés sera déterminé avec la contribution du comité directeur et des parties prenantes locales.

De plus, le projet cherchera à impliquer des leaders locaux capables de défendre le projet et d'encourager la participation communautaire, tels que les leaders communautaires et les influenceurs. Leur soutien peut être crucial pour l'acceptation et le succès du projet.

Objectifs et portée de l'évaluation

Objectif de l'évaluation

L'OIT considère l'évaluation comme une partie intégrante de la mise en œuvre de ses projets et interventions. Ces évaluations visent à garantir la responsabilité, à améliorer la gestion et à favoriser l'apprentissage afin d'enrichir la base de connaissances. Cette évaluation interne finale vise à analyser la mise en œuvre et les réalisations globales du projet d'introduction de la technologie du biochar pour la promotion d'emplois décents dans la région de Tchologo, en lien avec les objectifs initialement fixés. Il fournira des informations factuelles sur les succès et les défis rencontrés, ainsi que sur les facteurs expliquant ces résultats. L'évaluation cherchera également à déterminer si les hypothèses et la théorie du changement sous-jacentes à la conception et à la mise en œuvre du projet sont pertinentes, efficaces et adaptées au contexte socio-économique et sécuritaire de la région.

L'objectif principal de l'évaluation est de fournir des preuves concrètes sur la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficacé, l'impact et la durabilité du projet. Il vise également à documenter les leçons tirées et les bonnes pratiques émergentes dans l'utilisation du biochar comme levier pour la création d'emplois verts, la résilience climatique et la cohésion sociale dans une zone fragile.

Objectifs spécifiques

Plus précisément, l'évaluation finale du projet biochar dans la région de Tchologo devrait :

- ▢ Évaluer la pertinence des stratégies de conception et de mise en œuvre des projets en relation avec les cadres nationaux, de l'OIT et des Nations Unies pour le développement (y compris les ODD et le Cadre de coopération au développement durable des Nations Unies en Côte d'Ivoire), ainsi que les besoins spécifiques des jeunes, des femmes et des communautés d'accueil et de réfugiés dans la région.
- ▢ Examiner et justifier les preuves relatives à la réalisation des objectifs du projet et à leur contribution à la création d'emplois décents, à la résilience climatique et à la cohésion sociale dans un contexte de fragilité sécuritaire.

- ▣ Évaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs déclarés et ses résultats attendus, tout en identifiant les facteurs et contraintes ayant influencé ces résultats, y compris les stratégies et modalités de mise en œuvre, ainsi que les partenariats et mécanismes de coordination établis avec les autorités locales et d'autres agences des Nations Unies, y compris le HCR.
- ▣ Identifier les résultats positifs et négatifs inattendus de la mise en œuvre du projet.
- ▣ Évaluer le niveau d'efficacité des activités mises en œuvre et les ressources mobilisées pour atteindre les résultats.
- ▣ Évaluer dans quelle mesure les résultats obtenus et les impacts observés sont susceptibles d'être durables dans la région de Tchologo, en particulier pour les jeunes et les femmes.
- ▣ Identifier les leçons tirées et les bonnes pratiques émergentes pour les parties prenantes clés, y compris l'OIT, afin d'éclairer ses futurs programmes visant à promouvoir un emploi décent et une économie verte dans les zones fragiles.
- ▣ Fournir des recommandations stratégiques aux différents acteurs afin de promouvoir la durabilité, renforcer les réalisations des projets et guider la conception d'interventions similaires futures en faveur de l'emploi, de la résilience climatique et de la cohésion sociale.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation finale sont le Bureau pays de l'OIT en Côte d'Ivoire, ses principaux partenaires de mise en œuvre, y compris les autorités locales de la région de Tchologo, le HCR et les institutions nationales concernées, ainsi que les membres tripartites de l'OIT. Les résultats, recommandations et leçons tirées de l'évaluation finale seront également utilisés par le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique afin d'orienter la conception et la mise en œuvre de futurs projets et initiatives liés à la promotion d'un emploi décent, de la résilience climatique et de la cohésion sociale dans des contextes fragiles et frontaliers similaires.

Portée de l'évaluation

Période et portée de l'évaluation

L'évaluation interne finale couvre toute la période de mise en œuvre du projet biochar dans la région de Tchologo, du 1er mars 2025 au 28 février 2026, y compris les périodes de prolongation.

L'évaluation examinera tous les résultats, résultats et objectifs du projet tels que définis dans son cadre logique. Elle intégrera également l'égalité des sexes comme dimension transversale dans tous ses processus, approche méthodologique et livrables (conformément à la Note d'Orientation EVAL n° 4), ainsi que le tripartisme, le dialogue social, la cohésion sociale et la transition vers la durabilité environnementale comme thèmes transversaux.

Portée géographique

L'évaluation finale couvrira la Côte d'Ivoire, avec un accent particulier sur la région de Tchologo, une zone prioritaire directement ciblée par le projet biochar. L'évaluation prendra également en compte les dynamiques transfrontalières avec le Burkina Faso, car elles influencent les flux migratoires, la sécurité et les conditions socioéconomiques des communautés d'accueil et des réfugiés installés dans la région.

Critères d'évaluation et questions clés

L'évaluation doit être réalisée conformément à la Politique et aux Lignes directrices d'évaluation de l'OIT, ainsi qu'aux normes et normes de l'UNEG. Elle doit également être basée sur les critères fondamentaux d'évaluation de l'OCDE/CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficacité, efficacité, impact et durabilité), en plus des critères transversaux de l'OIT. L'évaluation finale sera basée sur les questions principales suivantes, qui seront affinées lors de la conception et de la planification de l'évaluation :

Pertinence et adéquation stratégique – L'intervention répond-elle aux bons problèmes ?

1. Dans quelle mesure le projet biochar est-il aligné sur les besoins et priorités des parties prenantes et bénéficiaires tripartites identifiés dans les documents du projet et lors de la mise en œuvre ?
2. Dans quelle mesure le projet biochar soutient-il les engagements nationaux en matière de développement, les priorités régionales et les ODD pertinents ?
3. Dans quelle mesure les objectifs d'intervention sont-ils alignés sur les réalités socio-économiques et les défis spécifiques de la région de Tchologo (forte pauvreté, chômage des jeunes et sous-emploi, afflux

massif de réfugiés, pressions sur les ressources naturelles et impacts du changement climatique) ?

4. La conception du projet reflète-t-elle une approche logique, réaliste et ciblée pour atteindre leurs objectifs dans différents contextes nationaux ?

Cohérence – Dans quelle mesure les interventions s'inscrivent-elles dans le contexte plus large ?

5. Dans quelle mesure ces interventions complètent-elles et s'alignent-elles avec d'autres programmes et projets en cours de l'OIT dans le pays ?
6. Existe-t-il des recoupements, synergies ou duplications potentielles avec d'autres projets soutenus par des donateurs ou des programmes nationaux ?

Efficacité – Les interventions obtiennent-elles les résultats escomptés ?

7. Dans quelle mesure le projet est-il susceptible d'atteindre les objectifs visés d'ici la fin de la période de mise en œuvre ?
8. Quels sont les principaux facteurs de réussite et les défis rencontrés pour atteindre les résultats attendus ?
9. Quels résultats inattendus, positifs et négatifs, ont émergé de la mise en œuvre du projet ?

Efficacité – Les ressources sont-elles utilisées de manière optimale ?

10. Quelle a été l'efficacité du soutien technique et de l'assistance fournis par les équipes de travail décentes (DWT) et le siège de l'OIT ?
11. Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et techniques ont-elles été allouées et utilisées efficacement pour atteindre les objectifs du projet ?
12. Les fonds et interventions des projets ont-ils été fournis en temps opportun et quels ont été les principaux obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre ?
13. Un système efficace de gestion des risques, de suivi et d'évaluation a-t-il été mis en place et mis en œuvre ?

Orientation Impact - Quelle différence les projets ont-ils apportées ?

14. Comment le projet a-t-il contribué à l'amélioration à long terme de la vie des bénéficiaires, en particulier des femmes et des jeunes ?

15. Quelles leçons peut-on tirer de l'impact du projet pour éclairer les futurs projets et interventions de l'OIT sur ce domaine thématique ?

Durabilité – Les bénéfices se poursuivront-ils au-delà de la fin des interventions ?

16. Les résultats du projet sont-ils structurés pour garantir une durabilité à long terme au-delà de son cycle de vie ?
17. Quels sont les principaux risques pour la durabilité des résultats des interventions et comment ces risques ont-ils été atténués ?
18. Dans quelle mesure les institutions nationales et les partenaires de mise en œuvre sont-ils prêts à maintenir les résultats sans soutien continu de l'OIT ?
19. Une stratégie de sortie réaliste et efficace a-t-elle été élaborée et mise en œuvre pour garantir des bénéfices continus aux bénéficiaires et partenaires ?

Enjeux transversaux

20. Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré les principes d'égalité des sexes et de non-discrimination dans leur conception et leur mise en œuvre ?
21. Dans quelle mesure le projet a-t-il efficacement encouragé des organisations de travailleurs et d'employeurs fortes et indépendantes et facilité des dialogues sociaux constructifs ?

Approche et méthodes d'évaluation

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation interne finale du projet Biochar de l'OIT devrait respecter les normes d'évaluation et les garanties éthiques spécifiées dans les Procédures et Lignes directrices d'évaluation de l'OIT (voir Annexe II). L'OIT adhère aux Normes d'évaluation du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG), ainsi qu'aux Normes de qualité d'évaluation de l'OCDE/DAC. Ceci est une évaluation finale indépendante ; Ainsi, la méthodologie et les questions finales d'évaluation seront déterminées par le consultant sélectionné, en consultation avec le responsable de l'évaluation.

L'évaluation doit appliquer une approche mixte, en utilisant des données quantitatives et qualitatives pour répondre aux questions d'évaluation et en triangulant les sources

et méthodes de données afin d'accroître la validité et la rigueur des résultats de l'évaluation. L'évaluation doit également être participative, impliquant autant que possible les principaux acteurs des interventions dans les deux pays à toutes les étapes du processus d'évaluation (voir la Note d'orientation 7 en annexe II). Les consultants en appel d'offres sont encouragés à proposer des approches et méthodes innovantes permettant à l'évaluation rigoureuse des résultats et des impacts du projet, de tirer des leçons holistiques et intégrées, ainsi que de formuler des recommandations stratégiques et concrètes pour guider les futures interventions de l'OIT dans ce domaine thématique.

L'évaluation doit utiliser, sans se limiter à, les méthodes suivantes :

- **Revue de documents** : Documentation et littérature sur les interventions du projet biochar, y compris les documents du projet, les rapports d'avancement, les rapports de suivi, les rapports financiers, les recherches et études pertinentes associées, ainsi que toute autre documentation liée à l'intervention. Les résultats préliminaires de la revue du document seront utilisés pour affiner la portée, les questions et la méthodologie de l'évaluation.
- **Entretiens avec les parties prenantes clés** : Des entretiens, à distance ou en personne, seront réalisés avec le personnel pertinent de l'OIT, y compris le personnel du projet, ainsi qu'avec des partenaires, bénéficiaires et parties prenantes clés impliquées dans l'intervention. Des entretiens seront également menés avec des spécialistes de l'OIT, tant dans les bureaux régionaux qu'au siège. La liste des parties prenantes à consulter lors de l'évaluation sera consolidée par le chef de projet, et l'évaluateur sera chargé de réaliser les exercices d'échantillonnage pertinents afin d'optimiser le processus de collecte des données.
- **Groupes de discussion des bénéficiaires** : Dans la mesure du possible, des groupes de discussion seront organisés avec un échantillon limité des bénéficiaires finaux du projet, garantissant une représentation adéquate des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables.
- **Données de suivi quantitatives** : collectées par la direction de projet tout au long de la mise en œuvre du projet. L'évaluateur doit analyser ces données disponibles et comparer les résultats avec les résultats de sources qualitatives afin de renforcer la validité et la crédibilité de l'évaluation.

Processus d'évaluation

L'évaluation sera menée et gérée selon le processus suivant :

1. **Phase de démarrage** : Une réunion de lancement sera organisée par le responsable de l'évaluation après le recrutement du consultant et la finalisation du contrat. Cette réunion réunira les responsables d'intervention de l'OIT CSRB, l'évaluateur et le responsable de l'évaluation. Cela permettra d'affiner le périmètre et des questions d'évaluation, de discuter de ses aspects méthodologiques et de clarifier ses arrangements logistiques. À la fin de cette phase, et après l'examen de bureau et les entretiens préliminaires avec le personnel concerné de l'OIT, l'évaluateur soumettra un **rapport d'introduction** détaillant le plan d'évaluation, incluant son approche méthodologique, ses outils de collecte de données et son calendrier. Ce rapport d'initiation sera approuvé par le responsable de l'évaluation.
2. **Phase de collecte des données** : Au cours de cette phase, l'évaluateur mettra en œuvre l'approche d'évaluation convenue, incluant les activités de collecte de données avec les répondants identifiés. La plupart des entretiens et autres formes de consultation avec les parties seront menés à distance ; Cependant, l'évaluateur précisera dans l'approche méthodologique si les visites sur le terrain dans l'une des communautés couvertes sont justifiées et nécessaires.
3. **Atelier de consultation avec les parties prenantes** : Organisé par le personnel de l'OIT et facilité par l'évaluateur, cet atelier réunira les parties prenantes clés. Au cours de cet atelier, l'évaluateur présentera les conclusions préliminaires de l'évaluation, explorera l'interprétation des parties prenantes des conclusions et recommandations initiales, et recueillera des informations supplémentaires pour combler d'éventuelles lacunes dans les données ou connaissances liées aux questions d'évaluation.
4. **Phase de rapport** : Une fois la collecte et l'interprétation des données d'évaluation terminées, l'évaluateur soumettra un rapport d'évaluation provisoire, qui sera examiné et diffusé par le responsable de l'évaluation afin de consolider les retours des parties prenantes clés. Un rapport final sera ensuite soumis par l'évaluateur, en tenant compte des retours des parties prenantes, avant de faire l'objet d'un contrôle qualité, conformément aux directives d'évaluation et aux normes de qualité de l'OIT, par le responsable de l'évaluation, l'Agent régional de suivi et d'évaluation de l'OIT. Le rapport final sera validé et approuvé par le REO.

Gestion de l'évaluation

L'évaluation finale sera gérée par le chef de projet et menée par un évaluateur indépendant, suivant un processus de sélection transparent. Les rôles et responsabilités du processus d'évaluation seront les suivants :

- **La personne responsable de l'évaluation** : Il/elle sera responsable de la gestion globale du processus d'évaluation, en veillant à ce que celle-ci soit menée conformément à ses termes de référence et plans initiaux, et que les livrables finaux respectent les normes de qualité de l'OIT. Plus précisément, le responsable de l'évaluation :
 - Finaliser les termes de référence de l'évaluation avec la contribution des parties prenantes clés.
 - Sélectionner l'évaluateur en coordination avec EVAL.
 - Examiner et approuver le rapport initial.
 - Informer l'évaluateur des politiques, directives et procédures d'évaluation de l'OIT.
 - Coordonner avec les équipes des bureaux pays de l'OIT sur la logistique de la collecte de données.
 - Examiner et diffuser la première version du rapport d'évaluation afin de recueillir les retours des parties prenantes clés.
 - Veiller à ce que la version finale du rapport d'évaluation prenne en compte les commentaires des parties participantes et respecte les exigences de l'OIT.
 - Approuver le rapport d'évaluation provisoire et soumettez-le à l'EVAL pour approbation finale.
- **Les équipes pays de l'OIT** : fourniront toute l'assistance logistique nécessaire à l'évaluateur et seront responsables de :
 - Fournir à l'évaluateur la documentation pertinente et nécessaire sur le projet.
 - Préparer une liste de personnes recommandées à interviewer dans leurs pays respectifs.
 - Coordonner les arrangements logistiques pendant la phase de collecte des données.
 - Examiner et commenter les projets de rapports d'évaluation.
 - Organiser et participer à l'atelier de consultation des parties prenantes.

□ **L'évaluateur sélectionné** sera chargé de mener l'évaluation conformément aux directives et aux normes de qualité de l'OIT. Plus précisément, il/elle sera responsable de :

- La conception d'une approche et d'une méthodologie d'évaluation appropriées et ciblées, ainsi que des outils et calendriers associés à la collecte de données.
- Mener des activités de collecte de données appropriées et convenues, en assurant une participation adéquate des parties impliquées dans l'évaluation et de ses principaux répondants.
- L'animation d'un atelier de consultation virtuel avec les parties prenantes vise à présenter les résultats préliminaires de l'évaluation et à faciliter une discussion autour des recommandations et des leçons tirées de l'évaluation.
- Soumission des rapports d'évaluation intermédiaires et finaux conformément aux lignes directrices d'évaluation, aux normes de qualité et aux modèles de l'OIT, tels que décrits à l'Annexe II.
- Traiter et intégrer les commentaires et contributions reçues sur les résultats de l'évaluation.

Livrables

Le consultant sélectionné devra fournir les livrables suivants :

□ **Rapport de démarrage** : Comprend une approche d'évaluation détaillée, un plan de travail détaillé et des instruments de collecte de données associés. Le rapport de création doit suivre la liste de contrôle EVAL 3 de l'OIT et inclure :

- Description de la méthodologie d'évaluation et des instruments à utiliser pour l'échantillonnage, la collecte de données et l'analyse ;
- Outils de collecte de données ;
- Plan de terrain détaillé (virtuel ou en présentiel) élaboré en consultation avec le responsable de l'évaluation et les équipes pays de l'OIT ;
- Ordre du jour de l'atelier avec les parties prenantes ;
- Le plan du rapport d'évaluation proposé.

Le rapport initial sera examiné et approuvé par le responsable de l'évaluation après avoir été diffusé aux parties concernées pour leurs commentaires.

- **Rapports d'évaluation préliminaires et finaux** : en anglais et en français (maximum 30 pages, hors annexes), suivant strictement le modèle de l'OIT (Annexe I) et la liste de contrôle OIT/EVAL 5 « Préparation du rapport d'évaluation » (Annexe II). L'évaluateur soumettra un projet de rapport d'évaluation au responsable de l'évaluation, qui disposera d'environ sept jours pour consolider ses observations sur la solidité analytique du rapport, ses conclusions, leçons apprises et recommandations, ainsi que les commentaires et retours des parties impliquées dans l'évaluation. Une fois que les commentaires des parties apparaissent sur le projet de rapport partagé avec l'évaluateur, ce dernier disposera de sept à dix jours pour répondre avant d'envoyer un projet de rapport final d'évaluation. Le responsable de l'évaluation réexaminera à nouveau le rapport final avant de le transmettre au spécialiste régional de l'évaluation de l'OIT pour le contrôle qualité. Une fois que le rapport d'évaluation final est jugé satisfaisant par le spécialiste régional de l'OIT. **Le rapport d'évaluation sera considéré comme final après son examen et sa validation par le Responsable de l'évaluation au niveau régional**, et l'évaluateur sélectionné doit être disponible pour répondre aux commentaires et retours à chaque étape du processus d'assurance qualité.
- **Résumé de l'évaluation** : à joindre au rapport d'évaluation final, conformément au modèle de l'OIT (Annexe II).

Calendriers d'évaluation

Le processus d'évaluation devrait commencer début février 2025, après la finalisation du contrat d'évaluation, et durer environ **26 jours**. L'évaluation aura lieu selon le calendrier approximatif suivant :

Activité	Responsabilité	Chronologie	Nombre de jours de consultation	Dates approximatives
Réunion de lancement avec l'évaluateur et les équipes de l'OIT	Responsable de l'évaluation	Une semaine après signature du contrat.	1 jour	
Revue documentaire ; Entretiens préliminaires Livraison : rapport initial	Évaluateur	Deux semaines après signature du contrat.	3 jours	

Collecte de données sur le terrain (à distance et/ou en personne)	Évaluateur	Trois semaines après signature du contrat.	10 jours	
Atelier de consultation des parties prenantes	Évaluateur	Quatre semaines après signature du contrat.	1 jour	
Projet de rapport d'évaluation	Évaluateur	Quatre semaines après signature du contrat.	7 jours	
Commentaires consolidés sur le projet de rapport d'évaluation	Responsable de l'évaluation	Cinq semaines après signature du contrat.	-	
Version finale du rapport d'évaluation	Évaluateur	Six semaines après signature du contrat.	3 jours	
Nombre total de jours ouvrés			26 jours	

Budget et qualifications requises

Calendrier de paiement et modalités

La mission de conseil pour cette évaluation finale débutera le 2 février 2026 et se terminera au plus tard le 15 mars 2026, date d'expiration du contrat. Les normes de paiement de l'OIT sont basées sur les résultats et seront payées lors de la soumission et de l'approbation des livrables, comme détaillé à la Section 3.4 des présentes Conditions de référence. Les paiements seront effectués selon le calendrier suivant :

- ▣ 20 % pour le rapport initial ;
- ▣ 30 % pour le rapport d'évaluation provisoire, et ;
- ▣ 50 % pour le rapport final d'évaluation accompagné du curriculum vitae d'évaluation.

Un budget a été alloué pour cette évaluation afin de couvrir les honoraires de l'évaluateur, les frais de voyage internationaux et nationaux, ainsi que l'organisation de l'atelier de consultation avec les parties. Le budget d'évaluation comprend :

- ▢ Honoraires de l'évaluateur pour **26 jours ouvrables non consécutifs**. Le candidat doit fournir, dans sa proposition financière, ses honoraires journaliers en USD.
- ▢ Frais de voyage internationaux, le cas échéant, depuis le domicile de l'évaluateur vers les pays de visite. Conformément aux règlements applicables de l'OIT, l'OIT fournira des billets d'avion en classe économique prépayée via la route la plus directe.
- ▢ Allocation de subsistance quotidienne (DSA) pendant la mission sur le terrain, si applicable. L'OIT paiera le DSA au taux standard de l'ONU pour les dates de voyage afin de couvrir l'hébergement, les repas et les frais accessoires pendant le voyage, conformément à la politique de l'OIT.
- ▢ Coût de l'organisation de l'atelier de consultation.

Un budget détaillé et un contrat avec l'évaluateur seront préparés par le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique.

Expérience et qualifications requises pour l'évaluateur

L'évaluateur sera sélectionné à l'issue d'un processus de sélection géré par le responsable de l'évaluation, en fonction de son expérience et de ses qualifications prouvées, répondant aux exigences de l'entreprise. La sélection se fera selon les critères suivants :

- ▢ Un master dans l'un des domaines suivants : sciences sociales, études du développement, économie ou autres diplômes de troisième cycle connexes.
- ▢ Au moins 5 à 7 ans d'expérience professionnelle, notamment dans l'évaluation d'initiatives de développement international ou de renforcement des capacités dans plusieurs pays, y compris des projets/programmes de l'ONU, ainsi que dans des travaux au niveau politique et liés aux thèmes du projet.
- ▢ Expérience dans les approches qualitatives et quantitatives appliquées à l'évaluation.
- ▢ Une bonne compréhension du mandat et de la structure tripartite de l'OIT.
- ▢ Expérience dans l'animation d'ateliers pour présenter et discuter des résultats d'évaluation.

- ▣ N'avoir aucune implication antérieure ou actuelle – ni offre d'emploi potentielle – auprès de l'OIT en Côte d'Ivoire.
- ▣ Les connaissances et l'expérience préalable de travaux décents en Afrique, ainsi que dans le pays ou la sous-région d'intervention, seront un atout.
- ▣ Parle couramment le français et bonne connaissance de l'anglais, à la fois à l'oral et à l'écrit.

► Annexe I : Structure du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation sera structuré comme suit :

1. Page de couverture

Contient les détails du projet (titre du projet, numéro de projet, donateur, dates de début et de fin, budget, secteur technique concerné, unité de gestion de l'OIT, couverture géographique) et détails d'évaluation (type d'évaluation : indépendant, unité de gestion de l'OIT, dates de début et de fin de la mission d'évaluation, nom(s) du(s) évaluateur(s), date de soumission du rapport).

2. Résumé exécutif

3. Contexte, brève description du projet et de sa logique d'intervention

4. Objectif, portée et public cible de l'évaluation 5. Méthodologie et limites

6. Revue/analyse de la mise en œuvre du projet

7. Présentation détaillée des résultats pour chaque critère d'évaluation

8. Conclusions

9. Recommandations (incluant les destinataires prévus, le niveau de priorité et les ressources nécessaires)

10. Leçons apprises et bonnes pratiques

11. Annexes (incluant les termes de référence de l'évaluation, documents utilisés, participants, calendrier d'évaluation, leçons apprises).

► Annexe II : Lignes directrices et modèles de l'OIT/Évaluation

1. Formulaire de code de conduite (à signer par l'évaluateur)

http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206205/lang--fr/index.htm

2. Liste de contrôle n° 3 Rédiger le rapport initial

http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165972/lang-en/index.htm

3. Liste de contrôle 5 Préparation du rapport d'évaluation

http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165967/lang--fr/index.htm

4. Liste de contrôle 6 Évaluation de la qualité du rapport d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165968/lang--fr/index.htm
5. Modèle pour les leçons apprises et les bonnes pratiques émergentes
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206158/lang--fr/index.htm
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_206159/lang--fr/index.htm
6. Note d'orientation 7 : Participation des parties impliquées dans l'évaluation de l'OIT
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165982/lang--fr/index.htm
7. Note d'orientation 4 Intégration de l'égalité des genres dans le suivi et l'évaluation des projets
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_165986/lang--fr/index.htm
8. Modèle de page de titre d'évaluation
http://www.ilo.org/eval/Evaluationguidance/WCMS_166357/lang--fr/index.htm
9. Modèle de CV d'évaluation : <http://www.ilo.org/legacy/english/edmas/eval/template-summary-en.doc>

9.7. Bibliographie et liste des documents consultés

Cadres d'intervention internationaux et nationaux

- **Conférence internationale sur le développement de l'Afrique de Tokyo (TICAD).** (2022). *Déclaration de Tunis de la TICAD 8*.
- **OIT.** (2017). *Recommandation n° 205 sur l'emploi et le travail décent pour la paix et la résilience*. Organisation Internationale du Travail.
- **OIT.** (2019). *Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail*.
- **Nations Unies.** (2021). *Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF) 2021–2025 pour la Côte d'Ivoire*.
- **Nations Unies.** (2015). *Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD 1, 8, 13, 16)*.
- **Gouvernement de Côte d'Ivoire.** (2021). *Plan National de Développement (PND) 2021-2025*.

- **Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Écologique.** (2024). *Manuel des procédures opérationnelles de participation aux mécanismes de marché et non-marché carbone en Côte d'Ivoire.*
- **Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.** (2023). *Plan National d'Adaptation (PNA) 2023-2030.*
- **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.** (2017). *Programme National d'Investissement Agricole (PNIA II) 2017-2025.*
- **Ministère d'État, ministère de l'Agriculture.** (2017). *Stratégie Nationale REDD+.*

Manuels, Guides et Politiques d'Évaluation (OIT & UNEG)

- **Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG).** (2016). *Normes et règles d'évaluation.* New York : UNEG.
- **OIT.** (2017). *Principes directeurs de l'OIT pour l'évaluation axée sur les résultats : principes, justification, planification et gestion des évaluations (4ème édition).*
- **OIT.** (2020). *Note d'orientation 3.1 : Intégration de l'égalité des sexes dans les mécanismes de suivi et d'évaluation.*
- **OIT.** (2020). *Note d'orientation 3.2 : Adaptation des méthodes d'évaluation au mandat normatif et à la structure tripartite de l'OIT.*
- **OIT.** (2020). *Note d'orientation 3.3 : Évaluations stratégiques groupées.*
- **OIT.** (2020). *Note d'orientation 4.3 : Méthodes de collecte de données.*
- **OIT.** (2020). *Note d'orientation 4.5 : Mobilisation et participation des parties prenantes.*
- **OIT.** (2020). *Liste récapitulative 4.2 : Préparation d'un rapport d'évaluation.*
- **OIT.** (2020). *Liste récapitulative 4.6 : Rédaction du rapport initial.*
- **OIT.** (2020). *Liste récapitulative 4.7 : Contrôle de la qualité d'un rapport d'évaluation.*
- **OCDE/CAD.** (2010). *Normes de qualité pour l'évaluation du développement.*

Rapports du Projet, Documents des Partenaires et Données

Rapports de mise en œuvre et de suivi

- **OIT.** (2025, 13 octobre). *Rapport technique d'avancement (VF Rapport de progrès Projet BIOCHAR)*. Période : 17 mars 2025 – 30 septembre 2025.
- **OIT.** (2025, avril). *Rapport de mission de cadrage du projet BIOCHAR*. Départements de Kong et Ouangolodougou (14-20 avril 2025).
- **OIT.** (2025, septembre). *Rapport de l'atelier de coordination du projet*. Ferkessédougou (17-18 septembre 2025).
- **OIT.** (2025). *Plan de Travail Annuel (PTA OIT PROJET BIOCHAR)*.
- **OIT.** (s.d.). *Registre des risques correspondant au projet Biochar*.

Documents des partenaires de mise en œuvre

- **ANADER.** (2025, mars). *Offre Technique : Projet Emplois verts pour les jeunes en réponse à la crise des réfugiés au Nord de la Côte d'Ivoire (Zone Ferkessédougou)*.
- **ANADER.** (2025, novembre). *Offres technique et financière pour la formation de 150 bénéficiaires sur les outils COOP de l'OIT*.
- **Yanayi Project.** (2025). *Feuille de Route – Crédits Carbone*.
- **UNHCR.** (2025). *Profilage socio-économique des demandeurs d'asile en Côte d'Ivoire 2025*.
- **UNHCR.** (2025). *Étude socio-ethnographique - Côte d'Ivoire*.
- **UNICEF / OIM / OIT.** (2023, décembre). *Synthèse du rapport : Étude de l'élaboration d'une cartographie des opportunités économiques locales (Génération sans Limites)*.

Données et listes

- **OIT / Yanayi.** (s.d.). *Nouvelle liste des bénéficiaires Yanayi OIT-Projet BIOCHAR (Base de données unités)*.